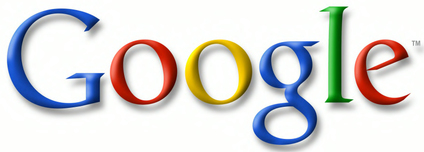


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

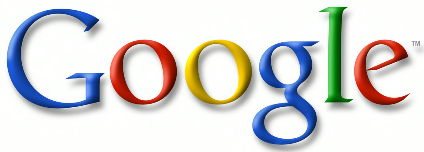
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

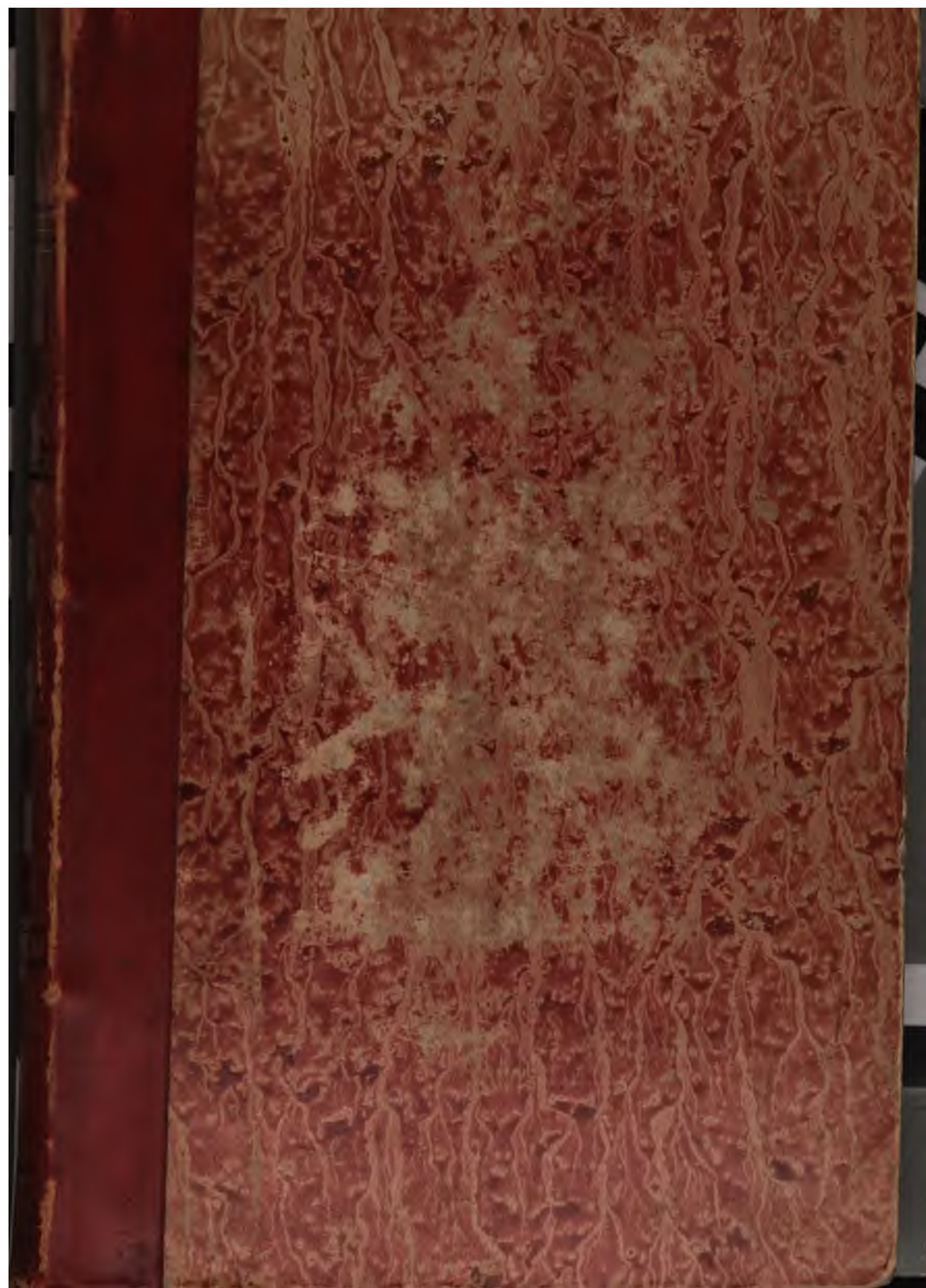
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



4,744

VOYAGE

EN

ABYSSINIE.

4,744

VOYAGE

EN

ABYSSINIE.

PARIS. — MAULDE ET RENOU, IMPRIMEURS,
rue Bailleul, 9 et 11.

VOYAGE

EN

ABYSSINIE,

DANS LE PAYS DES GALLA, DE CHOA ET D'IFAT;

PRÉCÉDÉ D'UNE EXCURSION DANS

L'ARABIE HEUREUSE,

ACCOMPAGNÉ D'UNE CARTE DE CES DIVERSES CONTRÉES;

PAR

COMBES ET TAMISIER.

1835—1837.

IV

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS,
VICTOR MAGEN, ÉDITEUR,
21, QUAI DES AUGUSTINS.
1839.

SPV

DT 377
C7
1839
v. 4

I.

IV.

SOMMAIRE.

Considérations générales sur la royauté en Abyssinie. — La puissance des princes éthiopiens fait bruit jusqu'en Europe. — Le roi de Portugal veut entrer en relation avec le Prêtre-Jean. — Un de ses émissaires arrive à la cour d'Abyssinie. — Institutions de la reine Makéda. — Détention des rejetons mâles de la famille royale. — En Abyssinie, la couronne n'est pas héréditaire comme en Europe. — Les régentes. — Erreur des missionnaires. — Les princes mutilés sont exclus du trône. — Cérémonie du sacre. — Liste civile. — Chasses royales. — Diverses résidences des rois d'Abyssinie. — La forme du gouvernement est absolue. — Conseil d'État. — Les principaux personnages. — Profond respect des sujets pour leur souverain. — Mariage des rois. — Influence de l'aristocratie. — Cause des révoltes qui ont désolé l'Abyssinie. — Tombeaux des rois.

4,744

CHAPITRE I.

En Abyssinie comme chez nous, le XVIIIe siècle, par une singulière coïncidence, a été fatal à l'ancienne monarchie. En France, la royauté soumise aux exigences du régime constitutionnel n'est plus que l'ombre d'elle-même, et ce temps où le prince régnant pouvait dire avec raison :

« L'État, c'est moi, » est déjà loin derrière nous : de même en Abyssinie, le pouvoir absolu de l'ancienne dynastie, battu rudement en brèche par les ras, s'est totalement écroulé et ne paraît pas encore prêt à se relever des échecs qu'il a reçus : nous ne dirons donc que peu de mots sur l'état actuel de la royauté dans cette partie de l'Afrique, et nous nous transporterons à l'époque où elle brillait de toute sa splendeur.

Au temps des croisades, la renommée d'une puissante dynastie qui professait, en Orient, la religion du Christ se répandit en Europe ; et, pendant que Jean de Brienne faisait le siége de Damiette, on annonça qu'un prince de cette souche, nommé David, venait au secours des croisés, conduisant avec lui une armée considérable, tandis que la reine de Géorgie allait se diriger vers la Palestine : ces nouvelles forcèrent Séraph et Corradin, qui avaient prêté leur appui au soudan d'Égypte leur frère, de rentrer dans leurs possessions menacées.

Mais David, aux prises avec de redoutables ennemis qui lui enlevèrent une partie de ses domaines, ne songeait guère à l'exécution du projet qu'on lui supposait, et vers le milieu du XIII[e] siècle, son successeur, attaqué par les Tartares

d'Occident, se vit obligé d'implorer l'assistance des puissances européennes.

Comme le premier de ces souverains d'Orient, dont on entendit parler, se nommait Jean, et qu'il était chrétien, on lui donna le nom de *Prêtre-Jean*. Quelques auteurs ont prétendu que cette dénomination devait s'appliquer aux rois d'Abyssinie, qui avaient été repoussés en Afrique après avoir fait de grandes conquêtes en Arabie, dans les Indes et la Tartarie. Les partisans de cette opinion s'appuient d'une lettre d'un grand-maître des chevaliers de Rhodes, adressée à Charles VII, roi de France, dans laquelle il est dit que le roi d'Éthiopie est le vrai Prêtre-Jean, et une missive du pape Alexandre III, adressée à un roi de l'Inde appelé Jean, caractérise selon eux le prince auquel ils attribuent ce nom : mais il est bien prouvé aujourd'hui que les souverains d'Abyssinie n'ont jamais étendu leur pouvoir en Asie au delà de l'Arabie.

Mais, quoi qu'il en soit, on ne doutait pas alors de l'existence de ce Prêtre-Jean, et les Portugais firent des recherches pour connaître les lieux où il régnait. En 1486, un ambassadeur du roi de Benin, qui était venu à Lisbonne avec Jean Alphonse d'Aveiro, assura qu'à l'orient de son pays,

Paris. — MAULDE ET RENOU, IMPRIMEURS,
rue Bailleul, 9 et 11.

VOYAGE

EN

ABYSSINIE,

DANS LE PAYS DES GALLA, DE CHOA ET D'IFAT;

PRÉCÉDÉ D'UNE EXCURSION DANS

L'ARABIE HEUREUSE,

ACCOMPAGNÉ D'UNE CARTE DE CES DIVERSES CONTRÉES;

PAR

COMBES ET TAMISIER.

1835—1837.

IV

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS,
VICTOR MAGEN, ÉDITEUR,
21, QUAI DES AUGUSTINS.
1839.

SPV

furent envoyées dans les divers ports de l'Orient, avec ordre de les faire parvenir à la cour d'Éthiopie, si on en trouvait les moyens. Marcos fut ensuite congédié, après avoir été comblé de bienfaits.

Jean dirigea aussi des émissaires vers l'océan Atlantique : Barthélemy Diaz et Jean Lenfant montèrent chacun un vaisseau et prirent à bord plusieurs nègres bien vêtus et richement équipés, qu'ils devaient débarquer sur divers points du littoral africain, afin d'obtenir quelques renseignements sur le royaume d'Abyssinie. Diaz ne rapporta aucune nouvelle de ce mystérieux souverain, mais il eut l'avantage de découvrir trois cent cinquante lieues de côtes vers le cap *Tormente*, auquel Jean II donna le nom de cap de Bonne-Espérance; son compagnon ne fut pas plus heureux, et Covillan fut réellement celui à qui l'on dut la découverte du Prêtre-Jean, car son arrivée en Éthiopie détermina l'ambassade de Mathieu, qui établit des relations politiques entre cette contrée et le Portugal.

Nous avons déjà dit que les rois d'Abyssinie ont la prétention de descendre de Salomon par la reine de Saba, qui eut de ce prince un fils nommé Ménilek, après son retour de Jérusalem. Ménilek ou David I monta sur le trône en l'année

I.

IV.

une femme. A la mort d'Oustas, en 1714, les fils de Saba ressaisirent les rênes du gouvernement et se maintinrent jusqu'en 1760 : depuis ce temps, ils ne sont plus rois que de nom, et jusqu'à nos jours, les ras ont réellement joui de l'autorité suprême.

Conformément aux dispositions de Makédá, les enfants de la famille royale furent exilés sur la montagne de Dévra-Dámô; mais, lorsque Judith s'empara du trône, elle fit massacrer tous les princes détenus qui étaient au nombre de quatre cents. Cet usage tomba alors en désuétude, et il fut renouvelé en 1448 par Béda-Mariam, qui choisit le plateau de Dhér[1] pour prison. Il fut abandonné en 1540; et depuis cette époque jusqu'en 1665, les membres de la famille royale furent impitoyablement égorgés : on a peine à concevoir qu'une raison d'État ait pu déterminer les rois à maintenir une coutume aussi atroce. Un père qui ne pouvait se résoudre à assassiner ses enfants les faisait garder à vue dans son palais; mais, à l'avénement de son successeur, ils étaient aussitôt immolés. Pendant l'espace de cent vingt-cinq ans, cette loi barbare coûta la vie à plus de soixante princes, coupables d'être issus du sang

[1] Ou de Gueché.

royal. En 1665, Facilidas fit cesser cet abominable usage, et l'on relégua les rejetons de la famille régnante sur la montagne d'Ouechné, dans la province de Bélessa, jusqu'au commencement du XIXe siècle. Depuis quelques années, les descendants de Salomon sont si peu redoutables, qu'on a cru pouvoir leur laisser la liberté, et ils habitent où bon leur semble.

Condamnés à l'exil sur des rochers inaccessibles, les princes se mariaient et vivaient des revenus que les souverains leur assignaient sur les fonds de l'État; mais les gouverneurs chargés de la surveillance de la montagne détournaient souvent à leur bénéfice les sommes que les rois accordaient aux malheureux reclus qui vivaient dans le plus complet dénuement, couverts de haillons et mal nourris : aussi, malgré la vigilance des gardiens, il n'était pas rare de voir quelques princes parvenir à s'évader : ils se réfugiaient alors dans des contrées indépendantes de l'Abyssinie, et tous les rebelles se réunissaient autour d'eux pour soutenir leurs droits ou leurs prétentions à la couronne.

Dans la famille de Salomon, le trône n'était pas héréditaire par droit de primogéniture : avant de mourir, le père désignait celui de ses

enfants qui devait lui succéder, mais ses dernières volontés étaient rarement respectées, et ses courtisans, dont l'influence était immense, choisissaient ordinairement un prince très jeune afin de pouvoir gouverner librement pendant tout le temps de sa minorité [1]. Les menées des grands ont occasionné de fréquentes révoltes qui ont ensanglanté l'Abyssinie.

Nous avons déjà dit que Makéda avait ordonné d'exiler les princes pour éviter les désordres que leur ambition aurait pu provoquer dans l'État; par ce moyen, la mère de Ménilek voulait empêcher ses descendants de se confondre avec d'autres races et assurer ainsi la couronne à sa véritable famille, pure de tout mélange. La dy-

[1] « Aussitost que l'empereur estoit mort, les principaux du pays s'assembloient pour en élire un autre d'entre les princes relégués à Amba-Quexen, et, dès qu'il y en avoit un d'élu, le vice-roy du royaume de Tigré alloit, avec des troupes, au pied de cette montagne; il y montoit avec les principaux du pays, qui entroient dans la chambre du prince élu et luy mettoient à l'oreille droite un *bétul* ou anneau d'or pour marque de son élection. Il faisoit ensuite dire aux autres princes prisonniers de venir faire la révérence au nouvel empereur et le féliciter sur son élection : au bas de la montagne il estoit reçu par les premiers officiers de la couronne et toute la milice, dont les principaux chefs luy témoignoient leur respect en descendant de dessus leurs montures et ne remontant qu'au signe que leur fait l'empereur. Il estoit porté après sous une tente qui lui estoit préparée, appelée *debana*; ils le conduisoient, en dansant au son de plusieurs instruments, au sacre qui se fait avec une huile de senteur. » *Histoire de la haute Éthiopie*, traduite de Tellez, page 10.

nastie fut sur le point de s'éteindre à l'époque du massacre de Dévra-Damô, et lorsque Mudjid, dont nous avons parlé dans l'histoire, eut égorgé les princes renfermés à Dhèr, Ménas, le seul héritier de cette race antique, était au pouvoir des musulmans.

Durant la minorité du Roi on confiait la régence à deux ou trois personnages des plus influents de la cour : c'étaient ordinairement des gouverneurs qui avaient le titre de *Béthoudet* ou de Ras, et qui gouvernaient des provinces importantes, telles que le Tigré, l'Amhara, Gojam, Choa ou Béghemder : le conseil était présidé par une femme qui portait le nom d'*Itéghé*. Les rois d'Abyssinie qui voulaient donner à leurs parentes le droit d'être nommées régentes après leur mort, dans le cas où un prince mineur serait appelé à leur succéder, les faisaient couronner de leur vivant.

Cette coutume a induit en erreur plusieurs écrivains qui ont prétendu que Makéda n'avait pas exclu les femmes du trône, puisqu'il était démontré, disaient-ils, qu'après Ménilek l'Éthiopie avait eu des reines célèbres. Les missionnaires qui ont soutenu cette opinion avaient pour but de prouver que Candace régnait sur l'Abyssinie, lorsque son eunuque fut baptisé par saint Phi-

lippe, et que ce fut à cette époque que le christianisme fut introduit dans cette contrée. Mais Candace[1] n'a jamais gouverné que la Nubie, et il est aujourd'hui bien démontré que Frumentius fut l'apôtre de l'Éthiopie : nous pouvons affirmer que ces prétendues reines dont il est fait mention dans certaines histoires n'étaient que des régentes dont le pouvoir s'évanouissait à la majorité de l'héritier présomptif.

En Abyssinie, un prince mutilé était généralement considéré comme indigne de régner, et à l'époque où les rejetons de la famille royale étaient libres, on faisait couper un pied ou une main à ceux dont on redoutait l'influence, afin de les exclure ainsi du trône ; néanmoins on a quelquefois frondé cet usage, et Hannés II, que Mikaël plaça sur le trône en 1769, avait eu le poignet coupé par le cruel Bacouffa son père : cette infirmité ne l'empêcha pas de régner.

Les cérémonies usitées au couronnement des anciens souverains étaient assez remarquables : au jour fixé pour le sacre, le Roi, monté sur un cheval blanc magnifiquemeut harnaché, se dirigeait vers l'église d'Axoum ; il était immédiatement

[1] En Nubie, le nom de Candace était donné à toutes les reines, comme celui de Pharaon aux rois de la vieille Égypte.

suivi du grand-prêtre gardien du livre de la loi : après lui, venaient les *oumbares*, ou juges suprêmes, l'abouna et l'etchégué à la tête du clergé ; on voyait ensuite s'avancer les courtisans, les gouverneurs et les officiers en sous-ordre. Les soldats qui encombraient la place qui précède l'église se livraient, dans la plaine, à des jeux bruyants ; on entendait résonner une musique sauvage interrompue souvent par le bourdonnement des négarits.

Après avoir brisé d'un coup de sabre un cordon de soie tendu par les jeunes filles des premières familles qui semblent vouloir s'opposer à son passage, le Roi descendait de cheval et recevait sur sa tête l'huile sacrée dont il imbibait ses cheveux crépus. Un casque d'or et d'argent, surmonté d'une sphère en verre, lui servait de couronne : lorsqu'on l'avait posé sur son front, il allait s'asseoir sur le trône ; et, un instant après, il montait les gradins qui conduisaient à l'église afin d'assister à la célébration du service divin. La messe terminée, le nouveau roi se tournait vers le peuple, la couronne en tête, et tous se prosternaient la face contre terre : la majesté royale venait d'être relevée, aux yeux des spectateurs, par la cérémonie qui venait de s'accomplir.

Bruce a prétendu que cet hommage rendu par les sujets à leur souverain était contraire aux habitudes de ce peuple; mais ce voyageur a le soin de se réfuter lui-même dans le passage suivant[1]: « Une autre cérémonie très remarquable, » dit-il, « est celle de l'adoration qui, de nos jours, » est encore rigoureusement observée en Abys- » sinie, toutes les fois qu'on paraît en présence » du monarque. Il ne suffit pas de fléchir le ge- » nou, il faut qu'on se prosterne. On commence » par se laisser tomber sur les genoux, puis sur » les mains, après quoi on incline la tête et le » corps jusqu'à ce que le front touche à terre, et si » on a une réponse à attendre, on reste dans cette » posture jusqu'à ce que le Roi ordonne de se re- » lever. » Si cette coutume est établie dans les circonstances ordinaires, nous ne voyons pas pourquoi elle ne pourrait pas se renouveler à l'époque du sacre, après une cérémonie imposante, pour un peuple ignorant et impressionnable.

Dès que le Roi sortait de l'église, il ôtait sa couronne et ceignait son front d'un diadême de mousseline blanche dont les deux bouts flottaient en arrière. Les environs d'Axoum étaient couverts de tentes, les bœufs étaient immolés par

[1] Bruce, tome III, page 307.

milliers, et l'hydromel ruisselait pendant les quinze jours que duraient les fêtes publiques. Le Roi recevait et distribuait des présents magnifiques. Les frais du couronnement s'élevaient à plus d'un million. Les souverains d'Abyssinie étaient alors plus magnifiques et plus puissants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Le cérémonial dont nous venons de parler a été usité jusqu'au xe siècle; à cette époque, les rois furent obligés d'abandonner Axoum pour se rendre à Tégoulet. Depuis lors, la plupart des souverains se sont fait sacrer sans pompe dans leur palais, par un prêtre attaché à leur personne.

Les princes d'Abyssinie avaient une liste civile qui, au temps de leur splendeur, était très considérable. La province de Naréa fournissait, à elle seule, 5,000 onces d'or par année; Gojam et Damot payaient 1,000 onces d'or, 32,000 toiles et 3,000 chevaux; le Tigré, 25,000 talaris et 25,000 toiles; Dembéa, 5,000 talaris; Béghemder, l'Amhara et Choa, 50,000 talaris, en toile et en argent. En évaluant l'once d'or à 8 talaris, les chevaux à 10 et les toiles à un 1/2, on aura une première somme de 144,000 talaris ou 756,000 fr. On imposait en outre les paysans et on prélevait la dîme sur leurs troupeaux et leurs récoltes : les

tisserands, les tanneurs et, en général, tous les ouvriers étaient aussi imposés, et la liste civile des anciens empereurs de cette contrée s'élevait environ à 1,000,000 de francs. On trouvera peut-être cette somme bien mesquine; mais si l'on réfléchit que, dans cette partie de l'Afrique, on a pour 10 fr., et le plus souvent pour moins, un bœuf qui, dans nos pays, en coûterait 300, et que tous les produits du pays, les céréales, le coton, le café, les armes, se vendent à un vil prix, on verra qu'avec son million un souverain d'Abyssinie était plus riche qu'un roi de France qui en aurait trente.

Au commencement de leur règne, les rois convoquaient leur noblesse et ordonnaient des chasses solennelles, tantôt contre les rhinocéros et les éléphants, et tantôt contre les Changalla : elles se changeaient alors en véritables expéditions militaires. Le Roi devait lancer le premier trait, et si quelqu'un le prévenait, il était déclaré coupable de haute trahison. Tous les courtisans brûlaient de se distinguer sous les yeux de leur maître, qui revêtait de fonctions importantes ceux qui avaient fait preuve de grand courage. Les chasses les plus célèbres dans les annales d'Abyssinie sont celles qu'ordonnèrent Iassous Ier en

1680, Oustas en 1710, et Iassous II en 1730. On choisissait ordinairement le mois de décembre, parce que c'est, dans ce pays, le plus agréable de l'année. Au commencement de chaque règne, les deux ordres de moines qui peuplent les couvents d'Abyssinie et qui diffèrent d'opinion sur quelques questions théologiques quittaient leurs monastères et les grottes retirées où ils avaient établi leurs demeures; et, revêtus de sales haillons, ils s'assemblaient devant le palais pour savoir quel était le sentiment du Roi touchant leurs principes religieux, et comme la décision des souverains entraînait toujours des querelles fâcheuses, plusieurs d'entre eux refusaient de s'expliquer, et les moines et les ermites continuaient à se disputer et ne s'accordaient jamais.

En Europe, on a cru pendant longtemps que les rois d'Abyssinie n'avaient point de demeure fixe. La capitale de leur empire était, disait-on, une ville ou plutôt un camp composé de quarante à cinquante mille soldats, et d'environ cent mille domestiques. Tout le monde habitait sous des tentes, et les temples et les palais étaient en toile de coton. Les auteurs qui ont accrédité cette erreur et qui ont soutenu que ces camps étaient permanents n'ont pas songé que, dans un pays

inondé par des pluies périodiques, il était impossible de s'établir définitivement sous des tentes.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que les rois d'Abyssinie ont souvent changé de résidence : dans les premiers temps, la cour était réunie à Axoum; plus tard elle se transporta à Tégoulet ou à Ankober; de là elle vint s'établir dans le vaste pays d'Amhara, et les princes superstitieux, s'imaginant que les demeures de leurs prédécesseurs devaient leur être fatales, habitèrent successivement Duncas, Coga sur les bords de Tana, Gorgora situé sur une péninsule qui s'avance dans ce lac, et Gondar construit par Facilidas. Les rois possédaient en outre des maisons de campagne où ils allaient passer la belle saison : Emfras a été une résidence royale, et Azazo, aux environs de Gondar, était le séjour favori d'Iassous II; la position de cette ville qui se trouvait sur les bords du ruisseau de *Dumaza* était magnifique; un grand nombre d'orangers et de citronniers croissaient aux alentours. Le palais de Gorgora avait deux étages comme celui de Duncas; les appartements, bien disposés, étaient décorés avec un luxe jusqu'alors inconnu aux Abyssiniens. La cour est aussi venue à Ibaba, situé sur les bords du lac de Dembéa.

Les rois d'Abyssinie jouissaient d'une autorité absolue en matière civile et religieuse. Ils modifiaient les lois à leur volonté, abrogeaient les anciennes ou en promulguaient de nouvelles sans être soumis à aucun contrôle : ils étaient les maîtres de la vie et de la fortune de leurs sujets, ils nommaient à tous les emplois et destituaient les fonctionnaires selon leur bon plaisir ; néanmoins ils avaient nommé un conseil qui devait les aider de ses lumières dans les circonstances difficiles. Il était composé, en grande partie, de généraux et de gouverneurs. Lorsque le conseil était assemblé, on rendait compte aux divers membres de l'objet de la délibération : les inférieurs commençaient par donner leur avis, et le Ras parlait le dernier. Le Roi était entièrement libre d'adopter l'opinion qu'il croyait la meilleure : tantôt il se déclarait pour la majorité, tantôt pour la minorité ; souvent il prenait une résolution toute personnelle et punissait même ceux qui avaient donné un avis qui différait trop du sien. Les membres du conseil qui voulaient conserver les bonnes grâces du maître cherchaient à pénétrer ses desseins secrets, pour opiner dans son sens.

Les principaux personnages de la cour étaient le ras et le bétoudet, dont les fonctions avaient

beaucoup d'analogie avec celles du ministre de la guerre en Europe : le grand panetier et le grand échanson ; l'homme chargé de recevoir les bœufs et autres bestiaux, et celui à qui l'on confiait le dépôt du beurre se trouvaient à la tête de l'État : ils étaient sous la direction d'un intendant qui avait le titre de président du conseil. Le souverain était servi par sept chambellans qui vivaient dans son intimité ; il se donnait aussi le luxe d'une garde royale commandée par des officiers qui portaient le nom de *chalaka*.

Dans les temps de troubles, lorsque le Roi craignait quelque trahison, il assistait à son conseil privé et même aux cérémonies publiques, placé derrière une alcove fermée par une cloison où l'on avait pratiqué deux ouvertures auprès desquelles se tenait le *Kal-Hatzé* (verbe du roi), qui recueillait les paroles du souverain et les transmettait aux conseillers. Dans les temps de calme et de paix, l'alcove était fermée par un simple rideau de soie ou de mousseline. Le Roi se montrait quelquefois, mais il était complètement enveloppé dans sa toile [1].

[1] A une certaine époque, les rois d'Abyssinie avaient coutume de se montrer au peuple trois fois par an. Voici ce que nous apprend Alvarez : « On commença à dresser un échafaud très haut, pour autant que ce seigneur se vouloit montrer au peuple au jour de

Les personnes qui se présentaient devant le monarque, quel que fût d'ailleurs leur rang, étaient obligées de se découvrir jusqu'à la ceinture. Les prêtres, les individus affectés de quelque maladie cutanée et les militaires qui avaient été blessés à la guerre, pouvaient revêtir une chemise à manches qui cachait leurs infirmités. Le Roi avait seul le droit de ceindre un diadême de mousseline; comme tous les soldats, il allait nu-pieds, et en temps de paix seulement il portait une chaussure qui se terminait en pointe recourbée.

Lorsque le prince sortait de son palais, tout le monde se prosternait sur son passage, et les mendiants poussaient des cris plaintifs dans l'espoir d'obtenir quelques aumônes : la porte de sa demeure était souvent assiégée par ces malheureux, qui venaient implorer sa pitié; lorsqu'on les repoussait trop brutalement, ils hurlaient comme des bêtes sauvages, et souvent, pour se délivrer

Noël; ce qu'il a coutume de faire ordinairement trois fois l'année, à savoir aux jours de Noël, de Pâques et de Sainte-Croix de septembre; et la cause de cette cérémonie provient de son aïeul, nommé Alexandre (Iscander), la mort duquel fut célée l'espace de trois ans par ses serviteurs, qui gouvernèrent le royaume durant ce temps... Dont, pour dorénavant prévenir tels inconvénients, aux grandes requêtes du peuple, le roi, père de celui-ci, se montroit à ces jours ordonnés; ce qu'observe David, qui règne à présent. » Alvarez, p. 345-346.

de leur importunité, le Roi leur faisait distribuer des vivres.

Les souverains avaient une femme légitime et un grand nombre de concubines : les enfants de ces dernières sont réputés bâtards, mais ils ont les mêmes droits, les mêmes prérogatives que les autres, et peuvent succéder à leur père. « Quand » l'empereur se marie avec quelque fille d'un » prince maure ou gentil, dit Tellez [1], il la fait » baptiser auparavant. Les femmes qu'ils épou- » sent se prennent ordinairement entre les filles » de leurs sujets, mais de race noble dont il y en » a beaucoup, principalement au royaume de » Tigré ; il est vrai que quelquefois les empe- » reurs d'Éthiopie n'ont pas tant égard à la no- » blesse qu'à la beauté des filles qu'ils épousent [2], » à cause, disent-ils, que la noblesse des femmes » qu'ils épousent ne peut augmenter la leur, et » qu'elles sont assez anoblies par ce choix. Un » des plus grands seigneurs de l'empire déclare » le choix au peuple, il monte sur une espèce » d'échafaud élevé pour cet effet, et prononce

[1] *Histoire de la Haute-Éthiopie*, page 11.

[2] Mahomet, étant devenu amoureux de la femme d'un de ses esclaves nommé Seïd, la lui fit répudier afin de l'épouser, et il répondit à ceux qui le blâmaient que de tout temps il en avait été ainsi chez ceux de sa nation.

» à haute voix ces mots : « Nous faisons régner » notre esclave. » L'impératrice s'assied auprès » de l'empereur sur le trône...... »

La royauté était surtout puissante à l'époque de l'expédition d'Arabie ; mais, lorsque les descendants de Makéda furent obligés de s'exiler à Tégoulet, ils perdirent beaucoup de leur importance, et depuis ce temps ils ont été continuellement harcelés par l'aristocratie, en sorte qu'on peut dire qu'ils n'ont été dès lors, comme les rois de France avant Louis XI, que *primi inter pares*. Socinios est le seul qui ait entrepris avec succès de constituer l'unité de pouvoir sur les débris de la féodalité ; malheureusement pour lui, il voulut tenter en même temps une réforme religieuse ; la tâche qu'il s'imposa fut au dessus de ses forces, et il fut obligé de renoncer à ses projets. Depuis cette époque, la puissance des rois alla toujours en déclinant.

La forme du gouvernement abyssinien n'offrait au peuple aucune garantie contre l'ignorance ou la tyrannie des souverains ; on ne pouvait légalement résister aux despotiques volontés du pouvoir, et l'on n'avait d'autres moyens, pour protester, que les révoltes qui amenaient des révolutions. Les puissants gouverneurs se soulevaient

à chaque instant et les masses embrassaient un parti quelconque sans aucun discernement. A chaque page de l'histoire d'Abyssinie, on voit les rois en lutte avec leurs sujets, et leur puissance est souvent compromise, parce qu'en principe personne n'a le droit de réprimer leurs abus [1].

Il y a une différence très sensible entre l'aristocratie abyssinienne et celle qui se constitua en Europe dans le moyen-âge. Celle-ci formait une véritable caste, et les mésalliances étaient honteuses pour ceux qui les contractaient. En Abyssinie, elles ont constamment eu lieu sans éveiller la moindre susceptibilité. En France, les titres étaient héréditaires dans les familles; en Abyssinie, on voit surgir des hommes obscurs, dont les fils rentrent dans l'ombre[2].

Nous avons vu, dans le camp d'Agami, un frère du roi du Sémén vêtu comme un domestique et traité comme tel [3]. Oubi lui-même gar-

[1] En général, on nuit à l'autorité suprême en cherchant à l'affranchir de ces sortes d'entraves qui sont établies moins par l'action délibérée des hommes que par la force insensible des opinions. (Demaistre, *du Pape*, tom. 1, p. 313.)

[2] Les titres de Bahar-Negous, de gouverneur du Tigré, de Seraoué, de Siré, de Tembea et de Dembéa étaient les seuls qui fussent héréditaires; mais aujourd'hui les ras les donnent indistinctement, sans avoir égard à l'ancienne coutume.

[3] Alvarez a vu, dit-il, « un proche parent du roi d'Abyssinie qui était en très mauvais équipage, et non autre que pourrait être celui

dait les mules de son père avant de lui succéder. Néanmoins, à mérite égal, les descendants d'un personnage puissant ont plus de chances pour s'élever que les enfants d'un homme inconnu.

Si l'on était choqué de l'analogie ou des différences que nous signalons dans l'histoire de la royauté en France et en Abyssinie, une raison profonde suffirait pour justifier aux yeux de nos lecteurs ces justes rapprochements. Lorsque nous jetons nos regards derrière nous pour interroger le passé, avant d'avoir réfléchi, il nous semble toujours brillant, toujours regrettable, parce que nous nous arrêtons à la superficie sans vouloir sonder l'abîme. Tous les peuples, en général, jaloux de leur gloire, paraissent avoir oublié leur existence d'autrefois, ou ne se souviennent que de ce qu'elle a de beau et d'éclatant; mais si peu qu'on s'arrête à examiner attentivement l'histoire des temps anciens, on ne tarde pas à s'apercevoir que le prestige, dont l'éloignement les a entourés, tombe de lui-même à la seule inspection des individus et des actes qu'ils ont accomplis. Si nous avions vécu à l'époque du règne de Clovis, que l'histoire nous représente si grand, et

de tout homme à pied; tellement que, par ce moyen, le renom de la parenté de ces seigneurs vient à s'éteindre et à s'obscurcir incontinent. » Page 248.

que nous eussions suivi ce prince alors que, passant la revue de ses troupes, il frappa lui-même de sa hache un soldat qui l'avait autrefois irrité, au lieu de voir dans Clovis un roi des Français tel que nous le comprenons aujourd'hui, à peine nous eût-il paru digne de commander à des hordes sauvages, et nous devons conclure que ses sujets qui l'admiraient n'étaient pas moins barbares que les peuples dont nous nous occupons. Si nous avions vu Louis XI avec ses habits de bure grossière et ses superstitions, et que nous eussions pensé qu'avec tous ses ridicules il était cependant l'homme le plus avancé de son temps, nous aurions conçu une bien triste idée de son peuple; et tout le moyen-âge lui-même qui, vu d'ici, nous paraît si poétique, perdrait bien vite de son éclat, si nous sortions, pour un instant, des tournois et des cours d'amour qui l'embellirent. A ces époques, qui ne sont pas encore bien loin de nous, les faveurs, les richesses, le bonheur n'étaient que pour un petit nombre d'élus qui usaient grossièrement de leurs privilèges, tandis que l'immense majorité de la population, exploitée et abrutie, se traînait misérablement à la remorque de ses maîtres. Il nous semble, d'après ces considérations, que l'a-

nalogie que nous avons cherché à établir entre les évènements qui ont eu lieu sous nos rois et ceux qui ont signalé le règne des empereurs éthiopiens ne devra plus paraître aussi extraordinaire.

Les tombeaux des rois abyssiniens sont disséminés dans leur royaume, mais ils sont presque tous dans des églises : David II a été enterré dans l'île de *Dek*; Théodore, en Amhara; Zerta-Denguel, dans l'île de *Roma*; Za-Denguel, dans celle de Daga; Facilidas, à Azazo; Hannés I[er], à Tedda, aux environs de Gondar; Iassous I[er], dans l'île de *Mitraha*; Oustas, à Gondar, dans l'église de la Nativité. Toutes les îles dont nous venons de parler sont situées dans le lac de Dembéa. Dès que le Roi était mort, on entendait résonner les timbales, et un hérault, s'avançant jusque sur la porte du palais, criait : « Le Roi vient de succomber; » et après avoir désigné son successeur, il ajoutait : « Pleurez le Roi qui vient de mourir, mais réjouissez-vous à cause de celui qui est vivant[1]. »

[1] Cette formule correspond à la nôtre : « Le roi est mort, vive le roi! »

II.

SOMMAIRE.

Départ de Gondar. — Passage du Magach sur un pont en maçonnerie. — Arrivée dans la province d'Ouagara. — Vastes prairies. — Nous rencontrons l'épouse d'Oubi. — Station à Massali-Denghia. — Description du Lamalmon. — Difficulté de la route. — Accidents. — Histoire d'un brigand. — Arrivée à la rivière de Zarima. Erreur de Bruce. — Province d'Adderkaï. — Les musulmans d'Agosa. — Infériorité de la population. — Nouvelle manière de faire le pain. — Arrivée au Tacazé. — Animaux dangereux. — Attaque d'un lion. — Arrivée sur le plateau de Siré. — Le pays est en proie à la guerre. — Il est désolé par les voleurs. — Les paysans incendient les pâturages. — Arrivée à Guerdat. — Rencontre d'une caravane d'Oubi. — Nous échappons aux brigands. — Arrivée à Axoum. — Nous assistons à un repas funèbre. — Nous retournons à Adoua.

CHAPITRE II.

Nous partîmes de Gondar un lundi 9 février : Lic-Iatsko, Kidana-Mariam et une suite nombreuse nous accompagnèrent jusqu'au palais : le juif converti dont nous avons parlé, son domestique, et un jeune homme au service de Kidana-Mariam, allaient avec nous se diriger vers Adoua.

Après avoir traversé l'Angareb, nous arrivâmes, par un sentier raboteux, sur les bords escarpés du ruisseau de *Magach*, que nous passâmes sur un pont à trois arches bâti, sous le règne de Facilidas, par des ouvriers abyssiniens qui avaient eu pour maîtres les Portugais; mais aujourd'hui on ne trouverait pas dans tout le royaume un seul homme capable d'exécuter un semblable travail : ce pont est encore bien conservé.

En touchant la rive opposée, nous nous trouvâmes dans la province d'Ouagara, et, après avoir gravi une haute montagne, nous arrivâmes sur un immense plateau couvert de pâturages : de nombreux villages dont on découvre encore les restes s'élevaient dans ce beau pays aujourd'hui désert : les guerres civiles qui ont désolé ces malheureuses contrées depuis la fin du XVIIIe siècle en ont chassé les habitants. Néanmoins, après une longue marche, nous aperçûmes le village de *Kerkos*, à une demi-lieue de la route : nous le laissâmes à notre gauche.

Les vastes prairies que nous traversions servent de rendez-vous à un grand nombre de pasteurs qui y paissent leurs troupeaux jusqu'à l'arrivée des pluies : ils renferment leurs bestiaux dans des parcs, et construisent des huttes pour s'abriter

pendant la nuit : ces bergers fournissent une grande quantité de beurre aux marchés d'Ouagara et de Gondar. La température s'était refroidie depuis que nous cheminions sur ces plateaux, et après le coucher du soleil, nous commençâmes à grelotter, tandis que chez Lic-Iatsko nous passions des nuits délicieuses, couchés sur la pelouse qui tapissait notre cour.

Nous rencontrâmes sur notre route l'épouse de Déjaj-Oubi, qui, après un long séjour à Gondar, retournait à Enchetcab auprès de son mari : montée sur une mule fringante richement harnachée, elle était voilée comme les musulmanes d'Arabie, et un manteau en drap bleu orné de rosaces d'argent la couvrait tout entière. Elle nous salua familièrement, et nous arrivâmes ensemble à *Massali-Denghia*, où nous devions passer la nuit. Cette princesse avait à sa suite quelques soubrettes que nous avions déjà connues à Dévra-Tabour : elles furent aussi joyeuses qu'étonnées de nous voir, car le bruit avait couru que nous avions été assassinés par les peuplades galla.

Massali-Denghia, qui signifie pierre à aiguiser, parce que ces sortes de pierres s'y trouvent en grand nombre, est le nom d'une station fréquentée par les caravanes qui vont [illegible]

à Gondar. Ce lieu est dépourvu de bois, et comme le froid se faisait vivement sentir, chacun s'empressa de ramasser de la bouse de vaches pour allumer des feux qu'on eut soin d'entretenir toute la nuit. La femme d'Oubi coucha par terre, sur une simple peau de bœuf, et on lui fit, avec une toile soutenue par des lances, une espèce de tente qui la dérobait aux regards indiscrets et malfaisants, mais qui ne la garantissait pas de l'intempérie du climat.

Le lendemain, après avoir traversé le ruisseau de *Baltet-Ouaha*, nous arrivâmes par une route facile au village de Cantiba, où nous avions précédemment stationné : le 11, nous reparûmes à Doougua : les habitants avaient religieusement conservé nos souliers, et parce qu'ils n'avaient pas attiré de fléau sur leur pays, ils nous accueillirent aussi bien que la première fois. Le jour suivant, nous dépassâmes Daouarik, et quelque temps après, nous atteignîmes l'extrémité des plateaux de la province d'Ouagara, et nous nous disposâmes à descendre la grande chaîne du Lamalmon, que Bruce avait escaladée en venant d'Adoua à Gondar.

Un gouffre immense s'ouvrit brusquement sous nos pas, et le sentier que nous allions suivre,

tracé entre deux épaisses murailles de roche tendre, était étroit et couvert de pierres. Ces masses de montagnes à la fois si originales et si imposantes, que nous avions si justement admirées dans le trajet d'Axoum au Sémén, se déroulèrent encore devant nous avec leurs formes extraordinaires et variées; les plus grandioses tableaux de la nature se dessinaient à l'horizon, et Dieu se révélait plus grand et plus fort en présence de ces gigantesques chefs-d'œuvre. Le Lamalmon est couvert d'ombrages immenses et touffus : c'est la montagne la plus remarquable de l'Abyssinie. Pour la descendre, les routes sont bordées de précipices effrayants et les chutes sont souvent imminentes : plusieurs bœufs que des marchands poussaient devant nous roulèrent dans l'abîme et ne se relevèrent plus; la mule d'un soldat eut une jambe cassée, et on nous rapporta que, dans les dernières guerres, plusieurs cavaliers, poursuivis par des ennemis dans ces passages redoutables, s'étaient précipités dans ces gouffres profonds et avaient misérablement péri broyés par leurs chevaux.

Le sentier était toujours abrupte et à peine praticable; notre marche fut encore interrompue par de nouveaux accidents : quelques bœufs,

brisés de lassitude, tombèrent épuisés et nous barrèrent le chemin : on fut obligé de les égorger; on improvisa une boucherie sous un berceau de feuillage, et, pour une valeur de vingt-cinq sous environ, nos domestiques achetèrent la moitié d'un bœuf qu'ils portèrent sur leurs épaules. Nous fûmes encore témoins, durant ce trajet périlleux, d'un malheur qui jeta la tristesse et la consternation dans tous les esprits : une jeune fille pesamment chargée heurta du pied contre une pierre énorme; elle perdit l'équilibre et tomba avec son fardeau dans le précipice sans fond : elle poussa un long cri de détresse, nous la suivîmes des yeux, mais elle disparut presque aussitôt, laissant derrière elle des traces de sang. Quelque temps après, nous vînmes stationner à *Debbé-Bahar*.

Ce village, que Bruce désigne improprement sous le nom d'Ippebaha, ne possède qu'une source qui suffit à peine à la consommation des habitants. Les femmes, chacune à son tour, viennent y puiser de l'eau avec une corne, et leur nombre est quelquefois assez considérable pour que les voyageurs altérés aient le temps de s'impatienter avant de pouvoir étancher leur soif. Lorsque nous arrivâmes à Debbé-Bahar, on venait de

faire la récolte du tef. Ce village, bâti sur le versant du Lamalmon, est entouré de gracieux bosquets qui recèlent les oiseaux les plus rares et les plus curieux de l'Abyssinie.

Depuis quelques jours, un évènement extraordinaire agitait les habitants de Debbé-Bahar; un assassin de profession était depuis longtemps la terreur du pays : grâce aux églises inviolables dont nous avons souvent parlé, il était parvenu jusqu'alors à se soustraire aux rigueurs de la justice. Dernièrement encore, il était sorti de sa retraite, et avait étouffé un enfant à la mamelle, parce que la mère dont il était, disait-on, amoureux, avait refusé de souscrire à ses coupables désirs : il s'était réfugié aussitôt dans l'église; mais à peine rentré dans son gîte, le feu avait dévoré cet asile sacré, et le scélérat, obligé de s'enfuir, erra toute une nuit dans les montagnes voisines : mais, craignant de tomber entre les mains de ses ennemis qui étaient à sa poursuite, lorsque l'église fut entièrement consumée, il vint s'asseoir sur les débris encore fumants de la charpente, et se croyant à l'abri de tout danger, il bravait les passants, et menaçait de sa vengeance ceux qui osaient l'injurier. Cependant, lorsqu'on eut appris de tous côtés que l'asile inviolable avait

été détruit par l'incendie, les parents des victimes immolées par le brigand se réunirent en grand nombre et enlevèrent le coupable pour le punir de ses forfaits. Lorsque le bruit de cette arrestation se fut répandu, et qu'on sut que l'assassin avait été saisi à la place où s'élevait naguère un refuge consacré, l'opinion publique fut partagée, et les uns crièrent au sacrilége, tandis que d'autres prétendaient que Dieu lui-même avait voulu livrer le scélérat entre les mains de la justice, puisqu'il avait permis que l'église qui lui servait de retraite fût la proie des flammes. Les villageois se trouvaient ainsi divisés, et il venait d'être décidé que le coupable serait conduit dans le Sémén pour être jugé par Déjaj-Oubi.

Le 13, nous continuâmes à descendre la montagne : le sentier était toujours infame; le paysage avait pris un aspect sévère, les arbres étaient rares et rabougris, et l'on voyait sur les flancs rocailleux du Lamalmon les traces profondes de torrents alors desséchés : la chaleur commençait à se faire vivement ressentir, et les habitants nous apprirent qu'à certaines époques de l'année ces contrées basses et humides étaient ravagées par des fièvres mortelles.

Après une descente longue et pénible, nous

arrivâmes sur les bords de la rivière de *Zarima*, qui coule du sud-est vers le nord-ouest et va se jeter dans le Tacazé, à Oualkaït : elle est alimentée par la fonte des neiges du Sémén, et quoique nous fussions alors au temps de la sécheresse, elle roulait encore un volume d'eau considérable. Son lit est formé de gros cailloux ; elle renferme beaucoup de poissons. Au dessous du lieu où nous la passâmes, elle reçoit le ruisseau de *Mäï-Agam*. Le marché de *Douro-Guébia* (marché des poules), ainsi nommé parce que la volaille y afflue, se tient tous les samedis sur la rive droite de Zarima. En approchant de cette rivière, dont les bords sont magnifiquement ombragés, la végétation avait repris sa fraîcheur.

A l'ouest de la vallée, le pays prend le nom de *Dagoussit*; à l'est, il s'appelle Guébia-Douro, et au sud se trouve le district de *Chaaganah*.

Après nous être baignés dans la rivière, nous commençâmes à gravir la chaîne qui s'élève en face du Lamalmon ; elle était couverte de bambous. Nous arrivâmes au hameau de *Coléma* ; les habitants nous reçurent assez bien ; ils nous fournirent des vivres en abondance, mais ils nous laissèrent coucher dans les champs : nous fûmes obligés d'allumer un grand feu pour éloi-

gner les bêtes féroces. Non loin de Coléma s'élève le fameux monastère d'Oaldubba, habité par un grand nombre de moines et de nonnes, dont la conduite n'est pas, dit-on, sans reproche. L'église qui avoisine le couvent est un asile vénéré par tous les Abyssiniens, et le prince du Samen, à l'exemple de ses prédécesseurs, y dépose ses richesses.

Le 14, nous traversâmes la rivière d'*Onzo*; elle est plus considérable que celle de Zarima : son onde est froide et limpide; elle se dirige vers l'Oualkaït et se perd dans le Tacazé; la route était toujours tracée dans les montagnes. Avant d'arriver au village de *Kouakhia*, dans la province d'*Adderkaï*, nous passâmes encore la poissonneuse rivière d'*Ancia*; son lit était large et son onde abondante : les montagnes voisines étaient couvertes de jasmin et d'autres plantes odoriférantes. C'est par erreur, sans doute, que Bruce appelle cette rivière Angueah : ce voyageur n'ignore pas que le cours d'eau qui porte ce nom se trouve entre la province d'Agguéla et Adoua; il l'a traversé lui-même et l'a parfaitement décrit.

Au sud-est d'Adderkaï, à une distance d'environ quatre lieues, se trouve la ville d'Agosa, peuplée en grande partie par de riches marchands

qui professent le mahométisme : ils ont, parmi eux, des cheikhs recommandables, sinon par leur probité, du moins par leur savoir : ils transcrivent le Coran sur du parchemin fabriqué dans le pays, et en distribuent de nombreux exemplaires dans toutes les parties de l'Abyssinie, et jusque chez les Galla. Le marché qui se tient à Agosa toutes les semaines à un jour fixe est très considérable, les commerçants s'y rendent de tous les points.

Dans le voisinage du village de Kouakhia, coule le ruisseau de *Maï-Loumi* (l'eau des citrons). On trouve sur les arbres qui ombragent ses bords un fruit rouge d'un goût acide, qui est de la grosseur d'une olive : les Abyssiniens en mangent beaucoup.

Nous rencontrâmes à Kouakhia plusieurs Tigréens que la misère avait chassés de leur pays : ils avaient passé le Tacazé et vivaient en paix dans la province d'Adderkaï, après avoir pris une part active aux guerres désastreuses qui avaient désolé leur malheureuse contrée. Les bêtes féroces rôdent en grand nombre aux alentours du village, et Bruce, qui y séjourna avec sa troupe, fut sur le point d'être dévoré par les hyènes.

Le choum du lieu nous envoya des provisions,

et les Tigréens nous prêtèrent asile dans leur camp défendu par une haie de ronces et de branchages épineux. Le lendemain, nous séjournâmes auprès de ces émigrés, et nous envoyâmes au marché d'Agosa le domestique de Kidana-Mariam, qui acheta des chèvres et du grain pour la route. A Adderkaï, les marchands sont obligés de payer des droits de douane.

Le 16, nous quittâmes le village : après une heure et demie de marche environ, nous eûmes à traverser la rivière de Maï-*Ergaf:* son lit de sable noir était presque entièrement desséché. Nous gravîmes une haute montagne et nous vînmes nous reposer sur les bords d'une source environnée de grands arbres qui couvraient la pelouse d'une ombre délicieuse. Nous descendîmes bientôt vers la belle rivière d'*Oubéa;* les terres incultes étaient couvertes de pommiers sauvages et de bambous; on apercevait de toutes parts de nombreux hameaux, et nous choisîmes celui de Maï-*Tsabéri* où nous reçûmes une douce hospitalité. Au milieu de ces montagnes qui se multipliaient à l'infini, nous découvrions à nos pieds une plaine de peu d'étendue, heureusement jetée au fond du pittoresque tableau qui se déployait à nos regards.

Depuis Maï-Tsabéri jusqu'au delà du Tacazé, les villages sont rares, et, sous peine de souffrir la faim dans ce trajet, il est indispensable de se munir de quelques provisions. La population de cette partie de l'Abyssinie est bien inférieure en beauté à celle de Gojam, du Béghemder et d'Ouagara; nous avons même remarqué, dans les hameaux où nous avons stationné, quelques hommes aux lèvres grosses et au nez un peu épaté. Bruce prétend que « c'est peut-être là que le climat commence à faire sentir son influence sur cette partie du visage qu'il rend si difforme chez les nègres en général, et principalement dans les Changalla dont le pays n'est qu'à deux journées de marche du Sémén. » On sait très bien que l'air, la chaleur, le milieu enfin dans lequel on vit influent nécessairement sur les populations; mais nous ne croyons pas que l'action du climat soit assez puissante pour changer complètement des races d'hommes qui sont d'ailleurs si rapprochés les uns des autres, et si les habitants du pays qui nous occupe maintenant ont quelque ressemblance avec les nègres, c'est tout simplement parce qu'ils ont avec eux des rapports intimes et fréquents.

Le 17, nous quittâmes Maï-Tsabéri et, par

une route facile, nous arrivâmes à la rivière de *Madacha* : quelque temps après, nous traversâmes l'admirable ruisseau de *Sourentia*, qui roule son onde pure sur un fond de roches, au milieu des palmiers qui semblent vouloir le dérober à la vue, et, plus loin, nous nous assîmes sous les ombrages frais de la source de Maï-*Aëni*. Cette riante oasis, au milieu d'un pays où la chaleur commence à se faire sentir, sert de station à toutes les caravanes qui fréquentent cette route. Ce jour-là, nos domestiques, privés des ustensiles de ménage, employèrent, pour faire leur pain, une méthode qui nous était encore inconnue : après avoir pétri leur farine dans une calebasse, ils allumèrent un feu bien vif, et lorsque la flamme fut éteinte et la fumée dissipée, ils firent rougir sur la braise plusieurs petits cailloux ronds qu'ils enveloppèrent de pâte : ils les glissèrent sous la cendre, et, quelques minutes après, ils les retirèrent, leur pain était cuit.

Nous voulions arriver sur les bords du Tacazé avant la fin du jour; et, après quelques instants de repos, nous poursuivîmes rapidement notre route : le soleil dardait ses rayons ardents sur nos tête nues, et nos longs cheveux ruisselaient de sueur : nous atteignîmes bientôt l'extrémité du

plateau que nous parcourions depuis Maï-Tsabéri, et nous commençâmes à descendre vers la grande rivière, par une pente d'abord assez pénible : il était difficile de découvrir le sentier qui côtoie le village de *Taboulaqué;* nous nous enfonçâmes dans les profondeurs de la vallée, et nous arrivâmes en courant sur les bords de la rivière; nos pieds s'étaient durcis dans nos longues courses, et nos souffrances étaient alors bien moindres.

Les pluies avaient cessé depuis bien longtemps; le Tacazé roulait paisiblement son onde limpide que les torrents desséchés ne venaient plus troubler, et, au lieu où nous le traversâmes, il avait à peine deux pieds d'eau : ici, son lit était plus large et la vallée plus richement décorée qu'à Adet : des arbres gigantesques et vigoureux s'élevaient sur les deux rives, et de jolis petits singes se poursuivaient sur leurs branches; de tous côtés, on distinguait des traces d'éléphant, et, au moment où nous passions la rivière, nous aperçûmes deux de ces monstrueux animaux qui disparurent à travers les arbres de la montagne.

Nous avions rencontré sur notre route un grand nombre d'hommes et de femmes qui vinrent stationner avec nous sur les bords du Ta-

cazé : au soleil couchant, nous allumâmes des feux qui éclairaient toute la vallée : une flamme ardente et soutenue s'élevait à travers un magnifique feuillage, et les ombres colossales des arbres, qui formaient sur nos têtes une voûte de verdure, tremblaient autour de nous. Le firmament était azuré et scintillant d'étoiles; son éclat et sa pureté contrastaient avec les teintes livides que nos brasiers répandaient aux environs; la température de la nuit était douce, et nous admirions ce beau spectacle en silence.

Nous avions fait balayer une place le long d'un arbre mort, horizontalement couché : cet arbre était creux et servait de demeure à un serpent qui, réveillé par les vives sensations de la chaleur, releva la tête : il se disposait à sortir, lorsqu'un de nos domestiques, qui l'aperçut, poussa un cri de frayeur et donna l'alerte à la petite troupe réunie autour du feu : nous saisîmes tous de gros bâtons, et nous en assenâmes plusieurs coups au reptile, qui fut divisé en quatre tronçons que nous fîmes brûler dans notre foyer : ainsi délivrés de ce dangereux ennemi, nous nous endormîmes sur la terre, mais notre sommeil ne fut pas de longue durée.

Un Abyssinien possédait un bœuf malade :

persuadé que cet animal n'aurait pas la force de gravir la montagne qui se présentait devant nous, il résolut de l'immoler et de vendre ou de donner la viande à ses compagnons de voyage affamés : il fut aisé de trouver un sacrificateur, car tous les Abyssiniens sont bouchers : lorsque le bœuf fut écorché et dépecé, on suspendit les divers membres aux branches des arbres et chacun se coucha. Le silence de la nuit était interrompu par le hurlement des hyènes et le mugissement des hippopotames : ceux d'entre nous qui, pressés par la soif, étaient obligés d'aller puiser de l'eau à la rivière, avaient soin de se munir d'un bâton bien enflammé qu'ils agitaient dans tous les sens pour effrayer les bêtes féroces qui nous menaçaient de toutes parts.

Tout le monde reposait depuis plus d'une heure, la flamme brillante de nos feux avait pâli et les brasiers étaient presque éteints : on n'entendait plus la voix sinistre de l'hyène; et le cri sauvage de l'hippopotame n'était alors qu'un rauque et sourd gémissement : tout à coup un rugissement féroce qui se fit entendre à nos côtés glaça d'effroi nos compagnons assoupis, qui s'éveillèrent en sursaut et coururent à leurs armes : un lion à l'œil enflammé, attiré sans doute par

l'odeur du sang qu'on venait de répandre, se précipita avec furie sur quelques malheureuses femmes qui pressaient dans leurs bras et cherchaient à cacher entre leur sein de pauvres petits enfants encore à la mamelle : avant d'avoir eu le temps de nous lever et de pouvoir songer à nous défendre, le lion rugissant avait fait un effroyable carnage; on entendait des cris lamentables et des plaintes de mourants. Les Abyssiniens tremblaient, nous avions arraché de leurs mains deux lances inutiles et notre bras gauche était armé d'un bouclier; les plus intrépides de la troupe s'étaient groupés autour de nous, le sabre ou la lance au poing, quelques uns avaient pris la fuite : le lion qui ne rencontrait plus de victimes éparses rôdait autour de nous : nous avions formé un carré, et, immobiles, nous présentions la pointe de nos armes à notre formidable ennemi qui brandissait sa queue et poussait des rugissements saccadés; ses regards étincelaient et éclairaient une scène affreuse : nous suivions tous ses mouvements avec une attention soutenue, et il chercha vainement à nous surprendre, nous nous tenions toujours sur la défensive, et nul de nous ne songeait à attaquer ce terrible adversaire, qui bondissait avec rage et semblait s'irriter de notre

apparente impassibilité. Enfin, fatigué sans doute par notre résistance inerte, le lion se précipita de nouveau sur les victimes qu'il avait déjà immolées, les déchira de ses griffes, saisit entre ses dents un malheureux enfant qui se plaignait encore, et s'éloigna en grondant ; de temps en temps, il détournait la tête et paraissait regretter de nous abandonner ainsi le champ de bataille : nous crûmes plusieurs fois qu'il allait revenir sur ses pas ; mais, heureusement pour nous, il continua à s'éloigner et disparut bientôt dans les ténèbres.

Délivrés d'un danger si terrible, nous nous empressâmes autour des cadavres qui ensanglantaient la terre : nous trouvâmes une femme qui respirait encore, nous visitâmes ses blessures et nous vîmes, à notre grande satisfaction, qu'elle était à peine égratignée et que sa vie ne courait aucun danger. Lorsqu'elle fut remise de sa frayeur, elle jeta les yeux autour d'elle et demanda son enfant ; personne n'osa lui répondre, elle ne devait plus le revoir : elle comprit notre silence, et, poussant d'horribles vociférations, elle s'arracha les cheveux et se déchira le visage ; nous cherchâmes vainement à la calmer et à la retenir ; elle s'était levée et voulait, disait-elle,

se mettre à la poursuite du lion et lui ouvrir les entrailles de ses ongles; mais, écrasée sous le poids de sa douleur, elle retomba épuisée et demeura longtemps sans donner aucun signe de vie. Lorsqu'elle s'éveilla de sa léthargie, elle était plus tranquille, elle versa d'abondantes larmes et attendit le jour avec quelque résignation.

Les fuyards étaient revenus près de nous, et comme personne n'osait plus se livrer au sommeil, nous nous occupâmes à ensevelir les morts; sous les arbres solitaires de la vallée, nous creusâmes une grande tombe d'un pied de profondeur, et nous y déposâmes cinq cadavres défigurés. Lorsque nous eûmes accompli ce pieux devoir, l'aurore commençait à paraître, et nous nous éloignâmes tristement de la fatale rivière: nous reçûmes les félicitations de nos compagnons d'armes, et plusieurs d'entre eux nous appelaient leurs sauveurs.

Le malheur dont nous venions d'être témoins nous avait douloureusement impressionnés, et nous cheminions à pas lents et en silence. C'était le 18 février : après une longue et roide montée, nous atteignîmes les vastes plateaux du Siré. Nous nous reposâmes quelques instants sur les bords du ruisseau de *Chakha*, qui coule au pied

d'*Adde-Daga*-Chakha, dont le marché a lieu tous les samedis; on y vend surtout des troupeaux de menu bétail. Nous nous remîmes bientôt en route : après deux heures de marche environ, nous traversâmes le bourg d'*Abba-Gouna*, dans le district d'*Ataro*, et nous vînmes coucher au hameau de *Maï-Chébenni*, arrosé par un torrent du même nom, dont les bords sont plantés de palmiers sauvages : nous avions remarqué un grand nombre de ces arbres depuis que nous cheminions sur cette plaine aérienne couverte de riches pâturages et de belles cultures. Non loin du lieu de la station s'élevait une montagne escarpée, formée d'énormes blocs de rochers rouges qui ressemblaient à du marbre.

Quand nous arrivâmes dans le village de Maï-Chébenni, la guerre venait d'éclater entre deux chefs voisins, dont l'un était l'ennemi et l'autre l'allié de Déjaj-Oubi : ce dernier avait obtenu quelques avantages, mais les routes étaient peu sûres; plusieurs villages avaient été pillés par des bandes de soldats qui ne respectaient pas toujours les voyageurs. Quoique les Tigréens ne se piquent pas d'être hospitaliers, les habitants de Chébenni, qui avaient pris parti pour le prince du Sémén, nous accueillirent avec bonté, et nous

engagèrent beaucoup à nous tenir en garde contre les voleurs, qui, profitant des troubles politiques, se réunissaient en grand nombre et détroussaient les passants.

Les villageois nous apprirent qu'une caravane, commandée par *Ato-Dérèz*, l'un des principaux facteurs de Déjaj-Oubi, n'avait osé s'aventurer dans le pays sans escorte, et qu'une petite troupe de soldats avait été chargée de la protéger en cas de besoin : nos hôtes nous proposèrent de nous accompagner jusqu'à Axoum; mais, comme il nous eût été impossible de les récompenser de leur service, nous les remerciâmes de leur offre obligeante, et nous partîmes seuls.

Bruce, qui a traversé le torrent de Maï-Chébenni, le désigne à tort sous le nom de Maisbinhi; en conservant même cette dénomination, l'orthographe serait néanmoins vicieuse; car le voyageur anglais aurait dû écrire Maï-Sbinni : le mot Maï signifie eau, en langue du Tigré, et il précède tous les noms de rivière ou de fleuve.

Cinq quarts d'heure environ après notre départ, nous traversâmes le Maï-*Témén*; l'époque des semailles approchait, et les paysans des environs avaient mis le feu aux herbes qui envahissaient leurs champs : non seulement ils chassaient

par ce moyen les reptiles, les taupes et les rats qui dévastent les récoltes, mais ils prétendaient encore que la cendre des plantes engraissait leurs terres et remplaçait le fumier dont on ne fait usage dans aucune partie de l'Abyssinie.

Nous étions entourés de magnifiques pâturages desséchés, et, de tous côtés, l'incendie se développait rapidement. Nous étions menacés d'être brûlés vifs ; mais, heureusement pour nous, la fraîcheur de la pelouse qui tapissait les bords du Témén arrêta les progrès du feu : nous commencions à être suffoqués lorsque l'incendie se ralentit.

Jusqu'au delà de Maï-Témén, la route avait été unie et facile ; nous avions toujours évité les vallées profondes qui, s'entr'ouvrant à droite et à gauche, conduisaient les eaux dans le Tacazé; mais en approchant de la rivière de *Goumélo,* si gracieusement ombragée, il fallut descendre et remonter péniblement pour revenir sur le plateau. C'est non loin des bords du Goumélo que Bruce place la ville de Siré, qui n'existe plus aujourd'hui.

Nous arrivâmes bientôt dans le village de *Guerdat,* que nous apercevions depuis quelque temps sur une montagne voisine qui s'élevait à

gauche de la route. Le choum du lieu, que nous avions connu dans le Tigré, nous traita magnifiquement : c'était le frère du gouverneur qui nous avait protégés à Emni-Harmas; il n'ignorait pas qu'Oubi nous avait accueillis avec les plus grands égards, et comme il nous croyait toujours en faveur auprès de son maître, il chercha à s'attirer notre bienveillance en nous recevant de son mieux. Nous fûmes étonnés d'apprendre que son frère avait encouru sa disgrace pour avoir souffert qu'on nous eût extorqué quelques talaris dans un village qui se trouvait sous sá domination.

Nous partîmes le 20 de Guerdat, et après deux heures de marche, nous nous arrêtâmes sur les bords du ruisseau de Maï-*Laam* (l'eau du bœuf), ainsi nommé à cause des innombrables troupeaux de gros bétail qui paissent en temps de paix dans ce riche pays, l'un des plus fertiles de l'Abyssinie. Nous étions alors dans le district de *Bélessa*, et nous nous dirigeâmes vers le village de *Touarou*, sur les bords d'un ruisseau du même nom : nous atteignîmes dans ce lieu la caravane d'Ato-Dérèz, qui allait vendre des dents d'éléphant à Massaouah. Le chef des marchands parut charmé de nous voir; il avait établi son camp à deux cents

pas des maisons, et il nous engagea fortement à passer la nuit dans sa tente : il nous apprit que les habitants de Touarou étaient tous des brigands qui, depuis la mort de Saba-Gadis, ne vivaient que de rapine, et il ajouta que nous avions été bien imprudents d'oser venir seuls demander l'hospitalité dans ce repaire de voleurs et d'assassins. Pendant que Dérèz nous parlait ainsi, nous vîmes venir un homme de sa suite, qui s'était retardé en route; il arriva tout essouflé, et nous dit qu'il avait rencontré une bande de pillards qui nous cherchaient pour nous attaquer; contrariés de n'avoir pu nous trouver, ils étaient tombés sur deux pauvres marchands qu'ils avaient dévalisés, et, persuadés que nous avions dû rejoindre la caravane d'Oubi, ils avaient renoncé à nous poursuivre.

Le jour suivant, nous partîmes de Touarou avec Ato-Dérèz : sa caravane, défrayée en route par les habitants du Tigré, allait à petites journées; et comme nous étions impatients d'arriver à Adoua, nous prîmes les devants; et, après avoir franchi une muraille entièrement ruinée qui paraît être un reste des anciennes constructions d'Axoum, nous arrivâmes daus cette ville où nous avions reçu un accueil si flatteur : nous nous ar-

rêtâmes sous le vieux daro qui s'élève en face de son église, et l'un de nos domestiques se rendit chez les prêtres que nous avions connus autrefois, pour les informer de notre arrivée; mais, par une fatalité singulière, ils étaient tous morts ou absents, personne ne nous offrait l'hospitalité, et nous crûmes qu'au milieu de la ville d'Axoum nous allions être obligés de passer la nuit dehors. Nous nous étions serrés avec nos mules et nos effets autour de notre grand arbre, et, encore préoccupés de la scène affreuse qui avait eu lieu sur les rives du Tacazé, nul de nous ne songeait à s'endormir. Peu de temps après le coucher du soleil, la ville fut envahie par les hyènes qui rôdaient silencieusement dans les rues et s'arrêtaient en passant près du daro qui nous abritait de ses branches : nous parvînmes à éloigner ces animaux féroces en leur lançant de grosses pierres : nous étions fatigués, et, malgré le danger que nous courions, nous avions peine à vaincre le sommeil; heureusement, deux soldats d'Axoum, qui nous aperçurent en rentrant chez eux, nous amenèrent dans leur maison, où nous pûmes reposer en sûreté.

Le 22, nous étions déjà en route, lorsque nous rencontrâmes le choum de la ville sacrée, qui

rentrait dans sa demeure, suivi de tous ses courtisans : ce gouverneur venait d'accompagner son frère au cimetière, et il s'approcha de nous pour nous supplier de vouloir bien assister au repas funèbre : il fut si pressant avec nous, il paraissait désirer si vivement notre présence, la présence de deux blancs à ce banquet, que nous crûmes devoir nous rendre à sa prière, et nous le suivîmes chez lui. Nous entrâmes dans une vaste cour ; le choum commença à rendre la justice à quelques uns de ses sujets ; un prêtre fit ensuite une courte prière, et nous nous assîmes en grand nombre autour d'une table abondamment servie. Après le repas, chacun fut libre de se retirer, et nous prîmes aussitôt le chemin d'Adouâ. Nous laissâmes à notre gauche une petite aiguille que l'on remarque encore debout au milieu des rochers, et, une heure en delà d'Axoum, nous vîmes se terminer ces vastes plateaux qui s'étendent jusqu'à la vallée du Tacazé : ils sont interrompus de temps en temps par des collines transversales qui s'élèvent çà et là isolées, et qu'on est quelquefois obligé de gravir. Cette grande chaîne, élevée bien au dessus de la plaine, est de la même nature que celle du Sémén et appartient à la même formation.

Nous étions joyeux de nous trouver si près d'Adoua où nous allions voir des blancs, des Européens : nous nous arrêtâmes sur les bords de Maï-*Choungourti*. M. Isemberg et Joannes l'armurier, instruits de notre arrivée par le domestique de Kidana-Mariam qui nous avait précédés à la ville, vinrent au devant de nous et nous témoignèrent la vive satisfaction qu'ils avaient à nous revoir après une aussi longue absence : nous rentrâmes ensemble à Adoua, et nous nous rendîmes dans la maison de M. Gobat, qui était toujours malade ; sa femme lui avait donné un enfant, et nous trouvâmes ainsi un blanc de plus dans cette ville.

Nous allons profiter de notre séjour à Adoua pour parler de l'industrie et du commerce des Abyssiniens.

III.

SOMMAIRE.

De l'industrie. — Les tisserands. — Coton d'Abyssinie. — Manière de le carder et de faire la toile. — Le métier des Abyssiniens. — Tissus pour les caleçons et les chemises. — Les forgerons. — Manière de faire les sabres, de réparer les fusils. — Couteaux. — Rasoirs. — Aiguilles. — Haches. — Balles en fer. — Les forgerons sont accusés de magie. — Une histoire à ce sujet. — Les tanneurs. — Préparation des peaux. — Parchemin. — Outres. — Préparation des peaux de tigre, de lion et de mouton. — Usage de l'argent en Abyssinio. — Mines d'or. — Sel gemme. — Bois de construction. — Poterie. — Usage de la paille, de l'osier, des roseaux. — Manière de faire la farine. — Divers emplois des cornes. — Ivoire. — Liqueurs spiritueuses. — Drap. — Poudre. — Indigo. — Lin. — Aloès. — Boucheries.

CHAPITRE III.

Comme les sciences et les arts, l'industrie, qu'on a si justement appelée la nourricière des peuples, est encore dans l'enfance en Abyssinie : cette contrée si féconde et si riche, reléguée dans un coin de l'Afrique, vit dans un isolement déplorable : la guerre qui la désole et le manque de

communications avec les diverses parties du globe civilisé seront longtemps un obstacle au développement de ses facultés industrielles. D'ailleurs, en Abyssinie comme dans tous les pays arriérés, chacun est son boulanger, son tisserand, son tailleur, son armurier, etc.; personne ne s'occupe d'un travail spécial, et les arts et les métiers doivent nécessairement en souffrir.

Les industriels les plus importants de cette contrée sont ceux qui s'occupent de la fabrication des tissus : les musulmans en ont presque le monopole : la difficulté de se procurer un métier empêche les Abyssiniens en général de se livrer à ce genre de travail : les instruments que les mahométans emploient pour cette fabrication sont assez perfectionnés pour faire supposer qu'ils ont été apportés d'Arabie par les pélerins de Dérita ou d'Alio-Amba. Nous avons vu qu'en Abyssinie le pouvoir est chrétien, et les musulmans qui se trouvent exclus des fonctions gouvernementales sont obligés, pour vivre, de s'occuper de commerce et d'industrie.

On recueille du coton dans un grand nombre de provinces; les bords du Tacazé et la plaine de Dembéa en produisent abondamment : la position géographique du pays le rend très propre à la

culture de cette plante; car, d'après M. de Humboldt, les malvacées entrent pour un trente-cinquième dans la masse totale de la végétation vers les contrées équatoriales dont l'Abyssinie n'est pas très éloignée. Le cotonnier de ce pays ne s'élève guère au dessus de trois ou quatre pieds, tandis que celui de l'Inde, de l'Égypte et de l'Arabie acquiert jusqu'à quinze pieds de hauteur et quelquefois davantage.

Les femmes font vibrer la corde d'un arc à travers les flocons de coton pour en chasser la graine, mais cette manière de carder est très imparfaite. La quenouille est inconnue dans le pays, mais le fuseau dont les Abyssiniennes se servent pour filer est absolument semblable à celui qu'emploient encore les ménagères d'Europe.

Le tisserand fait bobiner le fil et le trame; il ourdit la chaîne, sans jamais savoir donner à la toile des dessins variés; les fils ont presque toujours une égale longueur, parce que les tissus qu'on fabrique ont, en général, la même dimension. Le métier se compose de quatre montants de trois pieds de haut, réunis par autant de traverses. A l'extrémité est placé un cylindre en bois, autour duquel l'ouvrier roule la chaine; sur le

devant est la poitrinière, et au dessous se trouve le déchargeoir.

On passe alternativement les fils de la chaîne dans deux lames; et deux marches que l'on fait mouvoir divisent la chaîne en deux parties qui viennent se croiser sur le fil transversal lancé au moyen d'une navette. Le battant est fixe; dessus et derrière, on voit les lames unies par les marches et des baguettes en bois qui maintiennent l'envergure des fils. Les ouvriers sont assis par terre et leurs pieds retombent dans une espèce de citerne creusée au dessous du métier.

Les tisserands d'Abyssinie travaillent avec beaucoup de facilité; les toiles qui sortent de leurs ateliers sont toujours blanches; mais on ajoute au bas une bande rouge ou bleue, qui varie de largeur, selon la finesse du tissu : les toiles qui servent de monnaie, et qu'on appelle *chamma*, ont une bande noire; les qualités désignées sous le nom de *kouaré* sont supérieures aux premières, et leur bande est rouge : les *morgaf*, qu'on ne fabrique que dans les ateliers de Gondar, sont les tissus les plus fins; ils ont une riche bordure en soie de quatre doigts de large. Ces toiles sont un objet de luxe, et les princes eux-mêmes ne revêtent pas tous les jours un morgaf, c'est une

parure très recherchée des dames qui mettent tout en œuvre pour se la procurer. Sahlé-Sellassi a dans son palais des tisserands qui rivalisent avec ceux de Gondar : sa cour, comme nous l'avons déjà fait observer, est la plus brillante de l'Abyssinie, et les riches toiles que l'on confectionne pour l'usage de ce prince magnifique sont toujours sillonnées, en plusieurs sens, de bordures soyeuses et éclatantes.

Les tissus dont on se sert pour les caleçons, les chemises et les ceintures sont plus serrés et plus forts que les toiles dont nous venons de parler ; ils n'ont ordinairement que de dix-huit à vingt pouces de large.

Si l'ouvrage ne manque jamais aux tisserands, les forgerons, de leur côté, ne sont pas oisifs : l'Abyssinie renferme des mines de fer d'une grande richesse ; mais les naturels ne savent pas les exploiter, et ils n'en retirent que de modiques avantages.

Un ouvrier abyssinien qui veut faire un sabre prend une plaque de fer d'une longueur convenable, il la bat à chaud jusqu'à ce qu'il lui ait donné la forme voulue, et il achève de la polir avec une lime ; il la remet ensuite au feu et la trempe. Après ces diverses opérations, il ai-

guise son sabre sur une pierre, et son travail est fini. Comme la houille est inconnue dans le pays, les forgerons brûlent du charbon de bois et excitent leur feu avec un soufflet à main. Les sabres abyssiniens, appelés *goradé*, sont à deux tranchants et recourbés comme ceux des mamelucks. Les naturels préfèrent à leurs goradés les sabres venus d'Europe.

Les fers des lances se préparent de la même manière que ceux des sabres : ils sont d'une grandeur démesurée, en sorte que ces lances sont extrêmement lourdes. Le fer est fixé à un bâton bien droit au moyen de petits clous et de fils de laiton; à l'extrémité inférieure, s'allonge, en spirale, une bande en fer qui fait le contrepoids. Les lances abyssiniennes sont simples, mais élégantes.

Les ouvriers du pays sont incapables de confectionner une arme à feu. Les Cophtes, les Arméniens et les Grecs, qui depuis longtemps fréquentent l'Abyssinie, leur ont appris à réparer un fusil, et, lorsque le canon se partage en deux, ils sont assez habiles pour souder les parties d'une manière solide. L'armurier de Sahlé-Sellassi, l'élève d'Elias, dont nous avons parlé à Angolala, savait faire une platine com-

plète, une platine de fusil à pierre avec ses vis, ses ressorts et toutes les pièces qui la composent. Si Chacol nous avait suivis en France, comme il le désirait, il serait devenu un ouvrier consommé; mais le roi de Choa ne put jamais consentir à laisser partir son armurier.

Dans tous les cantons de l'Abyssinie, on fait des couteaux qu'on trempe de la même manière que les sabres, mais qui ne coupent pas aussi bien : quand les princes se mettent en campagne, ils en font transporter un grand nombre dans leur bagage, et on les distribue aux principaux convives, dans les repas solennels : les soldats abyssiniens, pour découper la viande, se servent toujours de leurs sabres.

On fabrique aussi des rasoirs, et, quoique bien inférieurs à ceux qui arrivent d'Arabie ou de l'Inde, ils sont néanmoins assez bons pour qu'on puisse se raser la barbe et même la tête; ils ont, en petit, la forme des goradés, mais ils ne coupent que d'un seul côté : les manches sont en fer au lieu d'être en bois ou en corne, comme ceux des couteaux, et ils ne sont pas séparés du tranchant. Afin de conserver leurs rasoirs, les Abyssiniens les enveloppent dans un linge imbibé de beurre. Les ouvriers du pays font en-

core des ciseaux, mais ils sont très imparfaits; ils jouent mal, et, à moins d'en avoir une longue habitude, il est presque impossible de s'en servir.

Les Abyssiniens font aussi des aiguilles; voici comment ils s'y prennent : ils ont plusieurs broches en fer qu'ils battent à chaud avec un marteau; ils cherchent, autant que possible, à leur donner une forme cylindrique, les liment longtemps pour les rendre effilées, et percent les têtes avec un poinçon : on ne peut se servir de ces aiguilles que pour un travail grossier; elles se tordent facilement, et la pointe ne tarde pas à s'émousser. Pour les broderies des chemises et des caleçons de femme, pour coudre la percale ou le drap, en un mot, pour tous les ouvrages qui exigent quelques soins, on est obligé d'avoir recours à nos aiguilles.

Outre les limes que les caravanes apportent de Massaouah, les Abyssiniens en possèdent encore de leur façon; pour les fabriquer, ils prennent des morceaux de fer aplatis qu'ils font rougir dans un brasier ardent, et, au moyen d'un ciseau et d'un marteau, ils pratiquent des entailles parallèles sur les lames; mais ces limes n'ont pas de résistance, et leurs aspérités disparaissent à un frottement rude.

L'un des instruments les plus parfaits, fabriqués par les Abyssiniens, est la hache; elle leur sert à couper les arbres et à équarrir le bois : les portes des maisons des princes, dont chaque battant a quelquefois deux pieds de large sur deux pouces d'épaisseur et dix pieds de hauteur, sont faites à coups de hache; mais cet instrument n'est guère propre à économiser le bois; car, si grand que soit un arbre, ils n'en obtiennent jamais qu'une seule planche, le reste s'en va en copeaux.

Les forgerons abyssiniens se servent encore du fer pour fabriquer de grands fourneaux portatifs qu'on remarque ordinairement dans les appartements des rois. Lorsque les chefs d'armée entrent en campagne, ils ont toujours soin d'en faire emporter quelques uns, et, dans les lieux de station, on les place à l'entrée de la tente du général; on y fait un feu très vif, et aux heures du repas, on passe, à travers la flamme, d'énormes tranches de bœuf et des quartiers de chèvre ou de mouton, qui se noircissent à la fumée, et qu'on présente aux convives attablés ou debout, qui rappellent par leur voracité les héros grossiers d'Homère. On fait en outre, dans le pays, des chaînes grosses et petites, des balles

qui abattent les éléphants, les rhinocéros et les hippopotames, et que, par cette raison, les naturels préfèrent aux balles en plomb, qui s'aplatissent sur la peau de ces divers animaux; mais ces balles en fer, qui ne sont pas sphériques, se placent quelquefois en travers dans le canon du fusil et le font éclater; enfin on fabrique, en Abyssinie, des tenailles, des clous, des forets, des marteaux; et à Choa, dans les ateliers de Sahlé-Sellassi, nous avons vu deux étaux et des vis en fer de quatre pouces de long sur un demi de rayon; mais ces objets sont des chefs-d'œuvre du pays, et on ne doit pas les ranger au nombre des produits de l'industrie abyssinienne.

Comme les alchimistes du moyen-âge, les forgerons d'Abyssinie sont accusés de magie : on leur attribue une puissance surnaturelle, et ils sont la terreur de cette contrée; on croit qu'ils jettent des sorts sur leurs ennemis, qui ne peuvent alors se soustraire à leur influence fatale. Le mot de bouda, qui signifie en même temps sorcier et forgeron, est un épouvantail, et on ne le prononce qu'en tremblant; ce mot, adressé à un homme qui ne travaille pas le fer, est considéré comme une insulte, parce que l'on est persuadé que les magiciens comme les démons n'ont de pouvoir

surhumain que pour mal faire. Nous avons vu que les Abyssiniens subalternisaient la race noire à la race blanche, et, en conséquence de la supériorité qui nous était accordée à cause de notre couleur, les naturels cherchaient quelquefois à nous opposer comme de bons génies à leurs sorciers malfaisants.

Dans la province de Béghemder, entre Chémi et Mahdéra-Mariam, nous aperçûmes, au milieu d'un paysage désert, une espèce de grotte creusée au pied d'un monticule : nous nous disposions à pénétrer dans l'intérieur, lorsque nous en vîmes sortir un homme qui se troubla à notre vue : ses rudes cheveux étaient négligés et touffus, sa barbe était grise et ses vêtements sales ; sa physionomie avait quelque chose de sauvage et d'égaré, on pourrait presque dire de prophétique. Étonnés de rencontrer cet étrange ermite dans un semblable lieu, nous lui demandâmes si cette grotte était sa demeure ordinaire, et, après nous avoir considérés avec attention, il soupira profondément et nous répondit que la méchanceté des hommes l'avait forcé à se séparer de la société, et qu'il avait choisi pour retraite cet asile ignoré où, depuis quelques mois seulement, il jouissait du calme qu'il avait cherché vainement durant

sa vie entière. Curieux de connaître la vie de cet homme, nous lui demandâmes son histoire ; il nous engagea à nous asseoir sur le gazon qui tapissait le seuil de sa grotte, et nous parla ainsi :

« Je suis né à Enchetcab, dans le Sémén ; je passais mon temps à faire des sabres et à réparer des fusils ; j'étais habile ouvrier, et notre prince me traitait avec les plus grands égards. Malheureusement pour moi, quelques hommes, jaloux de mon talent, prétendirent que j'entretenais des rapports avec le diable et que j'avais fait mon apprentissage à son école ; on ajoutait que j'avais vendu mon ame à Satan qui, pour me dédommager, m'avait transmis une partie de sa puissance ; on m'accusait de tous les malheurs qui affligeaient mon pays, et tout le monde me haïssait : néanmoins personne n'osait me nuire parce qu'on me craignait ; mais on me fuyait comme on fuit une hyène, et ceux qui n'avaient pu éviter de se trouver sur mon passage faisaient le signe de la croix comme pour écarter l'esprit malin, et les plus hardis se hasardaient quelquefois à m'insulter : je n'avais pas un seul ami, et, si je m'approchais d'une femme, elle me repoussait avec horreur ; si un enfant mourait en naissant, on disait que j'avais jeté sur lui un charme fatal

dans le sein même de sa mère; si un grand personnage perdait son rang, c'était parce que je l'avais regardé *de mauvais œil*; et si nos soldats étaient vaincus, j'avais contribué à leur défaite par mes sortiléges. A entendre mes adversaires, j'étais l'ennemi juré du genre humain, je souffrais du bonheur d'autrui, et mon seul plaisir était de jeter le désordre et le trouble dans les familles et dans l'État. J'étais obligé de dévorer mes chagrins en silence, personne n'aurait eu pitié de moi; je vivais seul et retiré, et, ne pouvant supporter plus longtemps une existence semblable, je me déterminai à m'expatrier : je quittai Enchetcab que je regrette toujours, et je vins m'établir à Gondar. Je continuai à travailler le fer dans cette capitale; mais, poursuivi sans doute par un mauvais génie, je fus de nouveau accusé de sorcellerie; je me trouvai en butte à toutes sortes d'outrages, et je me vis encore obligé de m'éloigner de Gondar : j'errai longtemps de village en village, je parcourus successivement le Tigré, Béghemder, la province d'Amhara et Gojam; partout je fus maltraité, repoussé; j'avais sans doute été maudit dès le sein de ma mère, et on devait lire sur mon visage le signe de ma réprobation. Fatigué du monde qui

semblait m'avoir voué une haine implacable, je résolus de me retirer dans quelque solitude obscure et d'y passer le reste de mes jours. Après avoir séjourné dans les principales villes de Gojam, je venais de passer le Nil, et, en traversant ce paysage solitaire, j'aperçus cette grotte, au pied de ce monticule ; je crus que Dieu lui-même m'offrait un asile, et j'en pris aussitôt possession. Je vais tous les soirs mendier mon pain dans un hameau du voisinage, et, les jours de marché, je me rends quelquefois à la ville de Mahdéra-Mariam, où je reçois d'abondantes aumônes qui me suffisent ordinairement pour une semaine entière. Oh ! si, au lieu d'être forgeron, j'avais travaillé la terre ou embrassé le métier des armes, je n'aurais pas été obligé de m'exiler, je serais encore dans mon pays natal, au milieu d'une famille qui m'aimerait, et je vis seul ici, dans une grotte que les bêtes féroces viendront peut-être me disputer un jour ; oh ! pourquoi suis-je né forgeron ? mon habileté dans cet art fera le malheur de ma vie entière. »

L'histoire de cet homme, que nous avons cru devoir rapporter ici, nous prouva qu'en Abyssinie il n'est pas toujours avantageux d'embrasser

l'état de forgeron, quoiqu'il soit, en général, très lucratif. Nous ajouterons néanmoins que les préjugés contre les travailleurs de fer sont moins répandus à Choa que dans le Tigré et le pays d'Amhara; et les blancs, quelle que soit leur habileté, ne sont jamais soupçonnés de magie. Mais revenons.

Un grand nombre d'Abyssiniens s'occupent de tannerie; mais les peaux d'ânes, les cuirs de chevaux ou de mulets ne leur sont d'aucune utilité : quand ces animaux meurent, on les traîne dans les champs, à quelque distance des habitations, et personne ne se donne la peine de les écorcher. A Gondar, à Dérita, à Adoua, à Antalo et dans plusieurs autres villes ou villages d'Abyssinie, on prépare des peaux de bœuf qui sont recherchées même par les Arabes. Dès qu'un bœuf a été dépouillé, le tanneur emporte la peau, qu'il accroche à des piquets fichés en terre pour l'empêcher de se contracter, et, après avoir enlevé le poil, il parvient à la rendre souple et à lui donner une teinte rougeâtre avec une préparation dont tous ces ouvriers font mystère. Avec les peaux de chèvre et de mouton, on fait du parchemin qui ne le cède pas à celui qu'on employait autrefois en Europe. Le par-

chemin qu'on fabrique à Axoum est le plus renommé du pays.

Les peaux de chèvre et de mouton servent aussi à faire des outres que les Abyssiniens appellent *sillicha*; on les emploie à plusieurs usages; on les remplit de grains, on y renferme les vêtements qu'on veut préserver de la dent des souris, et nous avons vu de quelle manière les femmes s'en servaient pour traverser les rivières. C'était aussi dans des outres qu'on enfermait autrefois les têtes des rebelles, pour les envoyer aux souverains. Tous les Abyssiniens savent faire des sillichas.

Nous avons souvent parlé des peaux de mouton, de tigre ou de lion, que les naturels découpent en palatine ou en petits manteaux qu'ils jettent avec tant de grace sur leurs épaules : après avoir dépouillé ces animaux, ils appliquent contre un mur, au moyen de chevilles en bois, leurs peaux bien tendues et les laissent sécher en cet état; comme elles sont entièrement raides lorsqu'on les détache, on les presse et on les froisse entre les mains et sous les pieds pour leur donner de la souplesse : les peaux dont se parent les grands personnages sont doublées en indienne ou en soie, et brodées, sur le haut, en maroquin rouge

venu d'Arabie : elles ont sur le devant une agrafe en cuir.

Dans plusieurs provinces, les habitants couchent sur des peaux de buffle ou de bœuf qui n'ont pas été tannées : celles qui ont le poil blanc et ras sont les plus estimées; les grands en recouvrent les siéges dont ils se servent en voyage.

Les fourreaux des sabres et des couteaux sont en cuir; les moines portent des manteaux en peaux jaunes, et, dans certains cantons, les femmes pauvres et surtout les jeunes filles se couvrent avec des espèces de jupes en cuir. Les ceinturons, les sangles, les brides et les courroies sont en peau de bœuf. A Choa, nous avons vu des dépouilles de buffle dont une seule pourrait servir de lit à une famille tout entière.

Avec des peaux d'hippopotame et même de buffle, on fait des cravaches et des boucliers à l'épreuve de la balle : les princes et les gouverneurs les doublent en drap ou en velours, et les recouvrent, en dessus, de plaques en métal.

On ne se sert de l'argent que pour couvrir les fourreaux ou les poignées de sabre; mais à Choa, les brides, les selles, les armes et les parasols de Sahlé-Sellassi en étaient recouverts. Les Abyssiniens qui ne savent pas exploiter les mines d'ar-

gent sont obligés de faire fondre dans un creuset les talaris qu'on leur apporte d'Europe. Ils frappent l'argent à froid avec un marteau pour lui donner la forme convenable; et comme alors la couleur de ce métal est aussinoire que celle du fer, on le frotte, pour le rendre luisant, avec un linge imbibé d'eau et de jus de citron. On fait avec cet argent des bagues et des chaînes que les femmes portent autour de leur cou.

L'usage du cuivre n'est pas aussi généralement répandu que celui de l'argent : les plaques de certains boucliers et les colliers des mules, la parure des Agous et les lourds pendants d'oreilles des femmes païennes qui habitent dans le voisinage de Gondar sont en cuivre.

On trouve des mines d'or dans plusieurs provinces d'Abyssinie et principalement chez les Changalla du nord et dans le pays compris entre le Fazouglou et les montagnes des Agous, mais on n'en retire presque rien; on trouve aussi des paillettes d'or en lessivant le sable de certaines rivières, et l'on nous a assuré que, sur les bords du Nil, on voyait quelquefois ce métal à la surface de la terre : on a prétendu que, lorsque les naturels découvrent un morceau d'or un peu gros, ils se contentent de l'écorner et le jettent

dans le fleuve pour qu'il croisse et se multiplie; mais ceux qui ont avancé un semblable fait n'avaient pas certainement étudié le caractère des Abyssiniens : ils sont insatiables. Dans les beaux temps de la monarchie, on voyait, dans les festins des rois, des vases et des coupes d'or qui ont aujourd'hui disparu, et, dans le cours de nos longs voyages, à peine avons-nous rencontré deux ou trois individus portant des bagues de ce métal.

Un grand nombre d'ouvriers sont employés à l'exploitation des mines de sel gemme, qui se trouvent sur les frontières du Dankali et du Tigré : ils se servent d'une hache avec laquelle ils forment des tablettes assez lourdes. Les hommes qui se livrent à ce travail courent souvent de grands dangers, car les Assoubho-Galla, qui habitent dans le voisinage des mines, se mettent en embuscade et tombent à l'improviste sur les ouvriers, qu'ils massacrent impitoyablement pour leur enlever le sel qu'ils ont extrait. Lorsque le Tigré est en paix, les travailleurs chargés d'exploiter les mines de sel gemme sont protégés par un chef de cette province, qui se met à la tête d'une troupe de soldats, et l'on voit alors, en Abyssinie, les guerriers venir au secours des industriels.

Cette contrée est dépourvue de bois de cons-

truction, et les charpentiers n'ont pas fait de grands progrès dans leur art ; ce que ces ouvriers font de plus remarquable sont les culasses des fusils, des mortiers pour piler les céréales, des chaises, des lits, des manches d'outils et des instruments de musique, tels que violons, guitares, lyres, hautbois, etc. La charpente de certaines églises indique parfois une habileté qui ne demanderait qu'à être développée.

Quoique peu variés, les articles de poterie sont d'un fini admirable : on fabrique, en Abyssinie, des plats de toute dimension ; leurs cruches à deux anses sont énormes, et leurs vases ont quelque ressemblance avec ceux qu'on trouve peints sur les monuments de la vieille Égypte. La terre que l'on emploie est rouge et devient noire au feu.

Avec de la paille, les Abyssiniens font des corbeilles pour renfermer le pain et la viande, des étuis pour les breullis, des paniers pour le lait, des couvercles pour les plats et des tamis pour passer la farine : ils ont des tables et des parasols en osier ; avec des roseaux, ils font des nattes, des étuis pour les aiguilles, pour la poudre, le tabac et les amulettes ; ils font des tuyaux de narghilé, et des malles, recouvertes en cuir,

qui sont très légères et très commodes pour le voyage ; ils coupent quelquefois la viande avec un roseau partagé en deux. Les mèches de leurs fusils sont en écorce d'arbre, et un linge à demi brûlé leur sert d'amadou. Ils font, avec des joncs, des espèces de capes qui les garantissent de la pluie.

Les femmes, occupées de l'intérieur du ménage, broient entre deux pierres les grains, le sel, le poivre, la cannelle, les piments et le gingembre. Le tabac à priser est réduit en poudre de la même manière. Les pasteurs du Dankali font du feu avec deux bâtons violemment frottés l'un contre l'autre.

Les calebasses sont utilisées par les Abyssiniens : on les remplit d'eau, de lait, de vin, de miel ou de beurre, et on les emporte en voyage; quelques unes sont bariolées de dessins et entourées d'ornements en cuir et de perles fausses. La fleur de saponaire, réduite en farine, sert, dans le pays, à blanchir le linge.

Les cornes de divers animaux sont employées à une foule d'usages : on en fait des poignées de sabre et des manches d'outils : celles des bœufs sanga sont conservées dans toute leur longueur, et on les remplit ordinairement d'hydromel : les

cornes des bœufs domestiques sont transformées en écritoires, en salières ou poivrières; celles dont on se sert pour boire ont la forme d'un gobelet : nous avons déjà dit qu'elles étaient d'un travail fini : celles qu'on remarque chez les princes sont d'un noir de jais ou d'une blancheur limpide.

Les Abyssiniens savent tourner l'ivoire, mais ils aiment mieux en faire le commerce : néanmoins les ouvriers de Sahlé-Sellassi ne ménagent pas leurs dents d'éléphant; ils en font des milliers de bracelets et des pions pour jouer aux échecs. Autrefois on employait l'ivoire à plaquer les lambris des appartements des rois, comme l'attestent encore les vestiges qu'on trouve dans les salles du palais de Gondar.

On recueille beaucoup de miel dans des paniers que l'on suspend aux branches des arbres; les Abyssiniens en mangent peu et le réservent pour l'hydromel. Dans plusieurs provinces, on fait du vin en procédant comme en Europe; il est peu spiritueux, mais bon et pur : on le renferme dans des pots mal bouchés, et il ne se conserve que quelques mois. Pour obtenir l'eau de vie, ils font fermenter des raisins secs dans un vase rempli d'eau, et un pot de terre auquel on a adapté un

IV.

boucheries organisées : les professions de tailleur, de meunier, de boulanger et une foule d'autres sont inconnues en Abyssinie.

IV.

SOMMAIRE.

Du commerce. — Centres importants. — Les Changalla. — Départ des caravanes de Gondar. — Routes qu'elles suivent. — Douanes. — Prix des esclaves. — Objets recherchés par les Abyssiniens. — Caravanes qui se dirigent sur le Sennâr. — Manière dont on traite les esclaves. — Commerçants de Choa. — Détails sur Barbéra par lord Valentia. — Son erreur. — Un marchand égyptien est égorgé par les Adal. — Du commerce intérieur — Importance du Tigré. — Les habitants de Séraoué et de Hamacèn envoient des céréales à Massaouah. — Avantages que l'Europe pourrait retirer de l'Abyssinie. — Moyens d'aplanir les voies. — Les lieux de marché. — Les sels. — Les toiles. — Les talaris. — Prix de certaines marchandises.

CHAPITRE IV.

Incapables de perfectionner les produits de leur industrie, les Abyssiniens ont senti la nécessité d'établir des relations commerciales avec les autres parties du globe, afin de se procurer divers objets manufacturés qui leur manquaient ou qu'on ne trouve chez eux que grossièrement ébauchés;

mais la répugnance que ces peuples éprouvent à s'expatrier, même pour un temps, le manque de communications faciles et leurs moyens de transport arriérés entravent le commerce qui n'a pu encore prendre un grand essor.

Dans l'antiquité la plus reculée, l'Éthiopie avait des relations fréquentes avec l'Égypte, l'Arabie-Heureuse et les Indes : elle envoyait dans ces contrées de l'or, de l'ivoire, du musc, des plumes d'autruche, et en retirait des épiceries, des aromates, des parfums, de la cannelle, du poivre et des tissus. Les flottes de Salomon venaient quelquefois mouiller dans les ports d'Abyssinie, et les marchands de cette contrée allaient faire le commerce jusqu'en Syrie. Maintenant il en est bien peu d'entre eux qui, arrivés à Massaouah, osent s'aventurer en mer.

Gondar et Alio-Amba, à quelques lieues d'Ankober, ont les centres les plus importants du commerce abyssinien : viennent ensuite Dérita, dans le Bêghemder, Adoua et Antalo dans le Tigré; mais ces villes ne pourraient pas soutenir la concurrence avec les premières.

Les commerçants de Gondar se rendent dans toutes les contrées environnantes, mais ils ne peuvent pénétrer que très difficilement chez les

Changalla qui, n'ayant pas oublié que les anciens rois d'Abyssinie les ont longtemps traités en véritables ilotes, se montrent toujours méfiants et vindicatifs : néanmoins, comme leur pays renferme beaucoup d'or, l'appât du gain attire toujours chez eux quelques marchands qui d'ordinaire s'enrichissent en commerçant avec ces nègres. En échange du précieux métal, on leur apporte des lances, des sabres, de la poudre, du café, du poivre, des grains de verroterie et des toiles de Surate.

Dès que les pluies se sont écoulées, c'est à dire au commencement du mois d'octobre, plusieurs caravanes partent de la capitale pour se rendre à Massaouah : la route qu'elles préfèrent est celle qui, par l'Ouagara, Daouarik et le Lamalmon, conduit au Tacazé, dans le Siré et à Adoua, où elles se reposent quelques jours pour se rendre ensuite à la mer. Lorsque les provinces du Sémén et d'Ouagara sont livrées à la guerre, les caravanes passent par l'Oualkaït.

Arrivés à Adoua, les commerçants se dirigent tantôt vers Agguéla et viennent à Halaï ; tantôt vers Séraoué et Hamacén et se rendent à Débaroa : de là elles traversent le Samhar et arrivent à Massaouah. La route de Hamacén

est surtout fréquentée à l'époque de la sécheresse.

Ces caravanes conduisent environ mille esclaves par an à la mer : elles apportent de l'or, du musc renfermé dans des cornes de bœuf, des cuirs très recherchés en Arabie, du café supérieur à celui de l'Yémen, et quelques cornes de rhinocéros. Les divers gouverneurs des provinces abyssiniennes, le naïb d'Arkéko et le dola de Massaouah imposent fortement les marchands.

Les esclaves jeunes et beaux, quel que soit leur sexe, coûtent, à Gondar, 10 talaris environ ; pour les conduire à Massaouah on paie, à Daouarik, un demi-talari par *tête*, autant à Adderkaï, autant dans le Siré. A Agguéla et à Halaï, ou à Add' Oukhala et à Débaroa, sur la route de Hamacèn, on paie un demi-talari comme dans le Siré : le naïb perçoit 1 talari, et le gouverneur de Massaouah en prend 4 pour un esclave mâle et 5 pour une femme.

En chemin, les esclaves portent des fardeaux et servent de domestiques aux marchands qui composent les caravanes. Dans les stations, les femmes sont occupées à préparer la nourriture de leurs maîtres, qui souvent leur font la faveur

de partager leur repas avec elles. A Massaouah, le prix d'un esclave varie de 35 à 50 talaris. Les frais de route compris, le bénéfice des jellabs est de cent pour cent environ.

Parvenus à la mer, les chrétiens ont atteint le but de leur voyage, et, après avoir terminé leurs affaires, ils s'en retournent dans leurs foyers : mais quelques musulmans, aussi pieux qu'intéressés, vont faire le pélerinage de la Mecke et rapportent des marchandises qu'ils vendent chèrement dans leur pays. Ces pélerins fréquentent ordinairement les ports de Djedda, Loheïa, Hodeida et Moka.

Un esclave qu'on vendrait 40 talaris à Massaouah se paie 80 dans les villes d'Arabie : pour se rendre à Djedda, le prix du passage est de 3 talaris par tête. Les femmes galla sont recherchées avec avidité par tous les Arabes; le gouverneur de Massaouah, qui vend lui-même des esclaves, cherche à mettre des entraves au départ des musulmans abyssiniens pour l'Arabie, afin d'avoir le monopole de ce commerce.

Avec les esclaves, on impose les autres marchandises; mais les commerçants cachent l'or et le musc dans des cornes, sous leurs selles ou dans leurs ceintures, et les passent en contrebande :

arrivés à Massaouah, ils séduisent quelque pêcheur qui, moyennant un salaire, les introduit dans l'île, et comme la ville n'a pas de remparts, il est facile d'y entrer en fraude.

Avant de descendre dans la vallée du Samhar, les Abyssiniens font une grande provision de céréales dont ils se nourrissent pendant leur séjour dans l'île, où le prix de la farine est très élevé ; parvenus à Arkéko, ils confient leurs bêtes de somme à un cheik qui, moyennant un talari par mois, se charge de leur entretien.

A leur retour de Massaouah, les caravanes venues d'Abyssinie rapportent des tapis, des maroquins écarlates, du drap, du velours, de la soie, des toiles rouges et bleues, de la percale connue dans le pays sous le nom de *bafta*, des indiennes qui servent à doubler les peaux de mouton, et quelques boucliers, des sabres longs et pesants, des pistolets d'arçon à la turque, des fusils à mèche ou à pierre, des grains de verroterie, des cristaux, du poivre, de la cannelle, des clous de girofle, des essences, du sucre, du riz, du coton filé et teint en rouge, du vieux cuivre pour faire des pendants d'oreille ou des bracelets, du tabac à priser en feuilles, quelques objets de luxe, comme parasols en soie et fils d'or, des miroirs

de petite dimension, des rasoirs dont on ne veut plus chez nous, des ciseaux grossiers, des aiguilles à coudre et des coquillages de la mer Rouge, dont les femmes du Tigré se font des colliers et qui leur servent, en outre, à orner leurs tuniques en cuir. Généralement, les marchandises importées en Abyssinie sont de qualité très inférieure; car les habitants de cette contrée ne savent pas distinguer un drap fin d'un drap grossier, et ils ne voudraient pas payer l'un plus cher que l'autre.

Les commerçants de Gondar envoient aussi dans le Sennâr des caravanes qui amènent plus de deux mille esclaves tous les ans; plusieurs se rendent dans la ville de Sennâr, d'autres se dirigent vers *Ouad-el-Médina* (la vallée de la ville), et quelques unes arrivent jusqu'à Cartoum, situé près de la jonction du Nil-Blanc et du Nil-Bleu (Bahar-el-Abiad, Bahar-el-Azrak) : cette ville de fraîche date a été bâtie par les Turcs depuis la conquête du Sennâr par Mohammed-Ali. Les marchands abyssiniens transportent leurs bagages à dos de mulet ou de chameau; la mortalité des esclaves est très grande, surtout dans les pays sujets à la petite-vérole.

En Abyssinie, le climat est pur, la nourriture est saine et abondante, et les esclaves, qui vivent

avec leurs maîtres comme les *enfants de la maison*, n'ont guère à souffrir de leur condition, au milieu d'un peuple dont les mœurs et les usages diffèrent peu de ceux des Galla; mais, dès que ces malheureux, arrachés du sein de leurs familles, sont vendus hors de l'Abyssinie, leur destinée devient plus sombre; les jellabs nubiens qui les achètent pour les revendre le lendemain n'ont pour eux aucune affection et les traitent plus durement encore que leurs troupeaux de vaches ou de brebis : en voyage, ils les entassent dans des barques étroites et malpropres, et lorsqu'ils sont malades et qu'on désespère de leur guérison, ils les jettent dans le Nil avant même qu'ils aient rendu le dernier soupir, et les crocodiles affamés saisissent leur proie encore chaude et palpitante.

Voici de quelle manière les commerçants se procurent l'or, le musc et les esclaves : tous les ans, une grande caravane composée des marchands de Gondar part de cette capitale, longe le lac Tana qu'elle laisse à l'ouest, et se grossit à Ifag d'une troupe de commerçants de Dérita, qui font ordinairement le voyage avec elle : d'Ifag, la caravane se dirige vers Derra, traverse Gojam et le Damot où elle est toujours respectée, malgré

les troubles qui agitent ces pays : parvenus à l'extrémité du Damot, les marchands, toujours réunis, passent le Nil à la nage, parcourent les pays de Bizamo, de Gouderou, de Gouma, de Naréa, de Caffa, et arrivent à Djinjiro : là, en échange du poivre, de la verroterie, des miroirs et des couteaux qu'ils apportent, ils reçoivent de l'or qu'on trouve du côté de l'ouest, du musc, de l'ivoire, des cornes de rhinocéros, de belles fourrures de tigre et de beaux esclaves galla. Les marchands n'ont jamais pu nous donner des renseignements précis sur les contrées qu'ils traversent pour se rendre à Djinjiro, et quelques musulmans de Choa, qui avaient visité ces pays en derviches, ne voulurent pas répondre à nos questions, parce que, disaient-ils, ils n'en avaient pas l'autorisation du Roi. Quelques Abyssiniens nous ont assuré que les Galla entretiennent des relations de commerce avec les peuples qui occupent le littoral de l'Océan.

On a débité un grand nombre de fables sur les manières diverses dont on fait le commerce des esclaves dans plusieurs parties de l'Afrique : il paraît que, dans certaines contrées et notamment du côté du Joliba, les mères elles-mêmes vendent leurs enfants; mais, dans les pays dont nous

parlons, le sentiment de la maternité est mieux développé, et, d'après le rapport des jellabs et même de tous les esclaves que nous avons interrogés, nous pouvons affirmer que les pères ou les mères ne vendent jamais leurs enfants. On fait surtout des esclaves en temps de guerre; après le pillage d'une ville, les soldats emmènent les habitants et les marchands mahométans viennent les leur acheter.

Il est aussi, en Abyssinie, un grand nombre de maraudeurs dont l'unique métier est de voler des enfants : ils se placent en embuscade dans les bois ou au voisinage des sources, et lorsque les jeunes filles vont faire leurs fagots ou puiser de l'eau, ils enlèvent les plus jolies, les prennent en croupe derrière leurs chevaux et s'éloignent à toute bride; ils les livrent pour 1 ou 2 talaris à quelque marchand du pays, qui les revend aux caravanes abyssiniennes. Lorsqu'un père a une nombreuse famille et qu'il se trouve dans l'impossibilité de payer les impôts, le roi galla s'empare de l'un de ses enfants, qu'il vend au profit du Trésor. Les orphelins qui vivent sous la tutelle d'un oncle ou d'un parent plus éloigné sont quelquefois livrés à des jellabs pour une modique somme d'argent. La grande

caravane dont nous venons de parler reste dix mois et même un an en voyage.

Les commerçants de Choa et d'Ifat, au lieu de se rendre à Massaouah en partant d'Alio-Amba, vont directement à Zeyla, et, arrivés dans cette presqu'île, ceux d'entre eux qui ont le courage de s'embarquer se dirigent vers Aden ou Moka sur des navires appartenant aux Somoulis. Les caravanes chargées d'or et d'ivoire prennent quelquefois la route de Berbéra, et, chemin faisant, elles achètent de l'encens, de la myrrhe et de la gomme qu'elles vendent aux Arabes. M. Valentia, dans son voyage sur les côtes de la mer Rouge, parle beaucoup de ce port et de son commerce[1].

« L'Arabie, » dit-il, « tire de la foire de Berbéra ses provisions de beurre fondu et un grand nombre d'esclaves, de chameaux, de chevaux, de mulets et d'ânes, articles qui rapportent un moindre profit que celui que l'on fait sur les marchandises de l'Inde qui se donnent en retour. Plusieurs princes de l'intérieur du pays, et notamment le souverain de Hanim, qui réside à vingt journées de marche à l'ouest de Berbéra, font partir des caravanes chargées d'or et d'i-

[1] Valentia, tome III, p. 159-161 de la trad. franç.

voire, qui s'échangent contre ces marchandises. Il est à regretter que les Banians, par leur gain immodéré, nuisent autant qu'ils le font à la vente.

» Les Samaulies, » ajoute le lord, « ou les habitants de la côte qui s'étend depuis le cap Gardafui jusqu'au détroit de Bab-el-Mandel, et par les pays desquels les productions de l'intérieur de l'Afrique doivent passer pour parvenir en Arabie, ont été représentés par Bruce, et par d'autres écrivains, comme des sauvages avec lesquels il est dangereux d'entretenir des relations. L'injustice de cette accusation est suffisamment démontrée par l'étendue de leur commerce intérieur, par leurs grandes foires et les exportations considérables qu'ils font dans leurs propres vaisseaux. Un grand nombre d'entre eux vivent près de Moka, et s'y montrent fort paisibles.

» Les Samaulies ne sont ni nègres ni Arabes, ils ont la chevelure laineuse, quoique formant une infinité de pointes, mais ils n'ont pas le nez épaté. Leur physionomie n'est ni dure ni désagréable en aucune sorte. J'ai consulté d'honnêtes négociants de Moka et d'Aden sur la possibilité de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique au retour des caravanes qui se rendent à Berbéra, et ils

marchands qui se réunissent à Alio-Amba pour se rendre en caravane à la mer arrivent de Bocham par Cambat et Guragué. Bocham et Djinjiro, fréquentés par les commerçants de Gondar, sont limitrophes.

Quoique nous ayons accablé de questions tous les marchands voyageurs et derviches que nous avons rencontrés, personne n'a pu nous fournir des données satisfaisantes sur la position des sources du Nil-Blanc. Il paraît, néanmoins, que les peuples qui habitent les environs de ces sources mystérieuses sont des noirs qui ont une nationalité particulière, et il ne serait pas étonnant qu'il y eût de grands rapports entre eux et les tribus maures qui se trouvent sur les rives du Joliba [1].

Nous venons de voir que c'est surtout à l'est et à l'ouest qu'a lieu le commerce d'importation; mais c'est du côté du sud, principalement, que viennent ces produits précieux dont la vente permet aux Abyssiniens d'acheter les marchan-

[1] « Il est difficile d'établir quelle extension ces peuplades (les tribus maures) ont prise sur le continent africain. Il y a des raisons pour croire que leur domination de l'ouest à l'est forme une ligne étroite depuis l'embouchure du Sénégal (sur la rive nord du fleuve) jusqu'aux confins de l'Abyssinie. C'est une race d'hommes subtile et perfide, qui saisit chaque occasion de piller et de tromper les crédules et confiants nègres. » Mungo-Park, 133.

maülles confisqua leurs biens; mais il sauva la vie à toutes les personnes des équipages. » Cette violation du droit des gens n'est pas faite pour inspirer une grande confiance à ceux qui voudraient s'engager au milieu d'un semblable peuple.

Nous avons déjà parlé des dangers qu'on avait à courir sur la route qui conduit d'Ankober à l'Océan; et nous ajouterons que, dans ces derniers temps, un marchand égyptien, venu de Gondar à Choa, reçut une mission commerciale de Sahlé-Sellassi, qui lui confia un grand nombre de bêtes de somme chargées des denrées les plus précieuses de son pays. L'Égyptien prit la route de Zeyla; mais, arrivé sur les bords du Haouach, il fut égorgé par les habitants d'Adal, qui lui enlevèrent ses richesses, quoiqu'il fût sous la protection du roi de Choa dont ces peuplades sont tributaires.

Nous n'avons jamais entendu parler du pays que lord Valentia nomme Hanim : d'après les renseignements qu'il a lui-même fournis, nous croyons que ce voyageur a voulu désigner le royaume de Choa, qui se trouve, en effet, à vingt jours de marche à l'ouest de Zeyla, et les montagnes de Komri sont celles de Kamar ou de la Lune. Les

marchands qui se réunissent à Alio-Amba pour se rendre en caravane à la mer arrivent de Bocham par Cambat et Guragué. Bocham et Djinjiro, fréquentés par les commerçants de Gondar, sont limitrophes.

Quoique nous ayons accablé de questions tous les marchands voyageurs et derviches que nous avons rencontrés, personne n'a pu nous fournir des données satisfaisantes sur la position des sources du Nil-Blanc. Il paraît, néanmoins, que les peuples qui habitent les environs de ces sources mystérieuses sont des noirs qui ont une nationalité particulière, et il ne serait pas étonnant qu'il y eût de grands rapports entre eux et les tribus maures qui se trouvent sur les rives du Joliba [1].

Nous venons de voir que c'est surtout à l'est et à l'ouest qu'a lieu le commerce d'importation; mais c'est du côté du sud, principalement, que viennent ces produits précieux dont la vente permet aux Abyssiniens d'acheter les marchan-

[1] « Il est difficile d'établir quelle extension ces peuplades (les tribus maures) ont prise sur le continent africain. Il y a des raisons pour croire que leur domination de l'ouest à l'est forme une ligne étroite depuis l'embouchure du Sénégal (sur la rive nord du fleuve) jusqu'aux confins de l'Abyssinie. C'est une race d'hommes subtile et perfide, qui saisit chaque occasion de piller et de tromper les crédules et confiants nègres. » Mungo-Park, 133.

dises des Indes, de l'Égypte, de l'Arabie et de l'Europe. Néanmoins l'Abyssinie donne beaucoup plus qu'elle ne reçoit.

Le commerce intérieur de cette contrée est peu florissant. Le pays d'Amhara et surtout les provinces de Béghemder et de Gojam fournissent au Tigré des toiles fines, des chevaux, des bœufs, des fourrures, du café et des peaux tannées; en revanche, le Tigré envoie à ces pays le sel gemme et les toiles grossières qui servent de monnaies. Le miel et les beaux troupeaux viennent surtout du pays des Agous dont le commerce s'étend jusqu'à Gondar. L'Oualkaït fournit du fer aux diverses provinces d'Abyssinie; le Sémén échange son orge contre les blés d'Ouagara. On tire le bois de construction de Gorgora, situé sur le bord du lac Tana. Carroda, Ifag et Dérita donnent beaucoup de vin; Gondar et Adoua envoient des armes de tous côtés; les Galla font le commerce des boucliers d'hippopotame et des cornes de bœufs sanga, et on leur fournit des mulets dont leur pays est dépourvu.

Lorsque le Tigré, riche et puissant, luttait avec succès contre l'Amhara, il gardait pour son compte les marchandises que les commerçants apportaient de Massaouah, et les contrées si-

tuées au delà du Tacazé ne recevaient que ce que les Tigréens avaient refusé; mais, depuis la défaite de Sabagadis, par Oubi et Marié, cette province, continuellement en proie à la guerre, a beaucoup perdu de son importance. Les districts de Séraoué et de Hamacèn, qui ont fait leur soumission à Oubi, n'ont pas à craindre les rapines de ses soldats; ils envoient des céréales à Massaouah, et ce commerce leur donne des bénéfices considérables.

Lorsqu'on sait tout ce que l'Abyssinie renferme de riches productions et qu'on voit l'état d'enfance dans lequel se trouve encore son commerce, on déplore l'inactivité de nos gouvernements, qui pourraient se procurer à vil prix des marchandises, des denrées de haute valeur en donnant en échange les produits de notre industrie dont nous sommes souvent embarrassés, et qui sont si avidement recherchés par les Abyssiniens. Aujourd'hui, il est vrai, les commerçants qui voudraient entrer en Éthiopie auraient de grands obstacles à surmonter, mais il ne serait pas impossible aux Européens d'aplanir les voies en peu de temps : il serait facile, par exemple, d'établir des comptoirs sur le littoral de la mer Rouge, et les Choho, si justement redoutés des

caravanes, cesseraient de les piller lorsqu'on les aurait intéressés au commerce, en faisant payer des droits de douane aux marchands qui passeraient sur leur territoire, et il suffirait de l'apparition d'un bâtimeut de guerre qui viendrait croiser dans le golfe Arabique pour intimider ces peuplades et les contenir dans les bornes de la justice. D'ailleurs, le chef du Tigré, qui ne serait pas fâché d'entrer en relation avec une puissance européenne, pourrait facilement réduire par la force des armes ces tribus désunies, si elles refusaient de protéger les commerçants. Oubi s'est avancé sans aucun obstacle jusqu'à la baie d'Amphila, et, comme il nous l'a dit lui-même, il aurait pu facilement asseoir sa puissance sur cette partie du Dankali, s'il avait cru en retirer quelque profit; mais les terrains qui avoisinent la mer sont peu productifs, et ce prince ne consentirait à s'établir définitivement sur les côtes que dans l'espoir d'entrer, par ce moyen, en communication avec les Indes et l'Europe.

Oubi aurait pu aussi arriver à Massaouah par Halaï, mais il a été arrêté par des considérations politiques : cerné à l'est, à l'ouest et même vers le nord par les troupes de Mohammed-Ali dont

il redoute la puissance; Oubi craint de lui donner des sujets de mécontentement qui pourraient servir de prétexte à une invasion musulmane; mais si l'Europe promettait son assistance aux rois d'Abyssinie dans le cas où on les menacerait d'envahir leur pays, ils se montreraient disposés à maintenir dans le devoir les populations soumises au naïb d'Arkeko.

Une fois les voies assurées, les produits de l'intérieur afflueraient vers Massaouah et Amphila, où il serait facile aux Européens de venir les acheter : on pourrait retirer de l'Abyssinie une grande quantité de cire ou de suif, dont les naturels connaissent à peine l'utilité. Dans l'intérieur, les plus beaux cuirs de bœufs ne se vendent pas au dessus de 50 centimes : le café, l'or, le musc, l'ivoire sont à un prix excessivement modéré et promettraient des bénéfices immenses aux Européens qui voudraient en faire le commerce. L'Abyssinie renferme d'ailleurs des trésors enfouis que des hommes habiles sauraient bien déterrer : en passant à Massaouah, nous avons donné la liste des objets à importer dans cette contrée.

Les marchés sont très répandus en Abyssinie, il est peu de villages qui n'aient les leurs : les

marchands se réunissent ordinairement à une certaine distance des maisons, dans un lieu plat où l'on remarque des rangées de pierres qui servent de siége aux Abyssiniens. Il est inutile de répéter encore que les monnaies courantes sont les toiles, les sels et les talaris.

On recherche surtout les toiles dans le Tigré, et les sels dans les pays situés au delà du Tacazé; mais les talaris sont généralement bien reçus partout : néanmoins, à Gojam, on préfère les toiles et les sels.

L'inégalité des morceaux de sel et la différence de poids excitent quelquefois des contestations interminables; il en est de même pour les toiles, qui varient souvent de longueur ou de qualité.

Pour que les pièces d'argent passent sans difficulté, il faut aussi qu'elles réunissent certaines conditions sans lesquelles elles perdent beaucoup de leur valeur; les piastres d'Espagne ne seraient pas acceptées en Abyssinie : les talaris à l'effigie de Marie-Thérèse ont seuls cours dans ce pays; il faut que les sept points du diadème de la reine soient bien marqués, ainsi que ceux de l'agrafe; et les deux lettres S F qui se trouvent au dessous du buste doivent aussi être parfaitement frappées : si les points ou les lettres viennent à manquer, le

talari est refusé dans plusieurs marchés ; mais les commerçants de Gondar, qui fréquentent Massaouah et le Sennâr, acceptent les pièces *imparfaites* à 10, 20 et 30 pour cent de perte pour celui qui les présente, et ils les échangent ensuite dans leurs voyages.

Les rois d'Abyssinie, moins ignorants que leurs sujets, ont souvent ordonné aux marchands d'accepter toutes sortes de talaris, mais ceux-ci ont toujours refusé d'y consentir, et le commerce en a souffert. Les habitants de Choa sont moins scrupuleux, les piastres d'Espagne sont même reçues : comme dans ce pays, la plupart des pièces sont destinées à être fondues, il importe peu qu'elles soient frappées au coin d'un homme ou d'une femme, qu'elles aient ou non des lettres et des points bien marqués.

Voici maintenant le prix de certaines marchandises en Abyssinie :

	sels.	fr.	c.
Une toile de marché (chamma),	10	2	50
Une *id.* avec une bande bleue ordinaire,	30	7	50
Une *id.* avec une bande rouge,	80	20	»
Une *id.* avec une bande de soie (morgaf),	200	50	»
Une *id.* de Choa, avec des bandes de soie,	400	100	»
Une chemise brodée en soie,	150	37	50
Un caleçon brodé en soie,	80	20	»
Un sabre étranger,	40	10	»

	Sels.	fr.	c.
Un sabre du pays (guoradé),	10	2	50
Une lance,	6	1	50
Un fusil ordinaire [1],	120	30	»
Une peau de bœuf verte,	2	»	50
Une *id.* tannée [2],	20	5	»
Une peau de mouton fraîche,	1	»	25
Une *id.* préparée pour palatine. Les plus belles qualités,	40	10	»
Une outre (sillicha),	8	2	»
Une peau de lion,	100	25	»
Une *id.* de tigre,	80	20	»
Une selle ordinaire,	20	5	»
Un bœuf pour la boucherie [3],	20	5	»
Un mouton [4],	4	1	»
Une chèvre,	3	»	75
Cent poules [5],	20	5	»
Un brassard,	160	40	»
Un bouclier,	60	12	50
Colliers des mules en cuivre,	40	10	»
L'or à Gondar (once) [6],	180	45	»

[1] Ces fusils sont presque toujours vieux et de mauvaise qualité. Oubi n'aimait pas les fusils à piston ; mais les fils de Sabagadis les prisaient beaucoup et les payaient jusqu'à 300 francs.

[2] Avec une peau tannée on achète un bœuf.

[3] Dans le Tigré, un bœuf se vend 2 et quelquefois même 3 talaris ; mais à Gojam une vache laitière, avec son veau, ne s'élève pas à plus de 4 francs.

[4] Pour 5 francs, nous achetions souvent, dans quelques provinces, huit chevreaux ou huit petits moutons.

[5] Dans Ouagara, on trouve communément cent soixante poules pour 5 francs.

[6] Dans le pays des Agous, l'once d'or se vend 8 talaris, dans le Sémén 9, dans le Tigré 10 et 11, à Massaouah 12.

	Sels.	fr.	c.
Sel à Gondar, pour un talari [1],	20	5	»
Cire jaune (la livre),	»	»	8
Une peau de mouton, maroquin écarlate du Caire,	40	10	»
Toiles bleues de l'Inde (deux),	20	5	»
Un pistolet d'arçon à la turque, vieux,	40	10	»

Le prix des couteaux, des ciseaux, rasoirs, aiguilles, haches, nattes, etc., ne peut être évalué d'une manière certaine : les Abyssiniens achètent ces objets avec du grain.

Les prix que nous venons de donner ont été établis d'après le tarif de Gondar et peuvent servir de terme moyen. Dans le Tigré, tout se vend beaucoup plus cher, tandis que les denrées ont beaucoup moins de valeur dans les pays situés au sud de la capitale.

[1] Dans le voisinage des mines, on en a souvent quarante tablettes pour un talari.

V.

IV. 8

SOMMAIRE.

Des caravanes.—Luxe des Asiatiques en voyage.—Temps de repos pour les commerçants. — Époque des voyages. — Les bêtes de somme. — Le chameau est surtout recherché dans les pays sablonneux. — Les baudets en Abyssinie.— Heure de départ pour les caravanes.—Corvées des domestiques.—Leur résignation.—Passages difficiles.—Division des travaux aux stations.— Précautions prises par les caravanes. — Manière de conserver le feu.— Observation faite par Alvarez. — Lenteur des caravanes. — Les douaniers.— Leurs exactions. — Caravanes de l'intérieur. — Distribution du sel gemme. — Pélerinage dans l'antiquité. — Noms des principaux marchés fréquentés par les commerçants d'Abyssinie.

CHAPITRE V.

Après avoir parlé de l'industrie et du commerce des Abyssiniens, nous devons ajouter quelques détails sur la manière dont ils effectuent le transport des marchandises. Cette question est intimement liée à celles que nous venons d'examiner et doit compléter ce que nous avons à dire sous ce rapport.

Les caravanes d'Abyssinie n'étalent pas le luxe et la richesse des caravanes persanes ou de celles qui, partant de Bagdad, du Caire ou de Constantinople, se rendent à la Mecke pour le pélerinage : en Asie seulement, on admire ces longues files de chameaux parés d'ornements soyeux et qui occupent ensemble l'espace de plusieurs lieues. Les caravanes abyssiniennes purement commerciales se ressentent de leur caractère essentiellement spéculateur : on ne les distingue pas de loin aux teintes brillantes de leurs couleurs, on n'entend pas les sons bruyants du tam-tam ; on n'aperçoit autour d'elles que le nuage de poussière soulevé par la marche pesante des animaux.

A l'époque des pluies, lorsque le sol est boueux et les rivières grossies par les eaux qui en rendent le passage impossible ou du moins très dangereux, l'activité des négociants se concentre sur une étendue de pays peu considérable. L'Abyssinie est divisée par des courants d'eau profonds ou impétueux, et, pendant toute la durée des pluies périodiques, chaque province est obligée de se suffire à elle-même, parce qu'alors toutes ses communications se trouvent interrompues. A cette époque, les Abyssiniens vivent en paix et

jouissent d'une tranquillité fort rare dans la belle saison.

Mais, lorsque l'atmosphère a repris sa sérénité et que les eaux, écoulées vers les mers, ont rendu le passage des fleuves et des rivières praticable, les marchands abandonnent leurs chaumière ; pleins d'une nouvelle ardeur, ils se répandent par troupes dans les diverses provinces de l'Abyssinie, et le commerce reprend tout son essor.

Dans le même temps, les guerriers recommencèrent aussi leurs courses. Dans un pays où la force est encore considérée comme un droit, la guerre est un métier, une industrie ; et tandis que les négociants cherchent à s'enrichir par des moyens pacifiques, les soldats vont arracher aux malheureux paysans le fruit de leur labeur.

Lorsqu'un riche commerçant, établi dans l'un des principaux centres de commerce de l'Abyssinie, se dispose à partir pour un long voyage, il a toujours soin d'annoncer son séjour quelque temps à l'avance, et les petits négociants qui désirent commercer sous son patronage se hâtent de faire leurs préparatifs, et au jour convenu, ils se rendent, avec leurs marchandises, dans un lieu désigné par le chef de la caravane.

Celui-ci devient alors le protecteur de la troupe :

il fixe les heures de départ et choisit les lieux de station, il prend des guides chez les gouverneurs lorsque les chemins ne sont pas bien connus, et, en temps de guerre, il demande des hommes de confiance qui doivent protéger la caravane : il se charge aussi d'acquitter les droits de douane pour tous, et il est ensuite remboursé, et même indemnisé de ses peines.

Les bêtes de somme employées pour le transport des marchandises diffèrent selon la nature des pays qu'on doit traverser et la fortune du négociant. Ceux qui possèdent de grandes richesses chargent leurs bagages sur des mulets que leur force et leur sobriété rendent surtout précieux dans les contrées montagneuses : dans quelques provinces, on se sert de taureaux qui, dans les passages difficiles et escarpés, font preuve d'une adresse extraordinaire.

Dans les pays sablonneux; de Massaouah au Taranta, de Ras-el-Fil au Sennâr et d'Alio-Amba à Zeyla, on préfère les chameaux. En général, les Abyssiniens ménagent beaucoup leurs chevaux; ils ne s'en servent jamais pour les transports et ne les montent guère que dans les plaines : les Galla, au contraire, leur imposent de rudes corvées. Les Abyssiniens croiraient se déshonorer

en se servant de baudets comme de monture[1], et ces animaux transportent à eux seuls les trois quarts des denrées du pays : il n'est pas un point sur le globe où les ânes soient plus maltraités qu'en Abyssinie.

Il est rare qu'une *kafla*[2] parte avant le lever du soleil. Une heure environ après l'aurore, chacun commence à charger ses bêtes de somme ; les marchandises sont ordinairement enfermées dans des outres : on place les fardeaux sur l'épine dorsale des animaux et l'on ne peut les laisser retomber sur leurs flancs à cause des arbres et des rochers qui obstruent les sentiers ; on les fixe au moyen de courroies serrées avec tant de violence, que le ventre des mules ou des baudets en conserve toujours l'empreinte : après plusieurs jours de marche, leur dos ne forme plus qu'une large plaie, et les maîtres impitoyables continuent à se servir de ces animaux, jusqu'à ce qu'ils tombent morts de fatigue et de douleur. En route, les bêtes de somme sont libres, les marchands les poussent devant eux avec leur bâton ou leur lance; dans les lieux unis et découverts, elles

[1] En Abyssinie, les malades ou les blessés peuvent seuls monter sur un âne, sans se couvrir de ridicule.

[2] Caravane. Ce mot est très répandu en Afrique et il a partout la même signification.

marchent par groupes, et dans les passages difficiles, elles vont les unes à la suite des autres.

Les Abyssiniens font porter à leurs domestiques des fardeaux très pesants : ceux-ci aiment mieux courir et se reposer de distance en distance que de fournir une course continue. Les esclaves sont assujettis aux mêmes corvées, mais ils sont moins surchargés que les domestiques, parce que les jellabs ont grand intérêt à les ménager. Si un homme libre meurt en route, le marchand n'éprouve aucune perte.

Les Abyssiniens condamnés à ce travail pénible s'y soumettent avec résignation et ne rêvent pas de meilleur avenir : dans les passages difficiles, on les voit, couverts de sueur et haletants de fatigue, lutter entre eux de force et d'agilité ; ils chantent pour s'exciter à gravir une montagne escarpée, et, parvenus à la cime, ils se réjouissent comme s'ils venaient de remporter une victoire. Dans les descentes les plus longues et les plus roides, ils partent du sommet en courant et arrivent dans les profondeurs des vallées, sans être arrêtés un instant par les ronces et les pierres qui couvrent les sentiers.

Les rivières ne retardent pas seules la marche des caravanes, l'ascension et la descente des mon-

tagnes sont accablantes pour les bêtes de somme : les passages les plus redoutés sont ceux du Selki et du Lamalmon, dans le Séměn, et du Taranta entre le Tigré et le Samhar. Les vallées du Nil-Bleu, du Bachilo et de Guéché présentent aussi de grandes difficultés. En Abyssinie, on ne s'inquiète nullement d'améliorer les routes; néanmoins, lorsqu'un roi se dispose à entrer en campagne avec son armée, il fait arracher les arbres sur les chemins qu'il doit suivre.

Lorsque la kafla est parvenue à la station, les mulets que l'on délivre aussitôt de leurs fardeaux sont conduits au milieu des pâturages, et paissent sous la surveillance des enfants ou des vieillards qui se trouvent dans la caravane; quelques jeunes hommes sont chargés d'aller couper le fourrage qu'on donne aux bêtes de somme pendant la nuit, tandis que d'autres rassemblent les marchandises sur un seul point et les placent sur de grosses pierres pour les garantir de l'humidité du sol : on fait pour le chef de la kafla une espèce de niche qui lui sert d'abri le jour comme la nuit; les femmes pétrissent le pain, préparent le repas, et les domestiques font pour leurs maîtres le café, que les marchands, en général, aiment avec passion.

Dans les stations, les habitants des villages voisins viennent vendre ou échanger leurs denrées, et ils apportent de grands gombos de bière qu'ils vendent à raison d'un centime le breulli.

Au coucher du soleil, les animaux qu'on a ramenés des pâturages sont attachés en cercle avec une courroie fixée à un piquet enfoncé dans la terre : on place le fourrage au milieu, et on allume tout autour de grands feux pour éloigner les bêtes féroces, d'autant plus redoutables, qu'on stationne ordinairement auprès des sources dans les lieux solitaires.

Malgré la juste frayeur qui s'empare des Abyssiniens pendant la nuit, les voleurs s'approchent quelquefois des caravanes à la faveur des ténèbres et cherchent à dérober les marchandises : aussi, après le crépuscule, les domestiques qui se trouvent dans les caravanes sont dans l'habitude de pousser de grands cris et de lancer des pierres avec une fronde : ce manége se renouvelle de demi-heure en demi-heure jusqu'à ce que le jour paraisse.

Lorsque le hasard nous faisait rencontrer une caravane et que nous étions obligés de stationner avec elle, nous établissions notre camp à l'écart, et, au commencement de la nuit, le chef de la

kaffla ne manquait jamais de nous envoyer une députation pour nous engager à nous rapprocher de lui, afin, disait-il, de nous mettre à l'abri des bêtes féroces, des voleurs et des farfadets.

Dans les lieux qu'on choisit pour station, on trouve souvent des pierres qui servent à moudre la farine, et du feu recouvert de cendre : quelquefois un homme de la troupe porte avec lui une bouse sèche embrasée; comme elle se consume très lentement, on conserve le feu plusieurs heures. Lorsque le terrain est nu et découvert, les hommes de la caravane se construisent quelquefois des huttes très élégantes avec des branches entrelacées : les Abyssiniens campent toujours sur une élévation.

Alvarez a été frappé de ce fait : « Étant par-» venus, « dit-il, » au lieu de Monadelli, qui est » habité par les Maures, pacifiques tributaires du » Prêtre-Jan, nous allâmes sur quelques belles » fontaines, dont le cours était ombragé de quel-» ques arbres très grands, pour autant que nos » conducteurs ne savent ce que c'est que l'ombre, » ni du plaisir que l'on reçoit par le doux mur-» mure et la fraîcheur des claires et belles eaux, » sinon de se parquer et ranger toujours aux lieux

» hauts, où ils savent que le soleil bat plus fort et » que les vents découvrent [1]. »

Les commerçants ne se rendent pas directement à leur destination : ils s'arrêtent souvent en route pour vendre leurs marchandises ou opérer des échanges ; quelquefois ils assistent aux foires ou aux marchés qui se trouvent sur leur passage, et leur manière d'aller est ennuyeuse pour les voyageurs qui cheminent avec eux. Les caravanes sont, en outre, arrêtées aux frontières de chaque province par les douaniers du gouvernement.

On perçoit les droits en se réglant sur la quantité des charges d'hommes ou d'animaux, sans avoir égard à la nature des marchandises : cet usage semblerait devoir prévenir les contestations ; mais la cupidité des douaniers et l'avarice des négociants sont cause d'une foule de querelles qui ne se terminent souvent que par l'intervention du roi, dont la résidence est quelquefois très éloignée.

Ceux qui afferment les douanes sont ordinairement des musulmans qui détestent les chrétiens et ne laissent passer aucune occasion de les tourmenter. Dans ces derniers temps, surtout, leurs exactions ont été révoltantes, principale-

[1] Alvarez, *Description de l'Éthiopie*, page 439.

ment à Adoua. Les marchands furent obligés de repousser par la force les agents des douaniers, et ceux-ci, trop faibles pour résister, diminuèrent les prix du tarif.

Outre les caravanes commandées par de simples particuliers, il en est d'autres que les princes envoient eux-mêmes à l'extérieur, et qui portent, en général, de l'or et de l'ivoire. Les chefs de ces kaflas retournent dans leur pays avec la valeur des produits qui leur sont confiés, partie en marchandises, partie en argent monnayé. Les gouverneurs des provinces qu'ils traversent sont obligés de les défrayer eux et leur suite, et lorsque les mulets sont insuffisants pour le transport du bagage, ils sont remplacés par des paysans.

Il a été question, dans le chapitre précédent, des négociants qui s'aventurent au delà de l'Abyssinie : la caravane de Gondar, qui commerce dans l'intérieur, se dirige vers Choa par Béghemder et le pays des Galla-Ouello, ou par Gojam et le territoire des Galla-Boréna. Celle qui part du pays des Damot-Agous traverse le Damot, Gojam, et arrive à Gondar : une troisième se rend chez les Changalla pour acheter de l'or ; mais elle est composée d'un très petit nombre de marchands. Les kaflas qui distribuent le sel gemme sont

répandues dans toutes les parties du royaume : quelques unes se bornent à trafiquer entre la ville d'Antalo, le Lasta et le pays des Ejjous-Galla.

Il est encore une multitude de caravanes de second ordre qui font le commerce de province à province, de discrict à district. Lorsqu'un pays a été ravagé par une armée, les habitants se rendent en foule chez leurs voisins pour acheter des céréales, et les routes sont alors inondées.

Jadis une grande caravane partait tous les ans pour aller visiter le saint sépulcre à Jérusalem : elle était composée d'un millier de personnes, prêtres, diacres, laïques ; on y remarquait même quelques diaconesses. Les pèlerins partaient de Hamacèn et arrivaient au Caire par Saouakim et Kosséir ; les Bicharri leur fournissaient des vivres, d'après un traité conclu avec les rois d'Abyssinie ; mais, sous le règne de Sélim III, cette caravane fut attaquée et dispersée dans le désert, où elle périt de faim et de soif ; et, au commencement du XVIe siècle, elle fut exterminée par les musulmans de Hamacèn, qui ne voyaient pas avec plaisir l'alliance contractée entre les Portugais et les Abyssiniens. Depuis lors, cette caravane n'a plus été reconstituée ; les

pélerins vont à Jérusalem isolément, et leur nombre diminue tous les jours.

Voici les noms des principaux marchés fréquentés par les caravanes dans l'intérieur de l'Abyssinie

Tigré	Dagassonné,	Lundi.
	Adoua,	Samedi.
Ouagara	Daouarik,	Mercredi.
	Doougua,	Jeudi.
	Chambelgué,	Mardi.
Tchelga	Gondar,	Tous les jours.
Béghemder	Dérita,	Lundi.
	Dévra-Tabour,	Lundi.
Galla-Ouello	Malec-Sanka,	Lundi.
	Bousso,	Mardi.
	Ellada,	Lundi.
	Guéché,	Jeudi.
Mara-Etié	Garda,	Samedi.
Derra	Derra,	Mardi.
Galla-Boréna	Beïa,	Samedi.
Sémén	Guébia-Douro,	Samedi.
Siré	Adde-Daga-Chakha,	Samedi.

VI.

SOMMAIRE.

Adoua a changé d'aspect. — Soumission des fils de Sabagadis. — Oubi les accueille dignement. — Bonté des missionnaires à notre égard. — Bruit qui avait couru sur notre compte. — Une nouvelle démentie. — Conduite d'Oubi. — M. Coffin n'est plus à Dévra-Damô. — Paroles d'un croyant à Adoua. — M. Dussap, médecin français. — Un long dialogue entre M. Gobat et un prêtre abyssinien. — OEuvre des missionnaires. — Sangsues. — Le gouverneur d'Adoua est eunuque. — Une exécution publique. — Appréciation du christianisme relativement à l'esclavage. — Préparatifs de départ. — Nous contractons une nouvelle dette. — Liste des saints les plus vénérés en Abyssinie.

CHAPITRE VI.

Comme Dévra-Tabour et Axoum, Adoua avait changé de physionomie. Ce n'était plus cette ville animée, avec ses agitations et ses terreurs; ses habitants avaient repris quelque confiance et vivaient tranquillement dans leurs foyers : Oubi avait ramené ses troupes dans le Séména; et à l'abri, du

moins pour quelque temps, des vexations d'une soldatesque ennemie, les Tigréens commençaient à respirer et profitaient de la paix pour réparer leurs pertes immenses. Les fils de Sabagadis, fatigués de lutter contre leur redoutable ennemi, étaient venus faire leur soumission et avaient reconnu la suzeraineté du prince du Séméń qui leur avait confié le gouvernement d'une partie du Tigré.

C'était à *Maï-Ségamm*, dans le voisinage de Mariam-Chaouïtou, que les fils de Sabagadis avaient reconnu l'autorité d'Oubi : ils s'étaient présentés devant lui dans l'attitude des suppliants, les épaules nues et une pierre sur la tête : le vainqueur, par égard pour leur rang élevé, les avait accueillis comme des amis, et, sentant qu'il lui serait difficile de s'établir solidement dans le Tigré sans le concours bienveillant des princes vaincus, en rusé diplomate, il les avait maintenus au pouvoir.

Les missionnaires protestants, MM. Gobat et Isemberg, nous avaient revus avec une joie sincère : nous reçûmes chez eux un accueil dont nous garderons toujours le souvenir; nous étions l'objet des attentions, des prévenances les plus délicates de la part de ces prêtres et de leurs épou-

ses qui semblaient vouloir nous faire oublier nos privations et nos longues fatigues : jamais hospitalité abyssinienne n'égala celle qu'on nous donna dans Adoua ; on nous traitait avec cette bonté qu'on ne trouve qu'en Europe, et les soins qu'on nous prodiguait nous touchèrent d'autant plus que, depuis longtemps, nous en avions perdu la douce habitude. Notre reconnaissance ramenera souvent notre pensée vers Adoua comme vers un port ami, où nous avons été accueillis après de fréquentes tempêtes.

Pendant que nous visitions les royaumes de Choa et d'Ifat, le bruit courait à Adoua que nous avions été retenus prisonniers par Ras-Ali, et M. Gobat, qui nous portait le plus vif intérêt, se disposait à envoyer un domestique dans le Sémén pour prier Oubi d'intercéder pour nous auprès du Ras. Lorsque nous arrivâmes à Adoua, le messager devait partir sous peu de jours.

L'un des Turcs qui étaient arrivés à Ankober, pendant notre séjour dans cette capitale, nous avait annoncé qu'Oubi, désirant s'assurer de la fidélité de plusieurs chefs du Tigré, s'était renfermé quelque temps dans sa demeure et avait fait répandre la nouvelle de sa mort ; quelques-uns, dupes de ce stratagème, s'étaient ouverte-

ment déclarés contre le vainqueur qui les avait exilés; mais ce fait, qui est néanmoins dans les mœurs abyssiniennes, avait été démenti. Dans les derniers temps, Oubi avait traité les Tigréens avec beaucoup de douceur, et il avait tâché de faire oublier sa conduite passée par sa modération et sa clémence. Le douanier d'Adoua était le seul qui eût à se plaindre de ce prince : le bacha Zeinou était, comme on le sait, musulman, et Oubi l'avait obligé de fournir à l'armurier Joannes les talaris nécessaires pour faire une croix d'argent destinée à figurer dans l'une des églises d'Adoua : demander une grosse somme à un mahométan pour subvenir aux frais du culte chrétien était un acte tyrannique; mais le douanier était haï de tout le monde, et chacun avait applaudi à cette injustice.

Lorsque le gouverneur du Sémén fut rentré à Enchetcab, l'Anglais Coffin abandonna le pic inaccessible de Dévra-Damô, et les fils de Sabagadis le nommèrent choum d'un village dans le district de Temben. On assurait qu'il était décidé à passer le reste de ses jours en Abyssinie.

A Choa, Sahlé-Sellassi nous avait prêté un Ancien-Testament écrit en grec; Lic-Iatsko

avait exhumé pour nous de sa bibliothèque poudreuse un évangile en latin ; à Adoua, nous lûmes pour la première fois les *Paroles d'un croyant* de M. de la Mennais : la lecture de cet opuscule célèbre, dans lequel l'auteur plaide avec tant d'énergie la cause du peuple, nous impressionna vivement au milieu d'une contrée à demi sauvage, où nous n'espérions guère rencontrer un semblable chef-d'œuvre. Les missionnaires l'avaient apporté d'Égypte.

Quoiqu'il soit très difficile d'établir des relations entre l'Abyssinie et les pays extérieurs, néanmoins nos hôtes recevaient de temps en temps, par l'entremise des agents consulaires anglais, de l'argent, des lettres et des journaux venus d'Europe. Nous apprîmes à Adoua que la peste avait exercé d'horribles ravages au Caire, et l'on nous annonça que M. Dussap et sa fille, que nous avions connus durant notre séjour en Égypte, étaient morts victimes de cet épouvantable fléau. M. Dussap était venu en Égypte avec l'armée française : séduit par le climat d'Orient, il n'avait jamais pu consentir à retourner en France, et il exerçait la médecine au Caire; il avait laissé croître sa barbe qui traînait jusqu'à terre, et quelques Orientaux l'accusaient de s'en être fait un fétiche.

Lors de notre arrivée en Égypte, ce médecin nous accueillit avec bienveillance et nous témoigna une affection qui ne se démentit jamais : nous avions espéré le retrouver au Caire pour lui parler de l'Abyssinie qu'il aimait avec passion, quoiqu'il ne l'eût jamais visitée, ou plutôt parce qu'il ne l'avait jamais visitée, et la nouvelle de sa mort nous affligea profondément.

M. Gobat était toujours souffrant ; il ignorait la nature de sa maladie, et les soins qu'on ne cessait de lui prodiguer étaient infructueux : il recevait de nombreuses visites, et plus d'une fois nous fûmes étonnés de l'intelligence dont quelques prêtres abyssiniens faisaient preuve dans les discussions théologiques ; mais le missionnaire nous assura (et nous n'eûmes pas de peine à le croire) que leurs réponses et leurs questions, dont nous avions lieu d'être surpris, n'étaient que des formules adoptées dans le pays depuis des siècles et qu'on répétait à satiété sans jamais en changer un seul mot.

Nous allons reproduire ici une conversation extraite du journal d'un séjour en Abyssinie, par Samuel Gobat[1] ; nous pensons qu'elle ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs. Le mission-

[1] Pag. 225 et suiv.

naire accuse les Abyssiniens d'être tièdes dans leur foi.

HABÉTA-SÉLASSÉ[1], répondant à l'accusation : « Comment le prouvez-vous ?

MOI. (M. Gobat). » Je ne veux pas le prouver par les mauvaises œuvres des ignorants ; je veux le prouver par une partie de votre religion même. Dernièrement, pendant l'incendie, j'entendais partout des cris de saint Michel, saint George, abouna Técla-Haïmanout, et seulement ici et là un cri de « Seigneur-Dieu. » S'il y avait de la foi en Dieu, on l'invoquerait au jour de la détresse comme il le commande. (Ps. 55.)

HABÉTA-SÉLASSÉ. » Nous croyons que les saints intercèdent pour nous, et que, comme ils sont particulièrement aimés, il les exauce en notre faveur.

MOI. » Quand vous invoquez par exemple saint Michel, croyez-vous qu'il soit présent partout pour vous entendre et en supposant qu'il puisse vous aider ?

HABÉTA-SÉLASSÉ. » Il n'est pas présent partout, mais aussitôt qu'on l'invoque, il vient écouter.

MOI. » Quand des milliers de personnes l'in-

[1] Habéta-Sélassé est un diacre de Choa.

voquent en même temps, dans toutes les parties du monde, est-ce qu'il peut les entendre toutes?

Habéta-Sélassé. » Je ne sais que dire; non, car s'il les entendait toutes en même temps, il serait Dieu; mais Dieu le lui fait connaître, et il fait lui-même ce qu'on demande aux saints.

Moi. » C'est à dire, vous honorez les domestiques afin que le maître vous serve.

Habéta-Sélassé. » Non, mais Dieu a traité une alliance avec les saints, en sorte qu'il reçoit l'honneur qu'on leur rend comme si c'était pour lui-même, à cause de leur union avec lui.

Moi. » Vous n'avez aucune preuve de celà dans la parole de Dieu.

Habéta-Sélassé. » Jésus-Christ ne dit-il pas aux apôtres que tout le bien qu'on leur fera, il le considérera comme étant fait à lui-même.

Moi. » Oui, il dit la même chose du plus faible chrétien, du plus petit de ses frères; mais cela ne regarde que ceux qui sont sur la terre, car les saints qui sont dans le ciel n'ont pas besoin de nous. D'ailleurs il ne dit nulle part que celui qui invoque les créatures invoque par cela même le créateur; au contraire, saint Paul reproche aux hommes d'avoir, sous ce rapport, ravi au créateur l'honneur qui lui est dû, pour le donner à la créature.

HABÉTA-SÉLASSÉ. » Nous invoquons les saints parce que nous sommes pécheurs, souillés et, par conséquent, indignes de nous présenter devant Dieu. Les enfants d'Israël ne prièrent-ils pas Moïse de parler pour eux, afin que Dieu ne leur parlât pas directement?

MOI. » Quels sont ceux qui prièrent ainsi Moïse, pour ne rien dire de la différence qu'il y a entre un homme présent et un esprit absent?

HABÉTA-SÉLASSÉ. » Les enfants d'Israël.

MOI. » Ceux dont les corps tombèrent morts dans le désert; et pourquoi ne purent-ils pas entrer dans la terre promise? Qu'en dit saint Paul aux Hébreux? (III, 19.)

HABÉTA-SÉLASSÉ. » A cause de leur incrédulité.

MOI. » Vous imitez donc les incrédules; n'est-ce pas là justement ce que je dis?

HABÉTA-SÉLASSÉ. » Il est vrai! si nous avions la foi, nous espérerions tout de Dieu. Cependant, quand un homme du commun peuple souhaite de se présenter devant un roi pour lui demander quelque faveur, ne convient-il pas qu'il se fasse présenter par un de ses favoris?

MOI. » Oui; mais que concluez-vous de là?

HABÉTA-SÉLASSÉ. » Nous croyons qu'il con-

vient aussi de nous faire recommander à Dieu par l'intercession des saints, et c'est pour cela que nous les prions.

Moi. » Votre argument paraît plausible au premier abord; il paraît même provenir de l'humilité, quoiqu'il ne provienne que de l'incrédulité, comme je vais vous le prouver. C'est aussi le principal argument des Francs et de toutes les sectes qui mettent leur confiance dans l'intercession des saints; c'est pourquoi je vous prie de m'écouter attentivement, et je vous prouverai que ce même argument vous montre que vous êtes incrédule et dépourvu de la connaissance de Dieu. D'abord, qui est-ce qui a besoin d'un domestique pour se faire présenter à un grand? c'est celui qui lui est étranger, qui ne le connaît point et qui n'en est pas connu; ensuite il en est ainsi chez les grands de ce monde, parce qu'ils sont renfermés dans leurs maisons, et que vous ne pouvez les approcher, ni vous faire entendre d'eux qu'en traversant les passages dont la garde est confiée à leurs domestiques. Il n'en est pas ainsi de Dieu; car il vous faut, pour ainsi dire, passer à côté de lui pour approcher des saints. Supposez, pour un moment, que le roi dont vous parlez soit ici, dans cette chambre, et qu'il vous

dise : « Mon cher ami, je ne vous veux aucun mal, je désire votre plus grand bien; dites-moi tout ce que vous avez sur le cœur, tout ce qui vous peine, et j'accomplirai tous vos désirs; adressez-vous librement à moi, je suis votre frère. » Si vous lui tournez le dos pour appeler un de ses domestiques ou même son favori et lui dire : « Seigneur, je vous prie d'intercéder pour moi auprès de votre maître; » ce domestique lui-même ne deviendrait-il pas votre accusateur? et son maître, loin de vous exaucer, ne vous accuserait-il pas de mépris pour sa parole et de la plus indigne incrédulité ?

Habéta-Sélassé. » J'en conviens.

Moi. » Eh bien ! vous vous jugez vous-même, car vous convenez que Dieu est présent partout, n'est-ce pas ?

Habéta-Sélassé. » Oui.

Moi. » Vous convenez aussi que les saints ne sont pas présents partout ?

Habéta-Sélassé. » Oui.

Moi. » Dieu nous dit dans sa parole « qu'il ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie. » Jésus est l'ami des pécheurs (Luc, xv), le frère des hommes (Héb. ii); il invite ceux qui sont travaillés et chargés à ve-

nir à lui, avec la promesse qu'il les soulagera et leur feratrouver le repos de leurs ames; et, pour que personne ne s'en croie exclu, il dit ailleurs : « Je ne jetterai point dehors celui qui viendra à moi. » (Jean, VI, 37.) Ce qui achève ici de vous condamner, c'est ce passage de saint Paul à Timothée : « Il y a un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ homme. » (II, 5.)

HABÉTA-SÉLASSÉ. » Je n'avais jamais fait cette réflexion. Oui, j'avoue que l'invocation des saints est un manque de foi, et même un péché pour ceux qui sont plus éclairés; mais, quand on le fait par amour pour Dieu, cela n'est pas mauvais, car le point principal, c'est l'amour de Dieu.

MOI. » Je ne voulais vous prouver que votre incrédulité; mais, puisque vous m'y conduisez, je vous prouverai encore, et par la parole de Dieu et par l'expérience, que l'intercession des saints est un manque d'amour pour Dieu; car il nous dit en saint Jean : « Que celui qui l'aime garde sa parole. » (XIV, 23.) Or, sa parole nous invite à aller à Jésus, et à nous décharger de tous nos soucis sur lui, et non d'aller aux saints, parce que, nous dit-elle encore, « maudit est l'homme qui se confie en l'homme. » (Jér. XVII, 5.) L'expérience vous apprend aussi que lorsque

vous aimez quelqu'un, surtout quand vous êtes persuadé qu'il vous aime, ce n'est point avec ses domestiques que vous trouvez plaisir à avoir des conversations quand vous pouvez vous entretenir avec lui. Ce n'est point de ses serviteurs que vous attendrez du secours, c'est de lui-même.

Habéta-Sélassé. » Vous me réfutez sur tous les points. Je ne suis venu chez vous que pour vous voir et m'en retourner de suite, afin d'assister à la leçon qu'Alaca-Waldab donne dans ce moment. Il faut que je m'en aille; adieu. »

Comme on le sait, les livres dont on se sert en Abyssinie sont écrits en langue éthiopique, que les rois et quelques prêtres seulement comprennent encore : pour obvier à cet inconvénient, les ministres protestants ont apporté de Londres une collection de bibles et d'évangiles écrits avec les anciens caractères, mais en langue amharique, et ils les distribuent aux Abyssiniens les plus intelligents : les naturels du pays, habitués à ne pas comprendre ce qu'ils lisent, ne font pas attention que ces livres sont en amharique, et si l'on n'a eu soin de les prévenir, ils les parcourent d'un bout à l'autre sans en avoir compris une syllabe. Au marché d'Adoua, nous avons surpris quelques Tigréens qui vendaient pour de

modiques sommes les ouvrages que les missionnaires leur avaient donnés.

Dans les jardins d'Adoua, comme dans les cours qui entourent les maisons de Gondar, on remarque des grenadiers, des citronniers et même des pêchers; mais les Abyssiniens dédaignent les fruits; ils n'aiment que la viande, le cheuro et le miel ou plutôt l'hydromel. Le ruisseau d'Assa, comme la plupart des innombrables cours d'eau qui arrosent l'Abyssinie, recèle beaucoup de sangsues, que les naturels ne savent pas utiliser; ils s'en méfient lorsqu'ils vont se baigner sur les bords de leurs rivières.

Le gouverneur d'Adoua, encore à la fleur de l'âge, était eunuque : quelques années avant notre voyage en Abyssinie, ce choum faisait partie des troupes d'un grand personnage du Tigré. Durant une nuit ténébreuse, on entendit de grands cris et des bruits d'armes dans le village qu'il habitait alors : il se leva aussitôt pour aller s'informer par lui-même de la cause de ce tumulte; mais à peine fut-il hors de sa demeure, que plusieurs hommes vigoureux se précipitèrent sur lui, et, après l'avoir garrotté, le transportèrent dans une chaumière voisine, où il fut lâchement émasculé, malgré ses cris et ses supplications. On

ne put jamais découvrir les auteurs de cet horrible attentat; mais on soupçonna généralement le chef du village, qui nourrissait depuis longtemps une haine profonde contre la famille de sa malheureuse victime. Néanmoins, comme on manquait de preuves certaines, le crime demeura impuni.

Peu de jours après notre arrivée à Adoua, nous fûmes témoins d'une exécution publique : deux femmes chrétiennes vivaient d'un commerce odieux; elles attiraient chez elles de jeunes enfants et les livraient à des jellabs musulmans qui allaient les vendre à Massaouah ou en Arabie : leur infame conduite avait été dévoilée à la justice; et, lorsqu'on eut acquis la certitude de la culpabilité de ces femmes, les juges les condamnèrent à être pendues. Les pères des enfants qu'on avait enlevés conduisirent les deux victimes au pied d'un arbre immense qui s'élève dans la plaine d'Adoua; on attacha une corde à l'une des branches, on passa un nœud coulant au cou de l'une des femmes, et lorsqu'on l'eut élevée au dessus du sol, on la poussa rudement : elle s'agita longtemps en l'air, et l'on coupa ensuite la corde avec un sabre : la victime tomba lourdement à terre; elle était encore pleine de vie. On rattacha la corde à la branche, et

l'on balança de nouveau la pauvre femme, qui ne faisait pas entendre une seule plainte; on recommença plusieurs fois la même opération, et ce ne fut qu'à la cinquième que la patiente expira; ses parents emportèrent le cadavre et le déposèrent dans une fosse.

Après cette première exécution, on procéda à la seconde : on saisit la nouvelle victime qui avait assisté au supplice de sa compagne, et, après l'avoir suspendue à l'arbre qui servait de gibet, on la balança violemment jusqu'à sept fois, et à la septième fois elle retomba encore vivante. Lorsqu'un condamné a résisté à cette épreuve, les Abyssiniens prétendent que Dieu a voulu le sauver, et lorsque le ciel a fait grâce, ils ne doivent pas se montrer plus sévères que lui. La femme qui avait donc survécu fut absoute, et, d'après les lois du pays, elle se trouvait désormais à l'abri des atteintes de la justice; elle avait été pendue sept fois, les plaignants ne pouvaient rien exiger de plus. La victime, presque évanouie, fut déposée sur un brancard, et ses parents la transportèrent dans leur maison, où; grâce à leurs soins, elle ne tarda pas à recouvrer ses sens et sa vigueur. Ces exécutions avaient eu lieu un samedi, jour de marché, à cinquante pas du

groupe des commerçants, et personne ne s'était dérangé de ses affaires pour venir assister à cette exécution [1].

Les lois abyssiniennes établies contre ceux qui font métier de dérober des enfants pour les vendre ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Le christianisme est venu prêcher la fraternité universelle et, par conséquent, l'abolition de l'esclavage; ceux donc qui ont accepté sa doctrine, et qui, néanmoins, ne craignent pas de porter atteinte à la liberté des individus, sont plus coupables que les mahométans, par exemple, puisque le Coran, qui leur sert de code, sanctionne encore l'esclavage : aussi, lorsqu'un chrétien d'Abyssinie a vendu un enfant, et que le fait est prouvé, il est pendu, comme nous venons de le voir, et il échappe rarement à la mort, tandis qu'un musulman coupable du même crime en est quitte pour une bastonnade qu'il reçoit en public. L'appréciation du christianisme par les Abyssiniens, dans une pareille circonstance, est extraordinairement remarquable; il est beau, de leur part, d'avoir compris jusqu'à un certain point la portée de la doctrine de Jésus pour ce qui regarde l'esclavage.

[1] Voyez le chap. I, tome III.

Lorsque les caravanes des jellabs passent dans les villes de l'Abyssinie, il est permis aux chrétiens d'acheter des esclaves, mais il leur est défendu de les revendre : ils n'ont pas sur eux droit de vie et de mort, comme les musulmans; néanmoins, si un fidèle assassinait son esclave, l'impunité de son crime lui serait assurée, puisque la victime n'aurait pas de parents pour venir réclamer contre le meurtrier. Les esclaves des chrétiens sont incorporés à la famille au milieu de laquelle ils vivent.

Ato-Dérèz se trouvait depuis quelque temps à Adoua, où il achevait ses préparatifs pour se remettre en route avec sa caravane. Pour la première fois, nous consentîmes à voyager en compagnie, et nous nous rendîmes chez Ato-Dérèz pour lui faire part de la résolution que nous avions prise de quitter Adoua en même temps que lui : il nous accueillit chez lui avec beaucoup d'égards, nous retint à dîner, et l'époque du départ fut fixée entre nous au 4 mars. Pour payer la dette que nous avions contractée à Gondar, nous avions été obligés de vendre un fusil à piston à deux coups que nous avions laissé en dépôt chez l'armurier Joannes. Nos ressources étaient entièrement épuisées; M. Gobat nous

prêta un peu d'argent, qui devait nous suffire pour arriver jusqu'à Massaouah, et il fut décidé que nous acquitterions notre nouvelle dette en effets. Ato-Dérèz devait être chargé de rapporter au missionnaire les objets qui lui étaient destinés.

La veille de notre départ, nous rencontrâmes chez le chef de la caravane un prêtre d'Axoum qui nous donna une liste des saints les plus vénérés en Abyssinie; on y voit figurer des personnages de l'Ancien Testament; plusieurs saints se retrouvent dans les calendriers de Rome et des Églises d'Orient, et quelques uns sont originaires du pays.

Voici les principaux noms de cette liste :

ADAM.

ÈVE.

NOÉ.

ABRAHAM, patriarche.

ISAAC, fils d'Abraham.

JACOB.

JOSEPH, son fils.

JONAS, prophète.

JUDITH.

SUZANNE.

JÉRÉMIE, prophète.

MOÏSE.
AARON.
SIMÉON.
ÉLIE.
ESDRAS, éditeur des livres sacrés.
OSÉE, prophète.
ÉLISÉE, prophète.
MAKÉDA, reine de Saba.
SALOMON.
DAVID.
ZADOCH, grand-prêtre juif.
DANIEL, prophète.
SAINT MATTHIEU, évangéliste.
SAINT LUC, *id.*
SAINT MARC, *id.*
SAINT JEAN, *id.*
SAINT PIERRE, apôtre.
SAINT PAUL, *id.*
SAINT JEAN-BAPTISTE.
LAZARE.
SAINT ANDRÉ, apôtre.
SAINTE MARTHE, sœur de Lazare.
SAINTE MARIE, *id.*
MARIE-MADELEINE.
SAINT GEORGE.
SAINT MICHEL, archange.

Saint Philippe, apôtre.

Saint Jean-Chrysostôme.

Saint Thomas, apôtre.

Théodose, empereur.

Lalibéla, roi d'Abyssinie.

Kaleb, *id.*

Abreha et Atzbeha, *id.*

David, *id.*

Théodose, *id.*

Ménas, *id.*

Claudius, *id.*

Nacueso-Laab, *id.*

Héléna, impératrice abyssinienne.

Abba-Salama (Frumentius).

Abba-Garima, l'un des neuf personnages qui vinrent en Abyssinie, après Frumentius, pour y prêcher le christianisme.

Abba-Aragoï (fondateur du monastère de Dévra-Damô), *id.*

Abba-Asfa, *id.*

Abba-Pantaléon, *id.*

Abba-Tsama, *id.*

Abba-Gouba, *id.*

Abba-Likanos, *id.*

Abba-Alef, *id.*

Abba-Yemasa, *id.*

Guébra-Mascal, roi abyssinien.

Técla-Haimanout, abouna abyssinien.

Bartholomée, abouna.

Alexandre, *id.*

Cosman, *id.*

Macaire, patriarche d'Alexandrie.

Saint Athanase, *id.*

Dioscore, *id.*

Denis, *id.*

Euménius, *id.*

Démétrius, *id.*

Héraclas, *id.*

Joseph, *id.*

Pierre (plusieurs saints de ce nom ont été patriarches d'Alexandrie).

Benjamin, patriarche d'Alexandrie.

Macaire, *id.*

Théodore, *id.*

Cyrille, *id.*

Gabriel, *id.*

Cosmas, *id.*

Julien, *id.*

Michel, *id.*

Claudius, *id.*

Jean, *id.*

Prochorus, évêque de Nicodème.

Cyrille, évêque de Jérusalem.

Abba-[illegible], le père du [illegible]

parce qu'il avait pour monture un [illegible].

Lucas, peintre abyssinien.

Abba-Agaton, moine abyssinien.

Abba-Bocla, martyr abyssinien.

Abba-Siméon, moine abyssinien.

Abba-Andréas, id.

Abba-[illegible], id.

Abba-Libanos, id.

Abba-Beg, le père [illegible], id.

Abba-Philippos, id.

Abba-Moïse, id.

Sabela, devineresse abyssinienne.

Técla-Mikael, chantre abyssinien.

Dionisia, diaconesse.

Abba-Daniel.

Guébra-Menfes-Godets.

Ménas, ermite abyssinien.

Abba-Kefri.

Saint-Yared.

VII.

SOMMAIRE.

Départ d'Adoua. — Notre domestique. — Regrets. — Arrivée à Maï-Ségamm. — Un cimetière musulman. — Conversation entre un cheikh et une femme. — Amour des musulmanes d'Abyssinie. — Les Galla accusés d'anthropophagie. — Passage du Mareb. — Description de la route. — Arrivée à Oukhala. — Trait d'ingratitude. — Punition. — Une sérénade à Takhala. — Tradition abyssinienne. — Nous sommes dans le voisinage d'un camp. — Ato-Dérèz est fait prisonnier. — Nous voyageons avec une armée. — Dérèz est délivré. — Une visite à Déjaj-Haïlo. — Caractère de ce général. — Ses qualités. — Proverbes abyssiniens. — Arrivée dans les prairies de Halhali.

CHAPITRE VII.

Au jour convenu, nous partîmes d'Adoua avec la caravane : outre le cuisinier Joannes et son domestique, qui nous suivaient depuis Gondar, nous emmenions encore avec nous un jeune Tigréen nommé *Counfou*, que nous avions rencontré en sortant de la ville d'Axoum. Cet enfant

était orphelin : il avait longtemps vécu au service d'un grand personnage qui le traitait avec dureté, et un jour il s'était enfui pour se soustraire à la brutalité de son maître : il mendiait son pain, et une toile sale et déchirée ne le garantissait pas du froid de la nuit. Il était venu nous trouver sur la route pour solliciter la faveur de nous accompagner en voyage, et il nous disait souvent : « Si vous ne me laissez pas mourir de faim, je vous suivrai jusqu'au bout du monde; je n'ai pas de famille et je n'aimerai que vous. »

En nous éloignant d'Adoua, nous n'éprouvâmes pas cette joie vive que nous avions toujours ressentie lorsque nous nous mettions en route après un long séjour. Nous étions heureux, sans doute, en pensant que nous allions encore nous rapprocher de la France; mais nous avions été traités avec tant de bonté chez les missionnaires, que nous ne pouvions les quitter sans quelque regret. Après avoir traversé des montagnes stériles, nous vînmes camper dans la vallée de Maï-Ségamm, où les fils de Sabagadis, nous l'avons déjà dit, étaient venus faire leur soumission. Cette vallée, tapissée d'une verte pelouse, n'était séparée de Mariam-Chaouïtou que par une chaîne de collines : non loin du lieu que nous avions

choisi pour station, un groupe délicieux d'arbres touffus ombrageait des tombeaux musulmans. Les oiseaux venaient se reposer dans cette verdoyante oasis consacrée aux morts.

Nous passâmes deux jours à Maï-Ségamm : le lendemain de notre arrivée, nous étions cachés dans un fourré du pittoresque cimetière, et nous jouissions tranquillement de la fraîcheur de ses ombrages épais, lorsque nous vîmes arriver un cheikh musulman et une jeune femme qui, sans nous apercevoir, s'assirent à côté l'un de l'autre sur les bords d'une tombe. Nous crûmes qu'ils étaient venus accomplir un acte religieux dans cet asile des morts, mais nous nous trompions : une conversation soutenue ne tarda pas à s'engager, et voici ce que nous entendîmes :

Le cheikh. « Tu me reproches de manquer de ferveur et de foi, mais tu es injuste, je crois toujours qu'il n'y a point de dieux excepté Dieu, et que Mahomet est l'envoyé de Dieu : *la ilah ell'Allah Mohammed reçoul allah.*

La femme. » Pourquoi donc ne cherchez-vous pas à faire cesser ces bruits injurieux qui circulent sur votre compte? Vous savez qu'on vous accuse de vouloir apostasier votre foi.

LE CHEIKH. » Tu n'ignores pas, jeune fille, que j'ai des ennemis.

LA FEMME. » Oui; mais pourquoi allez-vous si souvent chez les prêtres chrétiens ? ils vous convertiront.

LE CHEIKH. » Écoute-moi : je t'aime, tu le sais; eh bien! je veux te parler avec franchise. Je crois que le Coran est descendu du ciel, et que Mahomet est le plus sublime de tous les prophètes : si je vivais au milieu d'une nation musulmane, je serais heureux et fier de professer l'islamisme; mais comment veux-tu qu'au sein d'une population composée d'un si grand nombre d'infidèles ma foi ne s'attiédisse pas ? Nos princes sont chrétiens, et ils ne protègent que les chrétiens ; parce que je suis musulman, on m'éloigne des fonctions importantes et l'on me condamne à vivre misérable, tandis que je serais riche et puissant si je portais un cordon bleu autour de mon cou au lieu d'un chapelet : sous peine de vivre toujours dans l'abaissement, il faut, en apparence, que je renonce à mon Dieu pour accepter les croyances des chrétiens. Je suis esclave, et si je me soumets à la loi du plus fort, je puis devenir libre.

LA FEMME. » Qu'importe l'esclavage si Dieu est

avec nous? il n'y a d'esclaves au monde que ceux qui agissent contre leur conscience.

Le cheik. » Si Dieu est avec nous, comme je le crois, d'où vient qu'il a donné la puissance aux infidèles et qu'il nous a condamnés, nous autres ses élus, à subir leur joug odieux?

La femme. » Vous nous avez vous-mêmes enseigné qu'il existait un autre monde où nous devions occuper la première place; vous nous disiez que ce monde était mille fois plus beau que celui que nous habitons maintenant; avec une si brillante espérance, nous pouvons bien souffrir ici bas.

Le cheik. » Il y a trop longtemps que je souffre; je me sens découragé. Que sont devenus ces temps où la puissance mahométane faisait trembler l'empire abyssinien? Nos pères étaient pleins de ferveur et d'enthousiasme; ils propageaient, les armes à la main, la religion du Prophète, qu'ils avaient juré d'implanter dans l'univers entier: alors le nom de Maffoudi jetait la terreur dans l'ame des chrétiens, et le formidable Géragn venait piller et incendier leurs églises. Ces beaux temps d'exaltation religieuse sont passés, et les infidèles nous ont imposé à jamais leurs lois et leur puissance. L'indifférence a gagné nos frères

de la Mecke, qui auraient pu nous secourir; et, livrés à nos propres forces, nous devons perdre l'espérance de relever nos fronts humiliés. Fatima, je ne puis plus longtemps supporter la misère, on me promet des richesses et des honneurs si je consens à embrasser la religion du Christ; le Christ est aussi un prophète, je suis ambitieux, je vais me faire chrétien.

La femme. » Je vous quitte : nos pères qui sont morts et qui vous entendent ainsi blasphémer me trouveraient coupable et me maudiraient du haut des cieux si je demeurais encore avec vous.

Le cheikh. » Écoute-moi, jeune fille, et ne va pas me désespérer : nous avons vu des chrétiens renier leur foi et se faire musulmans pour complaire à quelques chefs de notre religion, qui leur promettaient des récompenses, et leurs pères ne les ont pas maudits, et ils ont vécu heureux au sein de leurs familles. »

Fatima s'était levée, et avant de s'éloigner elle ajouta : « Adieu, cheikh apostat : je suspectais votre bonne foi et j'avais gardé mon cœur contre l'amour que vous m'auriez inspiré sans doute si vous aviez été fidèle au culte de nos pères. J'ai consenti à vous suivre au milieu de ces tombeaux solitaires que vous profanez par votre présence;

j'ai entendu vos blasphèmes, et je vous remercie de votre franchise; car aujourd'hui je sais au moins que nos rapports doivent cesser, et vous ne pouvez plus me tromper : allez maintenant vers les femmes chrétiennes, elles vous donneront toute leur affection banale qui ne vous dédommagera pas de cet amour sincère que les musulmanes vous auraient prodigué. »

A ces mots, elle quitta le cheikh malheureux qui n'eut pas le courage de la retenir. Ce musulman de peu de foi demeura quelque temps pensif à la même place, et lorsqu'il se leva pour sortir du cimetière, il répéta plusieurs fois : « *Coullou min allah, coullou min allah*, tout vient de Dieu, tout vient de Dieu. »

Nous avons entendu Fatima, à la fin du dialogue que nous venons de rapporter, parler de l'amour des musulmanes, qui, en Abyssinie, sont réellement plus sensibles que les femmes chrétiennes; nous devons faire observer qu'elles ont plus de retenue, moins de dévergondage que ces dernières et, par conséquent, plus d'amour. A Ankober, nous reçûmes chez nous une musulmane de Denki dont la sœur était morte à la suite d'une passion malheureuse.

Nous partîmes de Maï-Ségamm un dimanche;

plusieurs marchands mahométans étaient venus grossir notre caravane : ils allaient vendre à Massaouah plusieurs esclaves galla des deux sexes qui nous donnèrent en route d'agréables distractions. Ato-Dérèz avait conçu une haute estime pour les blancs et surtout pour les Européens; il était pour nous d'une bonté excessive et nous comblait d'égards. Il nous faisait participer aux distributions de vivres que les villageois étaient obligés de lui fournir, et il ne vidait jamais sans nous ses cruches d'hydromel; il aimait à cheminer à côté de nous, et ne cessait de nous interroger sur le commerce et l'industrie de nos contrées.

Au sortir de la vallée, nous traversâmes une chaîne de collines, laissant à notre gauche le pic élevé qui domine le cimetière musulman : les paysages qui nous environnaient paraissaient tristes et désolés. Nous parvînmes à *Chahagué*, et nous passâmes la nuit au pied de montagnes escarpées au dessus desquelles on découvrait de nombreux villages. Nous trouvâmes une mare d'eau cachée sous de grands sycomores qui s'élevaient sur les bords d'un ruisseau desséché. Le lendemain, après avoir gravi les hauteurs qui se présentaient devant nous, nous cheminâmes pendant quelque temps sur un riche plateau, et

nous descendîmes dans un site du pays d'*Ahsa*, où nous stationnâmes.

Nous étions un objet de curiosité continuelle pour les esclaves de la caravane : nos actes, nos gestes, nos paroles, tout en nous paraissait les intéresser vivement et même les inquiéter. En Abyssinie, les Galla passent pour des hommes barbares et féroces : on leur reproche de répandre le sang par plaisir; on les accuse d'anthropophagie et on n'hésite pas à répandre sur leur compte les bruits les plus ridicules : voici ce que nous lisons dans le journal de M. Gobat, page 195 : ... « On dit que, du temps de son mari, elle (la fille du fameux Ras-Goxa, Galla d'origine) mit au monde un monstre moitié serpent et moitié un autre animal que je ne connais point. On dit aussi qu'elle est anthropophage, c'est à dire qu'elle a mangé plusieurs enfants de l'âge d'un à quatre ans. Quand j'entendis cela la première fois, je n'y fis point d'attention; mais, après m'être beaucoup informé, j'ai au moins quelques soupçons tant à cause de la manière dont plusieurs enfants ont disparu qu'à cause du témoignage de quelques enfants qu'on dit avoir été sauvés au moyen des maladies vénériennes qu'ils avaient apportées au monde en naissant. On m'a fait voir, entre

autres, le fils de mon ami Tchélolargai. On prétend que Goxa ne le faisait pas en cachette. Pour moi, je ne suis pas disposé à croire que Goxa et les siens aient été anthropophages; mais il est possible qu'ils égorgent des enfants pour quelque autre but; car j'ai ouï dire souvent des Edjaw-Galla (Ejjous-Galla), dont descend la famille de Goxa, que, dans des cas particuliers, ils égorgent des hommes pour apaiser la Divinité; mais je n'ai vu personne qui en ait été témoin. . . . . »

Si les Galla sont cruels et redoutables, nous devons dire néanmoins que, durant notre séjour parmi eux, rien ne nous a fait soupçonner qu'ils fussent anthropophages, et nous croyons pouvoir affirmer que ceux qui les ont accusés de se nourrir de chair humaine n'ont jamais eu de preuve pour appuyer leur assertion : nous ajouterons même (et ceci paraîtra singulier) que les Galla croient les blancs anthropophages et à leur tour les accusent de manger les noirs. Cette idée était cause de la frayeur que nous inspirions quelquefois, bien innocemment, aux esclaves qui nous entouraient. Nous eûmes beaucoup de peine à dissiper leur prévention, et, lorsque les vivres manquaient, ils ne pouvaient nous entendre dire

sans de vives appréhensions que nous avions faim. Cependant leurs fréquents rapports avec nous contribuèrent puissamment à leur donner une opinion moins défavorable des Européens.

Le chef des marchands musulmans, nommé *Hajji-Ahmed-Din*, nous avait voué une affection désintéressée; il parlait la langue arabe qu'il avait apprise au Caire, et, durant la route, il nous fut d'une grande utilité.

Le lendemain, le gouverneur d'Absa vint accompagner la caravane tant pour l'empêcher d'être pillée par les bandes de voleurs qui désolaient le pays que pour faire donner à Ato-Dérèz les rations qui lui étaient dues. Nous avions connu, dans la province d'Agami, le fils de ce gouverneur, qui fut charmé de nous revoir : il nous envoya de beaux raisins et d'abondantes provisions.

Nous nous dirigions vers le Mareb : Bruce prétend que les tourbillons en rendent le passage redoutable; mais, à l'époque où nous traversâmes cette rivière, elle était loin de présenter les graves dangers signalés par le voyageur anglais. Son lit était desséché, et à peine trouvâmes-nous, pour nous désaltérer, un cloaque de mauvaise eau, sentant fortement l'urine des bestiaux qu'on y abreu-

vait tous les jours. Les abords de Mareb sont bien différents de ceux des autres rivières d'Abyssinie qui sont toujours profondément encaissées : sa vallée a plusieurs lieues de largeur, et, vers le nord, des torrents bordés d'arbres au feuillage verdoyant la sillonnent en plusieurs sens : leur cours est à peine tracé sur un fin gravier, et, en cheminant sur leur lit desséché, nous nous crûmes transportés dans nos promenades d'Europe. Le Mareb sépare le Tigré de la province de Séraoué, qui, jointe à Hamacèn, forme les propriétés de Déjai-Haïlo, tributaire d'Oubi.

Après une heure et demie de marche, depuis le passage de la rivière, la plaine se trouva brusquement coupée par des montagnes transversales que nous gravîmes par un sentier presqu'à pic et couvert de pierres. Parvenus au sommet, nous descendîmes rapidement et nous stationnâmes non loin d'une source, dans le pays de *Goundet*. Nous étions entourés d'innombrables villages qui s'élevaient sur les hauteurs voisines. Les champs cultivés étaient remplis de cailloux, et les paysans assuraient que, par cela même, les récoltes n'en étaient que plus belles.

Non seulement les habitants refusèrent à Dérèz les rations qu'il était en droit d'exiger dans un

pays soumis à Oubi, mais ils voulaient encore imposer les marchandises, et nous craignîmes quelque temps d'être retenus par d'avides douaniers.

Le lendemain, nous partîmes de Goundet au point du jour, et, cheminant tantôt dans la plaine, tantôt à travers des montagnes, par des sentiers couverts d'épines que ramassaient nos pieds nus, nous arrivâmes sur les plateaux de *Khataïo*, et nous vînmes camper près du beau village d'*Oukhala* dans un site où, par extraordinaire, on trouvait un peu d'herbe verte. Les paysages que nous avions traversés durant cette journée étaient tristes et désolés : dans les États de Déjaj-Haïlo, nous avions peine à découvrir de la bonne eau pour nous désaltérer.

Les habitants d'Oukhala sont riches, et le bonheur les a rendus égoïstes et fiers : ils sont encore moins hospitaliers que ceux de Choa, et des voyageurs isolés ne traverseraient pas leur pays sans danger : le chef du village se montra intraitable envers Ato-Dérèz, et il assembla et fit armer ses vassaux pour empêcher la caravane de partir si elle refusait d'acquitter les droits de douane. Heureusement pour nous, Haïlo se trouvait dans le voisinage avec ses troupes, et Dérèz, qui ne

voulait pas consentir à payer ce qu'on lui demandait, envoya aussitôt un de ses hommes vers le général pour l'informer de la conduite du chef d'Oukhala. Nous étions menacés d'un long retard, et, malgré notre impatience, il fallut se résigner.

Lorsque notre domestique Joannes était parti avec nous de Gondar, où il vivait misérablement, il avait manifesté l'intention d'abandonner l'Abyssinie. N'ayant pu y réaliser ses rêves brillants de fortune, il était complétement désenchanté, et il nous avait priés de le conduire jusqu'en Égypte, où il voulait, disait-il, se placer chez quelque grand en qualité de cuisinier : nous avions consenti à l'amener au Caire; mais, depuis notre départ d'Adoua, il paraissait regretter Gondar et sa jeune femme qu'il avait laissée dans cette capitale, et plus d'une fois il nous exprima la douleur qu'il éprouvait de s'éloigner d'une contrée qu'il considérait désormais comme sa véritable patrie. Nous n'avions jamais eu l'intention de l'emmener malgré lui, et nous lui promîmes qu'en arrivant à Massaouah nous lui donnerions une gratification, et qu'il pourrait ensuite se rendre où bon lui semblerait. Il parut d'abord satisfait de notre promesse; mais à Oukhala il vint nous dire qu'il ne se sentait pas le courage d'aller plus loin; que,

si nous voulions le lui permettre, il s'en retournerait aussitôt à Gondar, et en même temps il nous demanda une récompense pour les services qu'il nous avait rendus durant la route. Il nous était alors impossible de faire le moindre sacrifice en argent, et nous lui offrîmes le prix de l'une de nos mules, s'il trouvait dans la caravane un marchand qui voulût l'acheter et lui en remettre le montant; il devait être convenu, s'il concluait un marché, que nous garderions la mule jusqu'à Massaouah : Joannes parut ravi de notre offre.

Il nous quitta aussitôt pour aller s'occuper de la vente de notre monture, qu'il céda à Ato-Dérèz pour une somme de 7 talaris et demi que nous lui abandonnâmes. Dès le lendemain, il prit un guide qui devait le protéger contre la rapine des habitants, il nous fit ses adieux et partit : nous lui avions recommandé la veille de chercher à encourager nos domestiques dont nous ne pouvions nous passer, et qui semblaient redouter d'arriver sans lui à Massaouah; mais ce Juif, que nous venions de traiter avec tant de bonté, loin de songer à nos intérêts, ne nous paya que d'ingratitude, et il n'eut pas à s'en féliciter, comme on le verra bientôt.

Une demi-heure après son départ, nous ordon-

nâmes à celui de nos domestiques qui servait Joannes à Gondar d'aller puiser de l'eau; mais, au lieu de se rendre à la source, il courut sur les traces de son ancien maître qui n'avait rien négligé pour le séduire et l'engager à nous abandonner. Dès que nous fûmes informés de sa disparition, nous soupçonnâmes le juif de nous l'avoir enlevé, et, indignés de sa conduite odieuse, nous résolûmes de le punir sévèrement. Nous demandâmes au chef d'Oukhala un cavalier auquel nous promîmes un demi-talari, s'il parvenait à ramener près de nous Joannes et le domestique fugitif. Le gendarme abyssinien se mit aussitôt à leur poursuite, et nous le vîmes revenir peu de temps après, conduisant les deux prisonniers. Le Juif était d'une pâleur excessive et l'inquiétude se peignait sur tous ses traits; mais, comme il était d'une effronterie consommée, il résolut de payer d'audace. Dès qu'il fut en notre présence, il commença par s'emporter contre son domestique, qui l'avait, disait-il, suivi malgré lui : non seulement Joannes l'accabla d'injures qu'il ne méritait pas, mais il feignit, emporté par sa rage, de vouloir le frapper, et il lui lança plusieurs pierres qui ne l'atteignirent jamais. Il jura, par Marie et le Christ, qu'il n'était pas coupable de la fuite de ce

jeune homme; il déchira sa toile, pleura, s'arracha les cheveux, espérant sans doute nous convaincre ainsi de son innocence, mais nous ne fûmes pas dupes de son hypocrisie, et, après lui avoir enlevé son argent, nous lui donnâmes 2 talaris et nous le chassâmes impitoyablement. Le domestique que nous avions retenu nous avoua qu'il ne s'était enfui que parce que Joannes lui avait fait une peinture effrayante de Massaouah, et le cavalier chargé d'arrêter les coupables nous apprit que le Juif lui avait proposé 2 talaris pour obtenir sa liberté. Malheureusement pour lui, il avait trouvé en Abyssinie un gendarme incorruptible. Cette fois, Joannes était reparti sans guide : son domestique demeura avec nous, après nous avoir demandé pardon de sa faute, et nous accompagna jusqu'à Massaouah.

L'émissaire d'Ato-Dérèz ne revint qu'au bout de quatre jours ; il était suivi d'un soldat de Haïlo, qui, au nom de son maître, ordonna au chef d'Oukhala de laisser partir la caravane sans rien exiger d'elle : néanmoins nous ne quittâmes le village que le surlendemain de l'arrivée de ce soldat. Nous avancions avec une lenteur insupportable. Après avoir dépassé les nombreux hameaux qui avoisinent le ruisseau d'*Iaehhi*, nous

nous trouvâmes en face des riches villages de *Kessmou*, perchés sur une colline; bientôt nous traversâmes de belles prairies, et nous nous arrêtâmes sous un arbre dans le pays de *Takhala*.

Il y a un grand nombre de musiciens dans les provinces de Séraoué et de Hamacên : à Takhala, nous venions de faire préparer notre repas du soir, lorsque nous vîmes arriver une troupe de ménestrels qui se rangèrent autour de nous, accordèrent leurs instruments et nous donnèrent une longue sérénade : ils chantèrent des hymnes en s'accompagnant sur leurs lyres, et, après avoir reçu nos dons, ils s'approchèrent du groupe, présidé par Ato-Dérèz, et recommencèrent leur symphonie et leurs chants. Le chef de la caravane leur fit vider un gombo de bière, et ils se retirèrent satisfaits.

Les Abyssiniens s'occupent de musique de temps immémorial : voici ce que nous lisons dans l'ouvrage publié par M. Villoteau [1].

« Les Abyssiniens reconnaissent pour auteur de leur musique saint Yared. Suivant la tradition reçue chez eux, il acquit la connaissance de cet art par l'inspiration du Saint-Esprit. Voici comment cette tradition nous a été rendue par les pa-

[1] *De l'état actuel de l'art musical en Égypte*, pag. 135-138.

triarches et les prêtres abyssins, dans une des visites que nous nous rendions réciproquement pendant le séjour qu'ils firent au vieux Caire, lorsque nous étions en Égypte :

« Saint Yared, né à Sémién (Sémén) sous le règne de *Negous-Kaleb*, c'est à dire du roi Kaleb, fut envoyé à Oksem (Axoum) pour y apprendre à lire. Après avoir été pendant sept ans à l'école dans cette ville, sans avoir fait aucun progrès dans la lecture, son maître le renvoya. Comme il s'en retournait chez lui dans la saison des grandes chaleurs, il rencontra un arbre appelé en éthiopien *ourka*, à l'ombre duquel il se mit pour se reposer. Dès qu'il fut couché, il aperçut un gros ver qui rongeait l'arbre en s'avançant vers la cime. Ce ver étant tombé à terre, puis étant monté derechef et étant encore tombé comme la première fois ; enfin, ayant recommencé sept fois la même chose avec aussi peu de succès, cela donna à penser à saint Yared. « Que signifie cela ? se dit-il à lui-même ; pourquoi ce ver a-t-il fait sept fois des tentatives pour monter à la cime de cet arbre et est-il tombé autant de fois à terre ? Ne serait-ce pas là une image de moi-même, qui, pendant sept années consécutives, suis allé à l'école et n'y ai pu rien apprendre ? » Aussitôt il

avala le ver; le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme d'un pigeon, lui enseigna l'art de la lecture, celui de l'écriture, ainsi que celui de la musique, et lui inspira en même temps les trois modes *guez*, *ézel* et *araray* : le premier destiné aux jours de férie; le second réservé pour les jours de jeûne et de carême, pour les veilles de fêtes et pour les cérémonies funèbres; le troisième consacré aux principales fêtes de l'année. Instruit par ce miracle, il composa un traité des principes et de la pratique du chant actuellement en usage en Abyssinie. »

Et plus loin[1] nous lisons encore : « La mélodie des modes musicaux des Éthiopiens ayant été, suivant eux, inspirée miraculeusement à saint Yared, n'est pas vraisemblablement soumise à des règles que l'on puisse expliquer, comme l'est la mélodie enfantée par l'art : aussi les prêtres abyssins ne nous ont pas paru avoir jamais cherché à en connaître la composition. Tout ce qu'ils ont pu nous en dire et ce que l'expérience nous a prouvé, c'est que la mélodie des chants des jours de grandes fêtes est plus travaillée, sur un ton plus élevé et plus éclatant; celle des chants destinés aux fêtes du second ordre, c'est à dire celle du second

[1] Page 144.

mode, est sur un ton plus modéré et moins éclatant; et enfin celle des jours de férie est plus simple et sur un ton plus bas que les autres. »

« Les Abyssiniens sont dans l'usage de noter chaque chant sur les trois modes à la fois..... »

La tradition abyssinienne, relative à saint Yared, nous fut rapportée par Ato-Dérèz telle que nous venons de la reproduire. Quant à la science musicale des Éthiopiens, nous devons dire que, depuis longtemps, elle n'est plus en voie de progrès, et que les prêtres, dans leurs églises, comme les chanteurs et les musiciens profanes, ne vivent plus que du passé.

A Takhala, nous nous trouvions dans le voisinage du camp de Haïlo. Le jour suivant, nous poursuivîmes notre route : le chef de la caravane, qui avait perdu une de ses mules, s'était levé avant l'aurore pour aller à sa recherche, et, suivi de ses domestiques, il avait pris les devants. Nous étions dans les environs du village de *Mongué*, lorsqu'un homme de Dérèz, monté sur un cheval, vint nous annoncer que son maître, qu'on voulait encore contraindre à payer des droits de douane, avait été fait prisonnier, et qu'une troupe de villageois s'avançait pour arrêter la caravane. Nous hâtâmes notre marche, et, par une

avala le ver ; le Saint-Esprit desce[illegible], nous par- sous la forme d'un pigeon, lui e[illegible] qui se trouvait la lecture, celui de l'écriture [illegible]qui nous poursui- la musique, et lui [illegible] [illegible]dîmes tranquillement trois modes guez, ézel et [illegible] et nous arrivâmes peu de tiné aux jours de férie [illegible] du camp de Déjaj-Haïlo. jours de je[illegible] et [illegible] nous nous mîmes en route avec fêtes et pour les [illegible] dans Agami, nous fûmes conti- consacré aux [illegible] entourés de femmes et de soldats[1], et par ce qui [illegible] apparition provoqua une surprise univer- pes et d[illegible] De toutes parts on apercevait d'innombra- usag[illegible] villages; nous vînmes camper dans la belle [illegible] vallée de Tsémakha, où nous bûmes enfin de la bonne eau. Ato-Dérèz, délivré par un émissaire de Haïlo, vint nous retrouver à cette station.

Nous n'avions pas encore vu le général : à Tsé- makha, nous nous rendîmes dans sa tente avec Hajji-Ahmed-Din. Haïlo, que nous avions connu dans le camp d'Oubi, savait que le prince du Sémén nous avait toujours traités avec considération, et il nous accueillit lui-même avec la bonté qui le carac- térise. Comme Sahlé-Sellassi, ce général est borgne; mais il rachète cette imperfection par de grandes qualités : il gouverne ses provinces avec habileté,

[1] La plupart des soldats abyssiniens portent des parasols en osier.

douceur le fait aimer de tous ceux qui l'en-
t. Il nous apprit qu'il venait de rassembler
ée pour aller châtier quelques chefs voi-
avaient refusé de solder leur part de
exigé par Oubi.

Déjaj-Haïlo nous pria de partager son dîner, et nous passâmes la soirée dans sa tente avec quelques vieillards de ses amis, qui paraissaient doués du plus heureux caractère. Les Abyssiniens ne sont pas encore assez spirituels pour faire des calembourgs, des charades ou des jeux de mots; mais, lorsqu'ils se trouvent réunis et qu'ils veulent s'amuser, se distraire, ils composent des proverbes qui ont quelquefois beaucoup de sens. Pendant que nous buvions l'hydromel de Haïlo, les vieillards en débitèrent un grand nombre que nous transcrivîmes aussitôt. Les voici :

1. Celui qui se repose au temps des semailles meurt de faim au temps de la moisson.
2. Celui qui économise pour soi thésaurise pour les autres.
3. Vin de l'année, vieil ami.
4. Un esclave sage vaut mieux qu'un roi insensé.
5. Un enfant gâté et un cheval indompté sont difficiles à gouverner.

6. Lorsque tu pars pour un pays étranger, prends les mœurs des peuples au milieu desquels tu dois vivre.
7. Dans le malheur on connaît ses vrais amis.
8. Un roi sans justice est comme un fleuve sans eau.
9. La bonté du berger fait la bonté du troupeau.
10. Le vieillard est propre à donner des conseils, le jeune homme à faire la guerre.
11. Un ami en amène un autre.
12. Celui qui croit promptement se rétracte de même.
13. Un riche sans vertu est plus blâmable que l'homme pauvre criminel.
14. Le bonheur n'est pas de tous les jours.
15. Une belle femme vaut mieux qu'une couronne.

Nous nous trouvions alors dans la province de Hamacèn. Le surlendemain de notre arrivée à Tsémakha, où nous avions essuyé de fortes averses, nous nous remîmes en marche, et nous arrivâmes dans les vastes prairies de *Halhali;* nous y passâmes le reste de la journée, sur les bords d'un abondant ruisseau.

VIII.

SOMMAIRE.

Notre impatience.—Apathie d'Ato-Dérèz.—Haïlo redoute une attaque.—On nous fait dévier de notre route.—Village de Guaret. Ruisseau de Débaroa. — Exagération de Poncet. —'Le Mareb. — Erreur de Salt.— Costume des femmes de Hamacèn. — Réflexion d'une esclave. — Détails sur le monastère de Bissan. — Légende relative à sa fondation. — Un orage. — Magnifique point de vue. — Épais brouillard dans le Samhar. — Un chasseur tue un éléphant. — Scorpions. — Difficultés de la route. — Arrivée dans la plaine. — Village de Dembéhé. — Source d'eau thermale. — Torrent de Mélhé.—Nous trouvons Hussein-Effendi à Euncoullou. —Arrivée à Massaouah.

CHAPITRE VIII.

La caravane que nous suivions s'avançait lentement vers Massaouah, et nous craignîmes d'être obligés encore de séjourner à Halhali : depuis notre départ d'Adoua, nous avions déjà perdu beaucoup de temps ; nous étions impatients d'abandonner l'Abyssinie, et l'insouciance,

l'apathie d'Ato-Dérèz nous irritaient de plus en plus : nous nous félicitions alors de n'avoir jamais voulu voyager en caravane. Notre bourse était légère comme nos provisions, et, dans le pays que nous parcourions, nous n'étions pas certains de pouvoir nous procurer des vivres, même avec de l'argent.

Néanmoins, contre notre attente, nous partîmes de Halhali quelque temps après le lever du soleil : mais notre joie ne fut pas de longue durée, car nous apprîmes qu'à notre insu on nous faisait dévier de notre route. Pendant la nuit, Haïlo avait reçu des nouvelles qui lui faisaient craindre d'être attaqué par l'ennemi : ses espions assuraient qu'une rencontre était imminente, et le prince avait conseillé à la caravane de se retirer dans le village de *Guaret*. Mais nous n'étions pas disposés à subir ce nouveau retard, et nous abandonnâmes Ato-Dérèz et Haïlo, bien décidés à nous rendre directement à la mer : quelques mahométans, qui supportaient aussi impatiemment que nous les lenteurs des commerçants chrétiens, se déterminèrent à nous accompagner.

Nous cheminions depuis une demi-heure environ, lorsque nous vîmes arriver le chef de la caravane, qui nous supplia de revenir sur nos

pas et d'attendre quelques instants dans le village de Guaret, qui n'était pas encore très éloigné : il nous dit que Haïlo lui avait donné un homme qui devait nous protéger en route, et il nous assura qu'après avoir terminé quelques affaires, il partirait immédiatement pour ne plus s'arrêter qu'à Massaouah. Nous nous rendîmes à ses désirs et nous vînmes stationner sous deux immenses daros qui s'élèvent à l'entrée de Guaret. Les habitants de ce village sont riches en troupeaux. Leurs maisons, surmontées de terrasses et entourées de grands parcs, sont de forme rectangulaire.

Après une heure d'attente, nous poursuivîmes tous ensemble notre route, et nous nous arrêtâmes sur les bords du ruisseau de Débaroa. Le district de ce nom, qui faisait autrefois partie des domaines du Bahar-Negous, s'étend jusqu'aux frontières du Samhar : pendant quelque temps, ce pays, peuplé de musulmans, fut au pouvoir des pachas de Massaouah; aujourd'hui il reconnait l'autorité de Déjaj-Haïlo.

La source de Débaroa était voisine du lieu où nous stationnâmes; une eau limpide roulait sur des rochers granitiques parsemés de mica blanc, et une verte pelouse tapissait les bords de ce char-

mant ruisseau. Les gens de la caravane lavèrent leur linge dans le courant, en employant la méthode des femmes de Massaouah et des bédouins des côtes barbaresques : en Abyssinie, les hommes seuls sont chargés de cette corvée, et ils sont même obligés de laver les toiles et les chemises des femmes.

Dans l'après-midi, nous fûmes assaillis par une violente pluie d'orage qui se prolongea bien avant dans la nuit et qui éteignit tous nos feux : nous étions sans abri et l'eau ruisselait autour de nous. Les gardiens signalèrent l'approche d'un lion qui nous tint en alerte jusqu'au jour : nous tirâmes plusieurs coups de fusil, et nous fûmes assez heureux pour ne pas être inquiétés.

Nous avons dit que le district dans lequel nous nous trouvions s'appelait Débaroa, comme le ruisseau qui l'arrose ; sa capitale porte aussi ce nom : cette coutume, assez généralement répandue en Abyssinie, de désigner sous la même dénomination la province, la principale rivière qui la traverse et la ville la plus importante, ont souvent jeté de la confusion dans les récits historiques et dans les relations des voyageurs qui n'ont pas toujours eu le soin de signaler ces distinctions. Poncet, qui est passé dans le pays de

Hamacèn, à son retour de Gondar, nous fait une belle description de Débaroa, et prétend, mal à propos, que cette ville était la capitale du Tigré. « Duvarna, » dit-il, « est divisé en deux villes, la haute et la basse : les mahométans occupent la basse. Tout ce qui vient en Éthiopie par la mer Rouge passe par Duvarna. Cette ville, qui a environ deux lieues de circuit, est comme le bureau et le magasin général des marchandises des Indes. Toutes les maisons sont bâties en pierres carrées, elles ont des terrasses au lieu de toits. La rivière de Morabba, qui passe au pied de cette ville, se jette dans le Tékessel ; elle est peu large, mais fort rapide, et on ne peut la passer sans danger. Nous employâmes deux mois et demi pour nous rendre de Gondar en cette ville, où je devais attendre Mourat..... »

Débaroa est bien déchu de son ancienne splendeur ; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village, et son marché est un des plus mal pourvus de l'Abyssinie. Dès l'antiquité la plus reculée, les caravanes qui venaient de la mer Rouge à Gondar ou qui allaient de Gondar à la mer Rouge passaient par Agguéla et Halaï comme par Hamacèn. Les rivières que Poncet désigne sous les noms de Morabba et de Tékessel sont le Mareb

et le Tacazé. Nous pensons que ce voyageur a beaucoup exagéré l'importance de la ville de Débaroa.

Le jour suivant, nous quittâmes les bords du ruisseau, et, après quelques minutes de marche, nous eûmes à traverser encore le Mareb : son lit était étroit, et, d'après le rapport des marchands et de plusieurs choums du pays, nous n'étions alors qu'à dix lieues de sa source qui se trouve vers le nord-est, dans le district de Tsamaï.

D'après la carte de M. Salt, un homme qui partirait d'Adoua et qui traverserait une fois le Mareb ne devrait pas le retrouver sur son chemin s'il se dirigeait vers Hamacèn; mais nous avons pu nous convaincre par nous-mêmes que le voyageur anglais qui n'a pas suivi la route qui conduit d'Adoua à la mer avait commis une erreur grave. Voici ce que nous lisons dans la relation de Poncet qui a traversé comme nous la province de Hamacèn : « De Saravi (Séraoué) nous arrivâmes enfin à Duvarna (Débaroa)..... Je partis de Duvarna le 8 septembre de l'année 1700, et je passai, avec bien de la peine et du danger, une rivière très rapide, nommée Morabba (Mareb). »

Le lit de cette rivière était sablonneux et entièrement desséché; les alentours étaient couverts

d'arbres et de verdure, et l'on distinguait de nombreuses traces d'hyène et de lion. Le Mareb contourne le district que nous parcourions; il reçoit le ruisseau de Débaroa, et prend sa direction vers le nord-ouest. Depuis Guaret, nous cheminions à travers les sites montagneux qui s'étendent jusqu'au Samhar. Après avoir passé la rivière, nous nous élevâmes, par une montée facile; de verts coll-quals et de gracieux oliviers ombrageaient les collines environnantes; nous marchâmes pendant quelque temps sur un plateau, et nous descendîmes bientôt vers les belles prairies de *Chikkéti :* nos vivres étaient épuisés, et nous nous arrêtâmes pour faire des provisions.

Nous séjournâmes à Chikkéti les 21 et 22 mars, et ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que nous parvînmes à nous procurer de la farine. Les céréales sont moins chères à Adoua qu'à Séraoué et à Hamacèn, où l'on trouve aisément six ou sept moutons ou chevreaux pour 1 talari; les habitants de ces provinces apportent leur blé et leur doura dans l'île de Massaouah, où ils le vendent avec plus de bénéfice que dans leurs villages, et les voyageurs trouvent difficilement des provisions chez eux. Lorsque Ouelléta-Sellassé, Ras

du Tigré, envahit ce pays, il ne frappa qu'une légère contribution sur les vaincus; mais Sabagadis fut moins généreux à leur égard; il leur imposa un tribut annuel considérable, et Oubi, après avoir conquis le Tigré, a contraint les habitants de Hamacèn à lui payer tous les ans un impôt de 30,000 talaris.

Malgré ces fortes impositions, le peuple, qui vit en paix, trouve encore moyen de s'enrichir par son travail; néanmoins il supporte avec impatience le joug de son vainqueur et attend en silence le moment favorable pour le briser. Non seulement les chefs de village refusaient de donner les rations à Ato-Dérèz, mais ils l'auraient même forcé à acquitter les droits de douane, si Haïlo ne l'avait fait accompagner par un homme chargé de l'en exempter.

Au mois de mars, les pâturages sont peu abondants à Hamacèn, et on ne trouve l'eau qu'à de grandes distances. C'est la seule province d'Abyssinie où les caravanes soient obligées d'acheter du fourrage pour les bêtes de somme.

Depuis le Mareb, les femmes portent une grande quantité de perles de diverses couleurs, aux jambes, aux bras et au cou : leur chevelure est ramassée en deux touffes qui retombent sur

les joues et laissent échapper deux longues tresses flottant jusque sur le sein. Les soldats, la plupart à pied, sont armés de lances pesantes et mal faites, et de petits boucliers en peau de buffle : ils tressent leur chevelure comme les Bichari dont ils sont les voisins. A Halhali, nous n'étions qu'à une journée des montagnes de *Zegghi*, qui forment la limite entre le pays chrétien et le pays musulman. Les femmes de Séraoué et de Hamacèn sont plus sauvages et moins galantes que les Âmhara. Les enfants des deux sexes portent des pendants d'oreilles, en métal blanc, d'un pouce environ de diamètre.

Les esclaves qu'on allait vendre à la mer s'étaient familiarisés avec nous : dès qu'ils étaient libres, ils venaient s'asseoir à nos côtés, et aimaient à nous questionner : nous eûmes lieu de nous apercevoir que leur destinée les inquiétait peu, ils semblaient avoir oublié leur passé, mais ils n'étaient pas aussi indifférents pour leur avenir. Ils nous demandèrent un jour si le sort des eunuques esclaves était heureux ; nous leur répondîmes qu'on les destinait à la garde des femmes, et qu'ils étaient traités par leurs maîtres avec la plus grande considération : aussitôt un enfant de la troupe alla trouver son jellab et le pria

sérieusement de le faire eunuque; heureusement pour lui, son maître se moqua de sa naïveté. Dans une autre circonstance, une jeune fille galla, voyant 1 talari entre nos mains, le prit après l'avoir considéré dédaigneusement, et le jeta avec mépris en s'écriant : « Et voilà donc ce qui sert à acheter les enfants des hommes. » Nous n'avions jamais entendu un esclave faire cette réflexion.

Nous serions partis de Chikkéti le 22; mais un accident fâcheux pour la caravane nous obligea à séjourner jusqu'au jour suivant au milieu des prairies : l'un des domestiques qui gardaient les mules des commerçants vint annoncer que des voleurs avaient assailli ses camarades, et que les brigands, qui s'étaient réunis en grand nombre, s'empareraient des bêtes de somme si l'on ne se hâtait d'aller les repousser. Tous ceux qui avaient intérêt dans cette affaire prirent aussitôt les armes et coururent sur le lieu de la scène; mais on arriva un peu trop tard, car les voleurs avaient emmené deux mules qui appartenaient à Ato-Dérèz. Pendant ce temps, nous étions montés sur une colline voisine d'où l'on apercevait la place qu'occupait jadis le fameux monastère connu sous le nom de *Bissan*.

Lorsque l'ambassadeur Matthieu arriva à Massaouah, quelques moines de ce couvent s'empressèrent d'aller à sa rencontre, et le général portugais les reçut à son bord. Quelques uns de ses compatriotes se rendirent ensuite à Bissan, d'où ils rapportèrent un manuscrit destiné au roi de Portugal. Lorsque don Roderigo fut envoyé à la cour de David III, en qualité d'ambassadeur, il s'arrêta dans ce monastère, dont Alvarez, son chapelain, nous a laissé la description : « Ce couvent, » nous dit-il....., « est situé sur la pointe d'un roc fort haut, et de tous côtés qu'on peut jeter la vue en bas, on aperçoit une profondité ténébreuse et épouvantable. L'église du monastère contient un grand circuit et est d'une grande structure, bien dressée, et les bâtiments magnifiquement ordonnés; et est le comble d'icelle enrichi de trois grandes nefs et fort industrieusement compassées [1]. »

Poncet, lors de son passage à Débaroa, se rendit aussi à Bissan. D'après lui, ce couvent était situé dans une solitude affreuse, sur une haute montagne couverte de bois; les moines y vivaient dans les privations et l'abstinence, « appliqués à Dieu et à la méditation des choses saintes. » Ce

[1] Alvarez, p. 65.

médecin y trouva un vieillard de soixante-six ans qui n'avait mangé pendant sept ans que des feuilles d'olivier sauvage ; il vit aussi la fameuse baguette d'or soutenue en l'air par miracle ; il passa, dit-il, un bâton par dessous, par dessus et de tous les côtés, afin de s'assurer que la baguette n'était fixée par aucun point[1].

Voici une tradition encore vivante parmi les Abyssiniens relative à la fondation du monastère de Bissan. Poncet l'a rapportée dans sa relation : « L'abouna Philippos, renommé par sa sainteté et par le don de prophétie qu'il tenait de Dieu, vit Jésus dans un moment d'extase. Le divin rédempteur lui ordonna de bâtir un couvent au lieu où il verrait une baguette d'or, et ce saint, pour se conformer à sa volonté, fonda Bissan sur l'emplacement où il fut témoin de ce miracle. » Poncet termine ainsi le récit de ses fables : « Je laisse au lecteur à faire les réflexions qu'il lui plaira sur le prodige que j'ai vu et sur ce que ces religieux

[1] Le médecin Poncet écrivait alors pour la cour de Louis XIV, dont la galanterie avait été remplacée par le bigotisme de madame de Maintenon et du P. Lachaise ; mais ce voyageur fut mal inspiré lorsqu'il eut l'idée de raconter ces merveilles, car, à cette époque, les personnes qui admiraient de pareilles légendes les traitaient de fables quand elles appartenaient à une secte hérétique comme celle d'Abyssinie ; et ceux qui ont annoté l'ouvrage de Poncet l'accusent, pour ce fait, d'imposture et de mensonge.

m'ont dit là-dessus. » Et nous-mêmes, nous n'avons rien de mieux à dire à nos lecteurs.

C'est en considération de cette légende que les jésuites et Poncet ont donné à Bissan le nom de couvent de la Vision, et non à cause de la ressemblance des sons, comme Bruce [1] l'a prétendu. Ce voyageur a cru, à son tour, que ce monastère s'appelait Bissan parce qu'il était entouré de sources et de rivières. Le mot Bissan, il est vrai, signifie eau; mais ce mot n'est ni tigréen ni amhara, il est galla, et il n'est pas probable que les Abyssiniens aient donné un nom galla à un édifice chrétien élevé à une époque [2] où il n'existait encore aucune relation entre l'Éthiopie et les peuplades du sud. La description que Bruce nous a laissée de ce monastère ne ressemble nullement à celles d'Alvarez et de Poncet. Aujourd'hui Bissan n'offre plus que des ruines.

Le 23, Ato-Dérèz, qui espérait retrouver les mules qu'il avait perdues, n'était pas encore disposé à partir : informés de ses intentions, nous envoyâmes un domestique dans le village pour chercher un guide qui voulût, moyennant une

[1] Bruce, tome II, pag. 160-161.

[2] La tradition rapporte l'époque de sa vision vers l'année 1360.

somme d'argent, nous accompagner jusqu'à Massaouah. Averti de notre détermination, le chef de la caravane consentit, par attachement pour nous, à se mettre aussitôt en route; il ordonna à ses gens de charger les bagages, et nous nous éloignâmes de Chikkéti, nous côtoyâmes un torrent couvert d'arbres, et nous gravîmes une haute montagne couronnée de coll-quals et d'oliviers sauvages : arrivés au sommet, la route devint facile, et nous vînmes camper sur les bords du frais ruisseau de *Maï-Ségana*.

A peu de distance, du côté du nord, se trouvait le petit village de *Gouadat*, qu'on n'apercevait pas du lieu de la station. Nous fûmes assaillis par une pluie battante, et les grands arbres touffus qui nous couvraient de leurs branches ne purent nous en garantir. Lorsque l'orage fut dissipé, nous vîmes sortir de terre une infinité de fourmis avec des ailes blanches dont elles se dépouillèrent elles-mêmes un instant après leur apparition [1].

[1] On observe aussi, en Abyssinie, des fourmis blanches et noires dont la piqûre est très douloureuse : elles rongent, dans l'espace d'une nuit, les ballots de marchandises et font quelquefois éprouver de grandes pertes aux commerçants. On prétend qu'un homme, enveloppé dans son manteau, s'étant endormi, près de la capitale du Bournou, sur un nid de ces insectes, se trouva entièrement nu quand il se réveilla. Denham, qui rapporte ce fait (Denham et

Le sol était humide, nos habits étaient mouillés, et nous passâmes une mauvaise nuit à Maï-Ségana : nous en partîmes dès le lendemain. Le paysage qui se déroula devant nous avait un aspect désolé; il était dépouillé d'arbres, et on n'y trouvait ni sources ni ruisseaux; nous traversâmes le beau village de *Guodaïf*, et, quelque temps après, nous étions arrêtés non loin des maisons d'*Asmara*. A l'exception d'une éminence ombragée par quelques arbres qui abritaient jadis une église, les environs de ce village sont nus, et la source qui l'abreuve ne fournit pas assez d'eau pour désaltérer toutes nos bêtes de somme.

Cette station était peu attrayante, et néanmoins Ato-Dérèz voulait encore y séjourner, dans l'espoir de vendre au choum d'Asmara quelques unes de ses marchandises; mais nous le pressâmes de partir, et, le 25 au matin, nous poursuivîmes notre route.

Depuis Maï-Ségana l'horizon est toujours borné par des collines qui s'entr'ouvrent devant vous comme pour vous frayer un passage, en sorte que

Clapperton, pag. 228-229), dit que ces fourmis s'ouvraient un passage dans tous ses coffres : elles lui détruisirent une natte et un tapis et lui couvrirent le corps de tant de morsures, qu'on eût dit qu'il était attaqué de la rougeole.

la route est toujours facile et unie : le pays n'était plus aussi triste que derrière nous ; il se couvrait de sabines et d'oliviers ; et, parvenus à l'extrémité des plateaux de Hamacèn, nous découvrîmes, à travers une échappée de la montagne, la surface de la mer que nous brûlions d'atteindre. Le Sambar tout entier disparaissait sous un voile de vapeurs épaisses qui nous dérobaient le pays que nous avions à parcourir. Arrêté par la barrière insurmontable de la haute montagne d'Arguello, le brouillard s'avançait dans les intervalles des vallées formant une foule de baies, et la mer nous apparaissait à l'horizon comme une bande de velours bleu. Nous admirions ce magnifique panorama, et les Abyssiniens de notre caravane passaient comme le Bédouin auprès des Pyramides, comme le reïs égyptien entre les ruines de Thèbes ou de Memphis, sans daigner lever les yeux.

Nous étions alors sur le prolongement des chaînes de Halaï : le sommet du mont Arguello est aussi élevé que celui du Taranta. Nous descendîmes dans une vallée qui porte le nom de *Henzi*, et nous y trouvâmes un cloaque d'eau verdâtre où personne n'eut envie de se désaltérer. Nous poursuivîmes notre marche, et nous esca-

lâdâmes une montagne presque aussi élevée que l'Arguello. Arrivés au sommet, nous nous engageâmes dans une nouvelle descente; la route était délicieuse de fraîcheur, et l'on remarquait quelques champs couverts d'orge en épi. Nous rencontrâmes quelques paysans de Hamacèn, qui portaient chez eux des troncs d'arbres pour la charpente de leurs maisons ou pour faire des instruments aratoires.

Le soleil, qui pâlissait par degrés, se déroba entièrement à notre vue : le brouillard se condensait de plus en plus, et il finit par se résoudre sur nos têtes en bruine légère. La végétation de la vallée était luxuriante, et les flancs de la montagne étaient inondés d'arbres. Deux heures avant le coucher du soleil, nous atteignîmes le site de *Madet*, où nous résolûmes de passer la nuit.

Après l'eau de Henzi, la première que nous trouvâmes fut celle de Madet. Nos compagnons de voyage, craignant d'être attaqués par les fièvres, construisirent, pour s'abriter, de petites cabanes qu'ils parquetèrent avec de grandes pierres pareilles à des dalles. Nous couchâmes nous-mêmes sur un lit de feuillage recouvert d'une toile, et, pour chasser l'humidité, nous

fîmes un feu immense. Les Abyssiniens en étaient émerveillés.

Au point du jour, nous quittâmes Madet : l'eau n'était plus rare, et, après deux heures de marche, elle coulait dans la vallée devenue plus belle et plus riche en pâturages. C'est dans ce lieu que les habitants de Hamacèn conduisent leurs nombreux troupeaux à l'époque de la sécheresse, et ils y séjournent jusqu'au retour des pluies périodiques qui inondent l'Abyssinie supérieure. A mesure qu'on avance, la vallée s'élargit et se pare d'arbres plus grands, plus vigoureux ; les flancs de la montagne se couvrent d'une herbe haute et épaisse, et nous remarquions à chaque pas des traces et de la fiente d'éléphant. Les Choho ne font pas une guerre active à cet animal.

Ce jour-là, nous séjournâmes à *Ghinda* ; un moment après notre arrivée, nous entendîmes un grand bruit à travers les arbres touffus qui s'élevaient sur le versant de l'une des chaînes qui nous enveloppaient ; le feuillage s'agitait violemment, on entendait crier les branches ; et, en regardant avec attention, nous découvrîmes, à travers l'épaisseur du bois, un éléphant monstrueux qui s'avançait d'un pas lent et mesuré : il s'arrêta

auprès d'une énorme sabine et s'appuya contre le tronc. Presque aussitôt, nous vîmes sortir du taillis un Bédouin armé d'une hache et d'un long fusil, qui se posta à une certaine distance du quadrupède, l'ajusta fort longtemps et le frappa à la tête d'une balle en fer : l'éléphant tomba mort et roula lourdement jusqu'à nos pieds. Le chasseur arriva en courant, coupa, avec sa hache, les deux dents de l'animal et les vendit à Ato-Dérèz pour la somme de 15 talaris. Ce Bédouin se retira satisfait.

Depuis que nous étions rentrés dans le Samhar, nous nous occupions à faire une collection d'insectes : sous chaque pierre que nous soulevions, nous trouvions un ou deux scorpions ; nous en fûmes d'autant plus étonnés, que nous n'en avions jamais vu un seul dans la Haute-Abyssinie; nous les prenions avec une aiguille fixée au bout d'un bâton. Nous remarquâmes aussi sur notre route une grande quantité de scarabées stercoraires.

Le lendemain, nous continuâmes à suivre le cours d'eau de la vallée, et, après un quart d'heure de marche environ, nous commençâmes à gravir une montagne extrêmement boisée, et nous découvrîmes encore de nombreuses traces d'éléphant. Quelques champs cultivés attestaient que les

Cholio ne négligent pas entièrement leurs terres et venaient détruire l'assertion de ceux qui ont prétendu qu'ils ne les ensemençaient jamais. Les habitants de cette partie du Samhar sont connus sous le nom de Nébara; il y a parmi eux autant de chrétiens que de musulmans, et ils sont de mœurs plus douces que ceux qui occupent le territoire compris entre Arkéko et Halaï. Parvenus au sommet de la montagne que nous escaladions, nous découvrîmes la mer à travers les clairières des bois. La pente qui se présentait devant nous était longue et difficile et à moitié descente; nous traversâmes le torrent de *Raara*, que le bruit de ses cascades nous avait annoncé de bien loin. Depuis Arguello, les paysages que nous avions admirés sur notre route l'emportaient en beauté sur les sites que nous avons si longuement décrits dans notre trajet de la mer au Taranta; mais, au delà du torrent de Raara, le pays perdit beaucoup de sa richesse et de sa fraîcheur.

Après de grandes fatigues, nous parvînmes dans une belle plaine encombrée de mimosas rabougries : les innombrables sentiers battus qui serpentaient devant nous étaient couverts de longues épines que nous ne sûmes pas toujours éviter. Nous trouvâmes sur notre route un village de

pasteurs, nommé *Dembéhé*, et nous résolûmes de nous y arrêter. Ce village, habité par des musulmans, est situé sur les bords du torrent de *Gourgouret* : les habitations sont formées de branches d'arbres recouvertes de nattes. La principale richesse de ces Choho consiste en troupeaux de gros bétail; ils en retirent une grande quantité de beurre et de lait qu'ils vendent au marché de Massaouah. A Dembéhé, le sol est peu élevé au dessus du niveau de la mer : l'air y est humide et malsain; la chaleur accable, l'eau des ruisseaux est toujours tiède, et il n'est pas étonnant qu'au sortir d'un climat aussi pur que le leur les Abyssiniens aient ces contrées en horreur.

A une lieue au nord du village, on trouve deux sources d'eau thermale où les malades vont chercher la santé. D'après les empiriques du pays, pour que les bains soient efficaces, il faut en prendre pendant sept jours et se plonger dans cette eau chaude sept fois par jour; après chaque bain, on boit une tasse de café et on fait un léger repas : en sortant du septième, on s'habille complètement et l'on va se reposer sous des ombrages frais.

Les habitants de Dembéhé célébraient la fête

du pélerinage, et les musulmans de notre caravane, qui n'avaient plus besoin de la protection d'Ato-Dérèz, le laissèrent partir avec les siens, sans même daigner le remercier. En général, les sectateurs du sublime Prophète sont vils lorsqu'ils sont faibles, et ingrats dès qu'ils sont heureux.

Les pasteurs du village faisaient la garde contre les lions, dont on apercevait les traces non loin des parcs où l'on renfermait les troupeaux. En partant de Dembéhé, nous continuâmes à parcourir la plaine coupée, à de grandes distances, par des élévations successives : la végétation s'appauvrissait à mesure que nous approchions de la mer : la route était traversée par une infinité de torrents dont le plus remarquable est celui de *Mélhè* (sel); son eau, attiédie par un soleil ardent, était saumâtre; ses bords étaient ombragés par des mimosas et par une espèce d'arbre connu, en Arabie, sous le nom d'étel.

Le soir, l'atmosphère s'était obscurcie et une légère bruine était venue nous annoncer que l'époque des pluies du Samhar n'était pas encore entièrement écoulée : le 29 au matin, le ciel se couvrit d'épais nuages, et une pluie violente nous accompagna jusqu'au village d'Euncoullou, non

loin de Massaouah : nous y trouvâmes notre dépositaire Husseïn-Effendi qui ordonnait les préparatifs d'une fête. Cet écrivain n'espérait plus nous revoir : des marchands abyssiniens lui avaient annoncé que nous avions été massacrés par les Galla, et il fut aussi étonné que joyeux de notre retour. Nous vidâmes avec lui une cruche d'excellent hydromel, et nous vendîmes à Hajji-Ahmed-Din, qui nous avait suivis, la mule qui nous appartenait encore, afin d'éviter tout démêlé avec le Naïb, qui prétendait avoir des droits sur les montures des voyageurs européens qui retournaient d'Abyssinie.

Ato-Dérèz et Husseïn-Effendi nous engagèrent vivement à séjourner à Euncoullou; mais nous refusâmes de nous rendre à leurs désirs, et nous partîmes aussitôt pour Massaouah, où nous allions trouver parmi nos bagages des vêtements plus convenables et plus commodes que ceux que nous portions alors. Arrivés en face de l'île que nous avions quittée depuis un an environ, nous livrâmes nos deux mules à leurs nouveaux propriétaires, et nous attendîmes le bac pour traverser le canal.

Nos domestiques, qui n'avaient jamais vu la mer, ne concevaient pas qu'on pût se confier sans

crainte à l'une de ces barques légères qu'ils voyaient voguer le long du quai : comme ils avaient soif, ils remplirent leurs calebasses dans la mer et les portèrent à leurs lèvres; mais ils les rejetèrent en grimaçant, et nous fûmes obligés de les rassurer, car ils croyaient s'être empoisonnés. Lorsque le bac arriva près de nous, ces domestiques s'embarquèrent avec une répugnance visible.

Lorsque nous nous présentâmes à la porte de la douane, l'écrivain, couché sur son sarir, se souleva avec effort, et, après nous avoir considérés pendant quelque temps, il nous prit pour des marchands d'esclaves : nos longs cheveux noirs étaient peignés et pommadés à l'abyssinienne; enveloppés dans une grande toile retenue sur nos épaules par une peau de mouton aux belles laines noires, nous étions pieds et jambes nus, et la couleur de notre teint était au moins équivoque. Le mahlem, chargé de la comptabilité, voulut nous faire acquitter les droits de douane; mais nous nous moquâmes de lui, et nous nous rendîmes directement dans le divan du gouverneur qui reposait alors dans son harem. Nous trouvâmes son *ouaquil*[1], qui nous reçut avec beaucoup d'égards :

[1] Lieutenant. Celui qui commande en l'absence du chef.

nous remîmes à ce dernier le firman de Mohammed-Ali, qu'un jeune mamelouck apporta aussitôt à Hassan-Effendi son maître; il revint peu de temps après, et prononça ces mots à haute voix : « Le dola répond de vous sur son œil et sur sa tête (*ala aènou ou ala rasou*) : établissez-vous dans sa maison si vous le désirez, ou choisissez le domicile qui vous conviendra, il met tout ce qu'il a à votre disposition. » Ces paroles furent d'un effet magique, et nous ne trouvâmes que des serviteurs soumis parmi un grand nombre de personnes qui, peu d'instants auparavant, nous regardaient d'un œil de malveillance et même de colère.

Après avoir salué l'ouaquil, nous nous dirigeâmes vers notre ancienne demeure, où l'un des fils de Husseïn-Effendi nous livra nos effets, que nous retrouvâmes intacts. Tout était parfaitement conservé, à l'exception de quelques briquets phosphoriques dont il nous fut impossible de nous servir. Ce ne fut pas, nous l'avouons, sans un plaisir bien senti que nous nous étendîmes sur nos tapis de Perse et que nous revêtîmes des habits dont la coupe et la qualité de l'étoffe annonçaient un monde plus civilisé que celui que nous venions d'abandonner. Nos domes-

tiques contemplaient avec une sorte d'ébahissement les divers objets d'Europe que nous étalions en leur présence, et nous nous amusions de leur naïf étonnement.

IX.

SOMMAIRE.

Étonnement des Abyssiniens à la vue de nos costumes nouveaux. — Cruauté d'Abdoullah-Aga. — Préparatifs de départ. — Nous sommes atteints par l'épidémie qui règne à Massaouah. — Nous mettons à la voile. — Notre vie est en danger. — Un docteur arabe. — Arrivée à Djedda. — Prompts secours. — Fausse politique de Mohammed-Ali. — Notre maladie se prolonge. — Poésie des nuits de Djedda. — Le pacha d'Égypte se crée une marine sur la mer Rouge. — Départ. — Les vents sont toujours contraires. — Voie d'eau. — Nos provisions s'épuisent. — Retour à Djedda. — Bethléem retourne en Abyssinie. — Une rencontre singulière. — On envoie des renforts à Kourchid-Pacha. — Nouveau départ. — Tyrannie du gouverneur d'Yambo. — Brigandages des Bédouins. — Arrivée à Tor. — Séjour chez un Grec. — Un forban algérien. — Nous nous rendons à Souez par terre. — Agent consulaire anglais. — Arrivée au Caire.

CHAPITRE IX.

Arrivés à Massaouah, nous considérions notre œuvre comme achevée, et nous nous félicitions déjà d'avoir échappé aux dangers sans nombre dont notre entreprise avait été entourée : nous aimions à regarder derrière nous, et, en repassant notre vie de voyageurs, nous frissonnions

quelquefois au souvenir de quelques unes de nos aventures, que la Providence seule avait pu nous faire conduire à bonne fin. Tel un homme longtemps arrêté au dessus d'un précipice, et qui n'a dû son salut qu'à un fragile soutien, frémit encore en s'éloignant, après avoir envisagé la profondeur de l'abîme. Mais l'Abyssinie était maintenant derrière nous, et nous nous reposions dans une sécurité parfaite, car nous avions regardé Massaouah comme un but au delà duquel allaient finir nos souffrances, et cebut était atteint. Néanmoins une terrible réalité allait bientôt détruire notre illusion et changer notre bonheur d'un jour en de longues douleurs.

Durant notre séjour dans l'île, les marchands qui composaient la caravane que nous avions suivie depuis Adoua nous visitaient fréquemment, et ils ne pouvaient se lasser d'admirer notre subite transformation d'Abyssiniens en Turcs : ils nous regardaient avec surprise, et, à voir leur air presque hébété, on eût dit qu'ils ne nous reconnaissaient pas. En nous considérant sous nos vêtements nouveaux avec nos bas blancs, nos rouges pantoufles et nos tarbouches de même couleur, ils avaient peine à croire que nous fussions ces hommes qu'ils avaient vus na-

guère marchant avec eux enveloppés d'une toile, les jambes et les pieds nus, et n'ayant que leurs longs cheveux pour coiffure.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous nous rendîmes chez Hassan-Effendi, qui avait repris le commandement de l'île : nous le trouvâmes renversé sur son divan dans la salle d'audience. Il se leva dès que nous parûmes, nous engagea à nous asseoir et prit place à nos côtés : il nous renouvela ses assurances de protection et mit à notre disposition un de ses hommes, chargé de pourvoir à nos besoins. Nos domestiques, qui nous avaient accompagnés, remarquaient à chaque instant des objets nouveaux qui venaient redoubler leur étonnement, et ils nous rappelaient, par leurs observations, la naïveté de la sauvage Péruvienne arrivant à Paris. Après avoir bu le café et fumé les beaux narghilés que le caïmacan avait apportés de l'Yémen, on s'entretint de nos voyages, qui paraissaient intéresser tout le monde ; on nous questionna longuement, et, après avoir satisfait la curiosité générale, nous nous retirâmes.

Rentrés chez nous, celui de nos domestiques que le Juif converti avait voulu nous enlever vint nous dire que, ne se sentant pas le courage

de traverser la mer, il désirait s'en retourner en Abyssinie; nous lui fîmes quelques cadeaux précieux, et, peu de jours après, il prit la route du Tigré. Avant son départ, nous avions demandé au jeune Counfou s'il était dans l'intention de nous suivre encore ou de revenir sur ses pas, et il nous répondit qu'il ne voulait jamais nous abandonner.

Le mahlem du divan nous apprit que, peu de jours après notre départ de Massaouah pour l'intérieur des terres, Abdoullah-Aga, qui était alors absent, avait fait périr sous le bâton un habitant de l'île qui refusait de payer l'impôt. Le malheureux insulaire avait eu le courage de railler ses bourreaux jusqu'aux derniers moments; il avait juré que la brutalité d'Abdoullah-Aga ne le contraindrait pas à débourser une obole, et il avait tenu son serment. On prétendait que cet homme avait caché son argent, et, lorsqu'on le pressait d'indiquer sa cachette mystérieuse, il désignait un lieu quelconque où l'on se hâtait d'aller fouiller pour ne rien trouver: il avait ainsi provoqué plusieurs fois des recherches toujours infructueuses, et Abdoullah-Aga, irrité de se voir le jouet d'un vassal, avait ordonné qu'on l'achevât sous ses yeux: le patient avait fait preuve durant le supplice

d'une énergie et d'une résignation extraordinaires.

Hassan-Effendi, qui était malade, s'était rendu aux bains dont nous avons parlé à Dembéhé; à son retour, nous allâmes le visiter pour savoir si nous pourrions bientôt mettre à la voile; il fit aussitôt appeler tous les reïs qui se trouvaient à Massaouah; l'un d'entre eux était sur le point de se diriger vers Djedda : nous étions au 12 du mois d'avril, et, pour avoir le temps de terminer nos préparatifs de voyage, il fut décidé que nous partirions le 17.

Dès le lendemain, nous reçûmes la visite de notre reïs : le prix du passage pour nous tous fut fixé à 15 talaris, et, afin de ne pas nous trouver en retard au moment convenu, nous terminâmes proptement nos affaires; nous remplîmes d'effets une petite caisse destinée à M. Gobat, et nous la confiâmes à Ato-Dérèz.

Nous étions malheureusement arrivés à Massaouah à l'époque d'une épidémie : un grand nombre d'Abyssiniens se trouvaient déjà malades, et quelques uns avaient succombé. Si les indigènes étaient décimés par le fléau, les étrangers ne devaient pas s'attendre à être plus heureux, et ceux qui descendaient comme nous des montagnes d'Abyssinie, dont la température est si

douce et le climat si sain, devaient ressentir inévitablement la funeste influence d'une atmosphère impure et d'un soleil pesant.

Au retour d'une promenade que nous avions eu l'imprudence de faire en plein midi, nous nous sentîmes affaissés, et de violents maux de tête nous obligèrent à nous coucher; par une fatalité cruelle, nous nous trouvâmes frappés presqu'en même temps, et notre domestique éprouva, dès le jour suivant, les premiers symptômes de cette terrible maladie : après un accès de fièvre qui avait duré près de vingt-quatre heures, nous nous fîmes tous appliquer des ventouses qui nous soulagèrent momentanément; mais notre malaise ne tarda pas à s'accroître, et nous retombâmes dans un accablement désespérant : d'heure en heure, notre mal empirait, et, privés de secours de l'art, nous nous trouvions entièrement abandonnés à nous-mêmes; car l'état de notre domestique exigeait au moins autant de soin que le nôtre. La veille du jour indiqué pour le départ, nous revîmes notre reïs, et, quoique nous n'eussions déjà plus la force de nous mouvoir, à moins d'être soutenus par deux hommes, nous le priâmes de nous envoyer un matelot pour transporter notre bagage dans sa barque, et nous le conju-

râmes de mettre à la voile le plus tôt possible, car nous sentions que c'était fait de nous si nous séjournions plus longtemps dans cette île malsaine : comme notre petit navire partait sur lest, et que, par conséquent, notre capitaine n'avait pas eu à s'occuper de la cargaison, il se trouva prêt à lever l'ancre au jour fixé, et, après avoir enlevé nos effets, on nous transporta nous-mêmes dans la barque. Nous prîmes possession de notre chambre dans la soirée du 16 : avant la nuit, le gouverneur vint à notre bord pour nous recommander encore au reïs, et il nous porta lui-même du vinaigre, quelques citrons et du thé : il fit des vœux pour notre rétablissement et nous quitta. Le 17, avant l'aurore, on avait mis à la voile, le vent était favorable, et quand le soleil parut, nous étions déjà loin de Massaouah.

Si le changement d'air ne tua pas le mal, il le modifia, et, s'il prit un caractère moins effrayant quant à la rapidité de ses progrès, il n'en demeura pas moins dangereux : nos accès de fièvre, qui, dans les premiers jours, n'avaient ni heure ni durée fixes, se régularisèrent, et en peu de temps nous nous trouvâmes si faibles, si exténués, que nous comprîmes que nous étions perdus si nous ne recevions pas de prompts secours.

Nos jambes s'étaient enflées, et nous fûmes effrayés comme à l'aspect d'un cadavre en considérant nos visages dans un miroir; nos joues étaient creuses et livides, nos yeux enfoncés et éteints, et notre maigreur excessive contrastait avec l'enflure du bas de notre corps. La santé de notre domestique ne s'était pas améliorée, et nous étions tous livrés aux soins mercenaires d'un marin qui nous oubliait trop souvent. Si nos estomacs débilités nous demandaient quelque chose, nous n'avions pour toute nourriture qu'un peu de pâte de doura à moitié cuite, des raisins secs et du riz mal préparé. Pour étancher notre soif ardente, nous buvions de l'eau fétide qu'on nous regrettait quelquefois. Heureusement, notre reïs, loin de se soumettre à la règle communément suivie par les capitaines de la mer Rouge, était continuellement en route, et la nuit ne l'arrêtait pas. Bientôt nous arrivâmes à Ghonfouda.

On nous avait dit que nous trouverions dans cette ville un médecin arabe. Incapables de débarquer nous-mêmes, nous confiâmes notre firman au pilote de notre navire : nous le priâmes d'aller le présenter au gouverneur et de lui demander pour nous son docteur. Le marin s'acquitta parfaitement de sa mission, et, un moment

après, nous reçûmes, à notre grande satisfaction, la visite du médecin arabe suivi de son infirmier : comme nous n'avions pas une foi extrême en son habileté, au lieu de le consulter sur notre mal, nous lui demandâmes du sulfate de quinine, et, sans nous interroger sur la nature de notre mal, le docteur s'imaginant sans doute, d'après l'assurance avec laquelle nous réclamions ce médicament, que nous étions des hommes de l'art, envoya sur-le-champ l'infirmier à la pharmacie établie dans son hôpital, et celui-ci revint, une heure après, apportant vingt-quatre pilules de deux grains chacune, que nous nous partageâmes et que nous prîmes en six heures : leur effet fut merveilleux; notre fièvre fut coupée, et, quoique bien accablés, nous eûmes l'espérance de pouvoir arriver à Djedda, où nous devions trouver des amis et des médecins qui nous prodigueraient tous les secours nécessaires.

Nous quittâmes donc Ghonfouda avec quelque confiance : jusqu'à El-lit, nous eûmes le vent en poupe; mais, arrivés dans ce port, il changea tout à coup; et, sans l'habileté, le courage et, il faut le dire, la témérité de notre reïs qui ne prenait pas un instant de repos, nous étions menacés d'une longue traversée bien funeste dans

notre position. Grâce à lui, nous arrivâmes assez tôt à Djedda : après avoir été menacés plus d'une fois de chavirer et de nous briser contre les écueils, nous abordâmes dans ce port le 29 avril.

Le docteur que nous avions eu le bonheur de rencontrer à Ghonfouda nous avait annoncé que M. *Chédufau* (médecin en chef des armées de l'Hedjaz et de l'Yémen), que l'un de nous avait accompagné en qualité de secrétaire lors de la première expédition dirigée contre les Bédouins de l'Assir, se trouvait alors à Djedda : nous lui écrivîmes un billet que nous eûmes toutes les peines du monde à rendre lisible, et nous le remîmes au marin qui nous avait déjà si bien servis. Dès qu'il fut entré dans la ville, il se dirigea vers l'hôpital, où le premier infirmier qu'il rencontra le conduisit lui-même à la demeure de M. Chédufau, que nous vîmes bientôt arriver sur le port avec un empressement qui nous fut bien sensible. Le docteur *Carrozini*, le pharmacien *Farinoni*, qui nous avaient accueillis à Moka, et M. *Cognat*, l'un de nos amis intimes, avaient accompagné le médecin en chef. Comme il était déjà tard, et que nous avions jeté l'ancre assez loin du rivage, il était presque nuit lorsque nos amis arrivèrent dans notre navire : ils manifes-

Pour créer une marine sur le golfe Arabique, Mohammed-Ali avait acheté quelques navires marchands venus de l'Inde et de Mascate, et il les avait transformés en bâtiments de guerre : l'un d'eux se trouvait alors sur le point de mettre à la voile pour Cosseïr, et comme on voyageait à leur bord avec plus de sûreté et d'agrément que dans les barques sans pont de la mer Rouge, nous priâmes M. Mari le Corse, qui occupait le grade de *bin-bachi* (commandant) dans l'armée du

» que par nos poëtes, pleins de nos impressions d'Europe, nous » ignorions tout ce que recèle d'insouciance et de froideur le cœur » des femmes qui nous entouraient, et nous pensions que chagrins » d'amour torturaient sa pauvre ame.

» Et alors elle nous semblait plus belle et plus attrayante ; nous » l'observions avec intérêt, nonchalamment assise sur un riche di- » van, le coude appuyé sur la jalousie, sa tête reposait dans l'une » de ses mains, tandis que, de l'autre, elle portait à ses lèvres le » tuyau d'un narghilé que son esclave noire, debout et immobile » devant elle, venait de lui présenter.

» Un vase de fleurs était sur sa fenêtre et ses jolis doigts venaient » parfois les effeuiller : on la voyait s'animer lorsqu'elle en aspi- » rait le suave parfum.

» Et, comme pour les récompenser, elle versait sur leur tige si » frêle quelques gouttes d'eau claire qui les désaltérait.

» A la voir si séduisante, qui eût cru que son narghilé, sa » puissanee domestique et son vase fleuri comblaient ses affections.

» Libre de son mélayé, avec sa parure si gracieuse, brillante de » perles et d'argent, avec son caleçon brodé d'or et son ample » chemise de gaze légère, quand nous la contemplions avec ivresse, » qui eût cru que, pétrie d'indifférence, propos d'amour lui étaient » inconnus ?

» La teinte bleuâtre du cohul qui bordait ses paupières donnait » à son regard une expression vague, indéfinissable, magique : » lorsque, sur sa figure langoureuse et blanche, ses grands yeux

core plus malheureuse que la première : les troupes de Mohammed-Ali, repoussées avec perte, s'étaient réfugiées en désordre vers les ports de mer, abandonnant de grandes richesses. Quelques Européens avaient trouvé la mort dans cette campagne ; et le vice-roi d'Égypte, loin d'être découragé par ces revers, avait envoyé du Caire un supplément à son armée d'Arabie, et une nouvelle expédition se préparait encore contre l'Assir. On n'attendait plus que le retour de Kourchid-Pacha, qui s'était porté vers Médine pour châtier une tribu bédouine qui désolait les caravanes. Nous eûmes peine à comprendre l'entêtement de Mohammed-Ali, épuisant ses forces pour conquérir des déserts : un amour-propre malentendu lui faisait dépenser des sommes énormes pour une entreprise qui ne pouvait, dans aucun cas, lui offrir des résultats bien avantageux, et, quoiqu'on prétendît qu'il ne cherchait à dompter les Bédouins de l'Assir que pour arriver plus sûrement dans l'Yémen, sa politique n'en était pas moins en défaut ; tous les ports de la mer Rouge étaient en son pouvoir, les denrées des produits de l'intérieur ne pouvaient donc pas sortir sans être soumises à ses douanes, et, par le fait, Mohammed-Ali se trouvait maître d'un pays qui le ruinait

alors, et qui cependant aurait pu l'enrichir.

Notre rétablissement était lent et presque insensible, et nous craignîmes d'être atteints d'une maladie de langueur : la débilitation de notre estomac nous exposait à de fréquentes rechutes qui, plus d'une fois, effrayèrent nos médecins. L'art paraissait insuffisant pour notre guérison, et, quoique la ville que nous habitions fût assez bien pourvue pour ceux qui jouissaient d'une bonne santé, elle était loin de nous offrir toutes les ressources qu'exigeait notre fâcheuse position : les promenades, les distractions, le charme et la poésie des nuits de Djedda, qui nous avaient autrefois si vivement inspirés, n'avaient pas même le pouvoir de nous sauver de l'abattement dans lequel nous étions plongés[1]; et, persuadés alors

[1] Pour donner à nos lecteurs une idée de la poésie féerique de ces nuits d'Orient, nous allons joindre ici une description extraite d'un recueil de *fantaisies* que nous publierons plus tard. Ce morceau fut écrit lors de notre premier séjour à Djedda.

.... « Toujours des privations, toujours des dangers!...
» Laissez-nous, pour rafraîchir nos cœurs desséchés par le vent
» de l'infortune, rappeler quelques unes de ces sensations suaves
» dont le souvenir seul fait encore épanouir nos ames : laissez-nous
» chanter une nuit de Djedda!

» Une nuit, avec sa robe scintillante, plus radieuse qu'une reine
» éclatante de parure ; une nuit, avec sa brise légère plus douce à
» respirer que l'haleine d'une maîtresse; une nuit toujours désirée,
» après des jours ardents, comme une oasis dans le désert!

» Qu'elle est belle, avec ses étoiles si pures et si brillantes! Qu'elle
» est belle encore, lorsque le croissant, respecté par les enfants du

buaient à la présence d'un pauvre Juif malade, qui mourut peu de jours après et qui n'eut d'autre tombeau que la mer : quoique débarrassés de ce malheureux passager, la voie ne se referma pas et nous eûmes toujours vent debout.

Les courants de la mer Rouge, qui sont très rapides entre Djedda et Cosseïr, avaient beaucoup contribué à retarder notre marche, et notre capitaine, qui ne possédait pas toute l'habileté requise pour diriger les manœuvres d'un bâtiment dans un cas difficile, commençait à se décourager ; on avait fait de vains efforts pour at-

» attentives et soucieuses, palpitantes d'émotion et le visage en-» flammé, retenant leur haleine pour mieux s'écouter et s'ob-» server, on eût dit qu'elles accomplissaient un acte religieux.

» Ce n'était pas comme parmi nous, dans nos bals éblouissants » de lumières et de parures, où toute la richesse du culte et la » suavité de l'harmonie ne sauraient encore nous absorber : tout » entières à leurs danses, qu'elles exécutaient avec amour, leurs » pensées étaient avec elles et leurs regards distraits ne cher-» chaient pas un amant.

» Mais souvent, au moment de l'exaltation la plus vive, le » maître stupide arrêtait leurs élans, et leurs jeux avaient cessé. » Alors tout disparaissait et le silence était rétabli, et nous restions » seuls, debout, au milieu de ce calme profond.

...... » La nuit était sur son déclin ; les étoiles, honteuses, se » cachaient une à une à l'approche du jour : rafraîchis par la douce » température du matin, nous retournions plus tranquilles dans » notre couche, d'où l'insomnie nous avait chassés, et notre ima-» gination, frappée des images gracieuses dont nous venions de » nous repaître, les reproduisait dans un songe et prolongeait jus-» qu'au réveil une aimable illusion.

» Telles se passaient pour nous la plupart des nuits de Djedda. »

teindre le port d'Yambo, et depuis quelques jours le navire reculait au lieu d'avancer. Nous revenions à Djedda malgré nous; déjà nous n'étions plus séparés de cette ville que par une distance de quatorze lieues; mais le capitaine, ne voulant pas y ramener ses passagers, qui auraient eu le droit de réclamer le remboursement du prix de la traversée, vint jeter l'ancre dans l'une de ces rades qu'on trouve si communément sur les côtes de la mer Rouge, pour attendre, disait-il, les vents favorables, afin de se remettre en route vers Cosseïr : mais telles n'étaient pas ses intentions.

Ce long séjour dans un navire nous avait été funeste, nous avions rechuté et nous nous sentions plus abattus que jamais; quelques personnes en nous considérant se disaient, pour nous encourager sans doute, que dans peu nous partagerions le sort du pauvre Juif, et, loin de nous effrayer, leurs prédictions nous auraient fait rire si nous en avions eu la force; car, si notre corps était exténué, nous avions presque conservé toute notre énergie morale qui nous rassurait. Cependant, sans la générosité du capitaine, nous étions menacés de voir notre position s'aggraver encore; nos vivres étaient épuisés, et il nous était impos-

sible de nous en procurer même avec de l'argent: si quelques uns de nos compagnons de voyage se trouvaient encore abondamment pourvus, ils n'étaient nullement disposés à se défaire d'un superflu qui pouvait bientôt leur être nécessaire. Heureusement, notre capitaine, qu'on avait informé de notre détresse, nous envoyait tous les jours une part de son dîner, et, pour lui témoigner notre reconnaissance, nous lui fîmes cadeau de plusieurs bouteilles de vin que nous avions emportées de Djedda, et, quoique ce marin fût musulman, comme il était du nombre de ceux qui n'ont jamais lu le précepte formel qui défend l'usage des liqueurs fortes, il accepta notre vin qu'il ne laissa pas vieillir.

Les vents étaient toujours contraires; néanmoins on voyait à chaque instant arriver quelque barque qui se dirigeait vers Cosseïr ou Souez: nos marins ne parlaient jamais de partir, et les passagers commençaient à perdre patience: tous les jours, quelques uns d'entre eux nous abandonnaient pour continuer leur route, et lorsqu'ils furent entièrement débarqués, le capitaine, qui n'avait eu d'autre but, en temporisant, que de se débarrasser de tout son monde, tourna la proue vers Djedda, où nous arrivâmes vent arrière et

toutes voiles déployées, après une promenade de vingt jours.

Nous attendîmes encore quelque temps dans cette ville : nous apprîmes que, pendant notre absence, l'envoyé d'Oubi, Bethléem, était passé à Djedda pour se rendre de nouveau en Abyssinie : il n'avait parlé de sa mission à personne, et nous ne pûmes connaître les résultats de son ambassade. Nous regrettâmes beaucoup de ne pas nous être trouvés à Djedda lors de son passage : cependant quelques circonstances, inutiles à rapporter, nous firent croire que, s'il avait échoué auprès de Mohammed-Ali, le consul anglais l'avait accueilli plus favorablement. Nous fîmes à Djedda une singulière rencontre : parmi une troupe d'esclaves galla que des jellabs abyssiniens avaient amenés dans ce port, se trouvait une jeune fille d'Emni-Harmas qu'on avait dérobée en route, et qui nous reconnut en nous apercevant : elle parut joyeuse de nous revoir, et nous apprit que le Tigréen son compatriote, blessé par Béchir au talon, était mort des suites de sa blessure, et nous nous félicitâmes alors d'avoir racheté notre interprète. Quoique Kourchid-Pacha n'eût obtenu que des succès dans son expédition contre les Bédouins, comme cette campagne paraissait avoir plus d'im-

portance qu'on ne lui en avait attribué d'abord, on se disposait à envoyer des renforts au général turc et on avait retenu, pour le transport des troupes, tous les bâtiments qui étaient arrivés à Djedda : le débarquement des soldats devait avoir lieu à Yambo. Le commandant Mari demanda et obtint encore notre passage jusque dans ce port; et, quand les préparatifs furent terminés, on entassa pêle-mêle, dans ces barques à deux voiles, les soldats désignés pour l'expédition, et l'escadre se mit en route. La traversée fut plus heureuse que nous ne l'avions espéré, et en peu de jours nous arrivâmes à Yambo.

Nous avions été devancés dans ce port par un Allemand et deux Juifs qui s'étaient rencontrés dans le même navire : l'un de ces derniers, fatigué des insultes et même des mauvais traitements qu'il essuyait journellement de la part des musulmans, à cause de la religion qu'il professait, se décida à renier sa foi pour embrasser l'islamisme, et, le surlendemain de son abjuration, il mourut d'une dyssenterie. Ses deux compagnons furent accusés de l'avoir empoisonné pour s'emparer de sa fortune : le gouverneur de la ville les fit aussitôt arrêter, et, sans forme de procès, on les jeta chargés de lourdes chaînes, dans le fond

d'un cachot humide et malsain. L'Allemand, qui se trouvait protégé français, avait écrit au Caire pour se plaindre à notre consul de l'odieuse tyrannie du dola d'Yambo, qui ne les retenait ainsi que dans l'espoir de leur extorquer quelque somme d'argent. Les malheureux prisonniers attendaient, dans un dur esclavage, des secours qui ne devaient leur arriver que fort tard.

Les Bédouins des environs, profitant du désordre qu'entraîne inévitablement un état de guerre trop longtemps prolongé, pillaient et assassinaient sur les grands chemins; ils avaient même porté l'audace jusqu'à pénétrer, pendant la nuit, dans l'intérieur de la ville, où ils avaient exercé de grands ravages. Plusieurs d'entre eux qui s'étaient laissé prendre périrent dans les supplices, et, dernièrement, trois grands coupables furent attachés à la bouche d'un canon et lancés à la mer.

La lourde atmosphère d'Yambo ne pouvait nous convenir, et bientôt nous fîmes voile pour Souez : par un bonheur inattendu, les vents nous poussèrent rapidement jusqu'à Ras-Mohammed; mais de là nous eûmes beaucoup de peine à arriver à Tor : craignant d'être longtemps retenus sur mer, nous résolûmes de nous rendre à Souez par terre et nous débarquâmes.

Dans le misérable village de Tor, composé de quelques maisons en ruine, nous rencontrâmes M. Botta qui, après avoir terminé son voyage de Nubie, se rendait dans l'Yémen : nous vîmes aussi un artiste français qui allait prendre les vues du Sinaï pour se rendre ensuite à Jérusalem. Comme nous avions besoin de repos avant de nous engager dans le désert qui sépare Tor de Souez, nous acceptâmes l'offre d'un Grec qui nous proposa d'aller passer quelques jours dans une habitation qu'il possédait au milieu des nombreuses plantations de palmiers qu'on découvrait à une demi-heure du village. Cet homme, établi depuis longtemps dans ce pays dont il connaissait parfaitement les habitants, se rendait utile aux Européens sur la fortune desquels il ne spéculait pas comme la plupart de ceux qui, dans ces contrées encore barbares, se montrent si empressés autour des voyageurs dont ils exploitaient l'inexpérience. Ce *Roumi*[1], assez désintéressé, contre l'habitude des gens de sa nation, cultivait, auprès d'une source abondante, un jardin charmant qui le payait largement des soins qu'il lui prodiguait.

Durant notre séjour dans cet ermitage, nous reçûmes plusieurs fois la visite d'un prêtre grec

[1] Nom sous lequel les Arabes désignent les Grecs.

qui allait et venait de Tor au mont Sinaï, que nous avions escaladé dans nos précédents voyages : il nous conduisit sur son âne à la source tiède où, selon la tradition du pays, Moïse allait souvent se baigner. Nous vîmes aussi un Algérien qui revenait du pèlerinage de la Mecke, et qui nous raconta ses prouesses de forban. Son œil vif brillait de plaisir lorsqu'il nous parlait des prises qu'il avait faites sur les chrétiens, et, malgré la vénération qu'il professait pour les Français, il ne pouvait s'empêcher de leur reprocher sa misère actuelle, et il ne nous dissimula pas l'espoir dans lequel il vivait de les voir un jour chassés de son pays, où il devait se rendre alors pour recommencer son métier de pirate.

Les Bédouins qui sont dans l'habitude de faire le trajet de Tor à Souez venaient tous les jours dans notre jardin, pour savoir si nous étions disposés à partir : après avoir longtemps débattu sur le prix des chameaux qui nous étaient nécessaires pour nous et pour le transport de nos effets, il fut décidé que nous leur donnerions 35 piastres d'Égypte par bête, et, au jour convenu, nous nous mîmes en route de grand matin. Après d'affreuses fatigues, à travers un chemin sablonneux et nu, nous arrivâmes épuisés à Souez.

Nous nous présentâmes chez l'agent consulaire anglais qui, voulant nous recevoir dignement, nous logea dans un appartement orné de peintures qui nous rappelèrent les fresques grossières dont on décore les églises d'Abyssinie. Cet employé du gouvernement britannique se piquait de science, et comme il se flattait, en outre, d'être physionomiste, il prétendit avoir reconnu en nous des hommes distingués, et nous l'avions continuellement à nos trousses : il nous harcelait de questions sur les mathématiques, l'astronomie et la phrénologie ; il fallut aussi lui expliquer le système planétaire, nous enfoncer avec lui dans de profondes discussions philosophiques, et nous devons dire que plus d'une fois nous fûmes frappés de son intelligence naturelle. Comme cet homme ne parlait pas de langue européenne, nous eûmes toutes nos conversations en arabe qu'il possédait parfaitement.

Nous passâmes trois jours à Souez. Au bout de ce terme, nous poursuivîmes notre route, et, après trente heures de marche, nous arrivâmes au Caire, la cité orientale par excellence.

X.

déjà. Nous hâtions le pas de nos chameaux, dont la marche nous paraissait lente au gré de notre impatience, et notre pensée nous devançait au quartier Franc que nous brûlions d'atteindre. Mais quelque grand que fût notre empressement, il fallut, avant de pénétrer dans l'intérieur de la ville, essuyer un retard de la part des douaniers qui, malgré notre firman et le bacchich que nous leur offrions, voulurent absolument visiter nos malles presque vides. Dès qu'ils eurent terminé leur inspection, nous rechargeâmes promptement nos bagages et nous nous engageâmes dans les rues étroites et humides du Caire. Cette ville ne s'était pas encore relevée des ravages de la peste de 1834 à 1835; et la vie circulait et moins active et moins bruyante dans son enceinte immense. Nous fûmes encore plus tristement impressionnés en arrivant au *Mouski*[1], où la rencontre de quelques uns de nos amis nous fit penser à ceux que le fléau avait emportés.

Quand nous parûmes au milieu des Européens, qui se croisaient en grand nombre dans le quartier où ils se trouvent réunis, quelques uns vinrent au devant de nous pour nous féliciter de notre retour, et d'autres, en nous reconnaissant, ou-

[1] Nom que les Arabes donnent au quartier Franc.

vraient de grands yeux pour s'assurer qu'ils ne se trompaient pas, car la nouvelle de notre mort, qui s'était répandue et accréditée en Arabie et en Égypte, nous faisait considérer alors comme des ressuscités : plus d'une porte hospitalière s'ouvrit pour nous recevoir. Si les habitants d'Éthiopie avaient souvent, à notre vue, poussé des cris de surprise en admirant la blancheur de notre teint, les Européens du Caire, dont la pâleur était excessive, s'étonnaient à leur tour de la couche olivâtre dont notre face était recouverte ; et quelques Égyptiens qui passaient dans ce moment prétendirent, après nous avoir longtemps examinés, *que nous devions être des leurs*. M. *Martin*, pharmacien français, que nous connaissions déjà, voulut absolument nous loger chez lui.

Soit en Abyssinie, soit sur la mer Rouge, nous avions longtemps vécu de privations : nous nous étions nourris d'aliments grossiers, mal préparés, et souvent nous n'avions eu d'autre boisson qu'une eau saumâtre et impure ; aussi, la première fois que nous nous assîmes à une table du Caire, savourâmes-nous avec délices ce qu'on nous présenta : tout nous était exquis, l'eau du Nil nous semblait du lait, et les cuisiniers arabes ne le

largesses et sa douceur, s'attirer la bienveillance du peuple fatigué, avec raison, du despotisme de ses maîtres.

Avant de partir pour Alexandrie, nous réduisîmes nos bagages et nous achetâmes un costume turc complet qui devait nous servir jusqu'en France : nos préparatifs terminés, nous prîmes congé de nos amis, et nous nous rendîmes à Boulac, le port du Caire. Nous nous embarquâmes, et, par un temps calme et pur, nous nous abandonnâmes au courant, qui nous emporta rapidement loin de la grande cité : cette douce promenade sur le Nil fut très favorable à notre rétablissement. Nous allions pour longtemps nous éloigner de ce beau fleuve, et nous nous rappelions avec joie le jour où, fendant son onde pour la première fois, nos cœurs battaient d'enthousiasme à la pensée des grandes merveilles enfantées jadis en Égypte. Nous jetâmes un dernier regard sur les Pyramides qui projetaient vers nous leur ombre immense, et, après avoir salué ces monuments géants, nous détournâmes la tête pour ne plus songer qu'à la France.

A Foah, nous abandonnâmes notre *kange*[1], et nous vînmes nous embarquer sur le canal de

[1] C'est ainsi qu'on nomme les barques qui sillonnent le Nil.

Mahmoudié, creusé par Mohammed-Ali. Nous eûmes pour compagnons de voyage quelques esclaves galla qui nous parlèrent des pays que nous venions de visiter, et nous arrivâmes avec eux à Alexandrie.

Cette ville est marquée par de grands souvenirs : vue de loin , elle apparaît avec tout le prestige de ses vieilles traditions, elle se présente à l'imagination revêtue d'une splendeur inouie, parce que les traditions ne conservent du passé que son éclat et sa gloire et laissent dans l'oubli sa grossièreté et sa barbarie. Ce que tout le monde sait d'Alexandrie, c'est qu'elle fut bâtie par un puissant conquérant, que les Ptolémée y régnèrent, qu'elle vit César et Cléopâtre, que son école de philosophie fut célèbre, que le christianisme y compta de fameux évêques, et c'est à peu près tout ce qu'on en veut savoir, parce qu'on ne se passionne que pour le beau. Aujourd'hui Alexandrie n'est qu'une ville bâtarde, comme la plupart des ports; elle est plongée dans la plus profonde ignorance, et l'on y chercherait en vain les traces de son antique splendeur. Alexandrie n'est plus intéressante que pour les commerçants en coton; il ne lui reste de son passé que quelques débris de monuments, les aiguilles

de Cléopâtre, la colonne de Pompée, encore debout dans une plaine de sable, et ses catacombes battues par les flots de la mer!

Cependant, depuis que nous avions quitté Alexandrie, elle s'était considérablement embellie, et, en traversant le quartier Franc, nous nous crûmes transportés dans une ville d'Europe : ses magasins, ses maisons et ses cafés étaient construits et décorés comme en France; à côté des bains de vapeur des Turcs, on avait créé un établissement de bains à l'européenne. Alexandrie avait un théâtre bourgeois et des bals réguliers.

Nous reçûmes dans cette ville un accueil des plus gracieux, et M. Lesseps, vice-consul de France, qui avait désespéré de notre retour, nous revit avec une joie sincère : plusieurs personnes distinguées qui se trouvaient alors à Alexandrie nous complimentèrent du succès de notre entreprise, et nous embrassâmes quelques uns de nos amis, qui nous témoignèrent, par leur conduite généreuse, tout l'intérêt qu'ils nous portaient.

Avant de nous embarquer sur la Méditerranée, nous reçûmes plusieurs fois la visite d'un naturaliste allemand qui se disposait à aller herboriser sur les hautes montagnes du Sémén : ce voyageur

s'était déjà avancé jusqu'à Djedda; mais, sur le point de mettre à la voile pour Massaouah, il avait su, par quelques Abyssiniens musulmans qui étaient venus vendre des esclaves en Arabie, que le Tigré, en proie à une guerre civile dont on ne prévoyait pas la fin, était livré à l'anarchie, et il était revenu en Égypte, sans renoncer à son projet, dont il avait ajourné l'exécution à des temps meilleurs. Nous lui apprîmes que le Tigré avait été conquis par Oubi et que l'ordre avait été rétabli. Satisfait de ces nouvelles, le naturaliste allemand s'embarqua immédiatement pour le Caire, après avoir reçu de nous les documents qui pouvaient l'intéresser sur le pays que nous avions sillonné dans tous les sens.

A Marseille, nous nous étions embarqués sur un navire autrichien, appelé le *Télégraphe*, qui nous avait transportés en vingt jours à Alexandrie; nous allions retourner en France sur le brick l'*Hirondelle*, commandé par le capitaine Abran, qui venait de compléter sa cargaison et n'attendait qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Nous partîmes à la fin d'octobre, c'est à dire au commencement de l'hiver : déjà quelques cas de peste effrayaient la ville et nous menaçaient

d'une quarantaine plus longue à notre arrivée en France. Lorsque nous étions rentrés à Alexandrie, après une longue absence, nos inquiétudes avaient cessé, et désormais, nous croyant à l'abri des coups de la fortune, nous jetions nos regards vers le passé qui s'était poétisé en s'éloignant; nous nous arrêtions avec complaisance à la pensée de nos souffrances, parce que le souvenir des dangers qu'on a courus et des douleurs qu'on a supportées n'est jamais pénible, et presque toujours il remplit l'ame d'une orgueilleuse joie.

Ainsi nous aimions à nous rappeler les fatigues du désert aux chaleurs atroces, et les privations de la mer Rouge au rivage désolé; ainsi nous retournions, avec une sorte de bonheur, jusque dans la prison des féroces Galla; et, traversant de nouveau les périls sans nombre dont notre route avait été semée, nous venions à Massaouah expier les longs avantages d'une étonnante santé, et, conduits mourants jusqu'en Égyte, nous nous félicitions de notre retour à la vie!

Et, nous voyant si près du but, nous nous abandonnions à l'espérance avec une ivresse irréfléchie : toutes nos pensées se réfléchissaient en sourires. Nous entrâmes joyeux dans le navire dont la proue se tournait vers Marseille, et, sans mé-

fiance comme sans regrets, nous saluâmes la terre d'Orient, comptant bien ne nous arrêter qu'en France; mais nous n'avions pas encore épuisé le calice d'amertume, et Dieu allait mettre notre patience à une nouvelle épreuve.

Nous étions sortis du port d'Alexandrie : un vent frais nous poussait, et nous arrivâmes bientôt sur les côtes de la Candie ; mais insensiblement ce vent dévia, et, dans la nuit des morts, le temps devint sombre et courroucé : assaillis à la fois par la pluie, la grêle et le tonnerre, et dans le voisinage d'une côte dangereuse que nous ne découvrions plus qu'à la lueur fatale de rapides éclairs, notre position n'était pas rassurante. La mer était grosse et sonore, et le pont était souvent submergé : bientôt l'effort occasionné par les voiles, qu'on était obligé de laisser déployées pour éviter de venir échouer, détermina une voie d'eau dont il était difficile de se rendre maître.

Dans la cruelle alternative de voir le navire sombrer ou se briser contre une côte rocailleuse et inaccessible, nous nous dirigeâmes aussitôt vers le port de Rhodes, où nous arrivâmes heureusement.

Et, dans notre détresse, nous nous félicitâmes d'avoir été refoulés sur cette île qui, déjà fameuse

dans les fastes mythologiques, devait nous offrir le spectacle de ruines assez fraîches sur lesquelles on pouvait lire encore l'histoire de l'établissement d'un ordre de chevalerie dont les restes se sont vaillamment soutenus à Malte jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et qui n'ont pu être anéantis que par la puissance de celui à qui il n'était pas honteux de céder!

La ville de Rhodes tout entière n'existe pas telle que l'ont construite les chevaliers : quelques quartiers et principalement les faubourgs ont une teinte moderne, presque insignifiante à la vérité, mais qui contraste d'une manière tranchée avec les créations d'une plus vieille date.

A côté de ces constructions nouvelles, il en est d'autres d'un genre tout à fait bâtard : ce sont d'anciennes maisons délabrées qu'on a reconstruites sur un plan nouveau, en conservant ce que le temps ou les guerres avaient épargné.

Il ne faut pas avoir un sentiment bien développé de l'harmonie architecturale pour être frappé du désaccord de ces badigeonnages rajustés sur des édifices d'un genre si bien caractérisé.

L'ancien élément, enfoui au milieu de tous ces replâtrages, ne présente aucun effet d'ensemble ; mais, heureusement, il existe une rue entière bâ-

tie par les chevaliers, et qui porte leur nom; lorsqu'on s'y transporte, on serait tenté de se croire encore au temps où elle était habitée par ses anciens hôtes, si l'on n'était tiré de son illusion par l'apparition de quelque dame turque au costume de nonne, ou par le chant sonore et solennel du muezzin, appelant les fidèles à la prière. Cette rue, bâtie sur un plan incliné, a conservé ses trottoirs.

Du palais désert du grand-maître au harem, séjour mystérieux de la famille musulmane, on peut donc distinguer aisément trois genres d'architecture, et sur ce livre de pierre on lira sans difficulté l'histoire du pays depuis plusieurs siècles.

Les remparts et, en général, toutes les fortifications dont la masse imposante a résisté aux outrages du temps, ont conservé l'empreinte de leur vieille origine : ils existent aujourd'hui tels que leurs fondateurs les ont laissés, et à peine si l'on distingue de distance en distance, sur le couronnement, les traces de quelques fraîches réparations.

Il est difficile de concevoir que les chevaliers aient eu à leurs dispositions des forces assez grandes pour ceindre leur capitale de pareilles mu-

railles, et l'aspect seul de ces redoutables fortifications prouve la puissance de ceux qui les ont construites. Il paraît néanmoins que toute la ligne n'a pas été entreprise en même temps. De distance en distance, on remarque différentes armoiries des grands maîtres : elles sont sculptées sur marbre blanc et incrustées dans le mur. Du côté du sud, on distingue deux chapeaux de cardinal surmontant le blason de ces princes de l'Église romaine.

A de légers intervalles, s'avancent des tours flanquées, de forme ronde, carrée ou de fer à cheval; quelques bastions, battant l'ennemi dans tous les sens, ont été bâtis là où le rempart présentait un accès plus facile. Sur le faîte sont pratiquées une foule d'embrasures pour recevoir des pièces de siége; mais la plupart sont vides, et ce n'est que rarement que l'on voit s'avancer quelques bouches à feu au dessous de la guérite de planches que les Turcs leur ont construite pour les préserver de l'intempérie du temps.

A l'époque dont il s'agit, l'art des fortifications n'avait pas encore fait de grands progrès; Vauban n'avait pas donné sa nouvelle théorie. Le défaut d'alors était de bâtir des murailles très élevées et qui, par cela même, étaient plus nuisibles aux as-

siégés qu'aux assiégeants ; mais les ingénieurs de Rhodes ne sont pas tombés dans cette exagération : les murs sont ordinairement de niveau avec le terrain extérieur dont le fossé les sépare, et leur hauteur varie selon les fluctuations du sol.

Deux portes donnant sur la campagne et surmontées du blason de Damboise, à la date du XVIe siècle, vous introduisent dans la ville : deux soldats turcs y sont placés en sentinelle. Le chemin qui conduit au pont-levis est soutenu, au dessus du fossé, par d'élégantes arcades. Ce fossé, généralement large et profond, peut être facilement comblé d'eau : plusieurs tuyaux descendant des coteaux qui dominent la ville l'y conduisent prisonnière; quelquefois ce fossé est double et même triple.

Les portes sont précédées de fontaines à robinet d'une forme assez élégante : les corps de garde, ombragés de treilles, sont abondamment pourvus d'eau.

Du côté de la mer, la ville possède aussi de belles défenses : le port peut contenir une dizaine de navires de la portée de deux à trois cents tonneaux; l'entrée en est gardée par deux forts, sur l'un desquels se trouve le phare, misérable lampion qu'on a peine à distinguer à un mille de

distance. Le quai est garni de cafés ; vers le centre de la place où s'élevait, dit-on, le fameux colosse, existait jadis une porte aujourd'hui fermée, et a chacune des extrémités se trouvent des poternes dont l'une conduit dans la ville et l'autre sur la darse où l'on construisait autrefois des frégates. L'entrée de ce bassin n'a plus aujourd'hui que dix ou douze pieds de fond. On trouve dans le chantier tous les appareils nécessaires pour abattre en quille et caréner. Les bâtiments de guerre sont obligés de mouiller en rade par un fond de plus de trente brasses. C'est sur la darse qu'est bâtie la maison du gouverneur : une batterie fixe, à fleur d'eau, de sept pièces d'artillerie, est placée devant sa porte.

Les environs de la ville sont découverts et occupés par les cimetières des musulmans; du côté de l'est, se trouvent les tombeaux des Juifs, remarquables par une large pierre à surface plane portant une inscription en caractères hébreux.

Au delà de l'asile des morts, se déploient ces riantes maisons de campagne entourées de jardins pittoresques, où les bouquets d'oranges et de citrons étalent, parmi les oliviers et les figuiers de Barbarie, leur couleur verte ou dorée : quelques sabines aux sombres teintes balancent dans

selon le genre d'habitants qui les occupent. Les musulmans ont permis aux Hébreux seulement de se fixer dans l'intérieur des murs, et les Grecs ont été relégués dans les faubourgs, depuis l'époque de leur insurrection.

La vie privée des enfants d'Israël n'est pas entourée d'un aussi grand mystère que celle des musulmans; leurs femmes ne se font aucun scrupule de paraître dévoilées dans les rues comme dans l'intérieur de leurs maisons; cette habitude donne à leur quartier une physionomie intéressante et animée, tandis que les rues habitées par les Turcs sont tristes et silencieuses comme les corridors d'un cloître abandonné : les portes sont fermées et barricadées, les femmes ne se montrent jamais en public que voilées, et si l'on en voit quelques unes dans l'intérieur de leurs maisons, ce n'est jamais qu'à travers les grillages serrés de la moucharabie.

Les Hellènes portent sur leur visage le stigmate de leur long avilissement; néanmoins on retrouve encore chez quelques-unes de leurs femmes ce type de beauté grecque qu'on admire si justement, mais qui perd beaucoup de son caractère sous un costume de mauvais goût.

Le commerce de Rhodes est borné : les princi-

pales marchandises d'exportation consistent en cire, cuivre et éponges; on recueille encore dans le pays du vin, de l'huile et du coton. L'île est dépourvue de toutes sortes d'objets manufacturés.

Telle est aujourd'hui l'antique Ophiusa[1] si souvent chantée par les poètes : glorieuse d'avoir donné naissance à Cléobule, l'un des sages de la Grèce, à Timocréon et à Anaxandride, célèbres par leurs comédies ; réjouie par son climat, par la beauté de son ciel et la fécondité de ses campagnes, elle s'endort mollement dans le présent qui la flatte, pleine d'insouciance pour son avenir.

Quand nous pénétrâmes dans la ville, après avoir fait pendant quatre ou cinq jours un semblant de quarantaine, nous fûmes désagréablement frappés de l'état de dégradation de ses habitants ; le cœur plein des glorieux souvenirs qui se rattachent à cette terre, nous fûmes péniblement désenchantés en nous trouvant au milieu d'une population qui, par son allure et sa physionomie, nous parut devoir être étrangère à tout sentiment généreux. Ce n'était plus cette Rhodes dans le sein de laquelle fermentait autrefois tant d'enthousiasme et de vie, et qui, de tous les points de l'Europe, attirait à elle une jeunesse ardente et

[1] Nom sous lequel les anciens désignaient l'île de Rhodes.

guerrière; ce n'était plus cette ville forte qui avait su jadis, sous le grand-maître d'Aubusson, résister à la puissance formidable de Mahomet II, cet ennemi acharné de toute la chrétienté : elle était déchue comme les Turcs, ses maîtres, déchue comme les Grecs dégénérés, comme les Juifs d'Orient si vils et si rampants.

On sait que les chevaliers furent chassés en 1522 de ce poste, où ils avaient su se maintenir, pendant plus de deux siècles, malgré les efforts des Mahométans : avant de se rendre, ils se défendirent vaillamment, et soixante mille Turcs périrent au siége de leur ville. Certes, si ces braves chevaliers n'avaient pas été abandonnés à eux-mêmes et réduits à leurs propres forces, ils n'auraient pas succombé : si Charles-Quint avait voulu les secourir, si François Ier l'avait pu, Soliman aurait échoué comme Mahomet II.

Nous étions menacés de faire un long séjour à Rhodes, et il fallut chercher à se créer des distractions : nous nous présentâmes chez quelques unes des familles consulaires établies dans cette ville, et nous jouîmes auprès d'elles de tous les agréments qui font aimer les sociétés de nos pays; elles nous donnèrent un avant-goût des jouissances dont nous étions sevrés depuis longtemps, et

que nous n'attendions plus que dans notre patrie. Grâce à elles, nous n'aurions pas regretté le temps que nous passâmes à Rhodes, si de puissants motifs ne nous avaient attirés vers la France.

Nous avions ressenti l'heureuse influence du délicieux climat de la Grèce, et nous aurions presque retrouvé notre première force. Le pays que nous habitions était abondamment pourvu de gibier; on organisa de fréquentes parties de chasse qui nous fournirent l'occasion de nous enfoncer dans les montagnes de l'île. M. Billotti, vice-consul de Naples, qui possédait une maison de campagne, à une heure de distance des faubourgs, nous en avait généreusement offert les clefs, et c'était ordinairement de sa villa que nous partions pour faire nos longues promenades, qui nous rappelaient nos excursions d'Abyssinie: souvent nous admirions des sites pittoresques et sauvages, et, en foulant une terre fertile, nous fûmes plus d'une fois frappés de la solitude et du silence qui nous environnaient. Cette Rhodes, jadis si peuplée, présentait, sur beaucoup de points, l'aspect d'un énorme désert, ou plutôt d'un cimetière antique, car les salles étaient remplacées par une grasse végétation.

Notre départ se préparait avec une lenteur

tout à fait orientale : il avait fallu plus de quinze jours pour décharger le navire qu'on allait abattre en quille pour boucher la voie d'eau : nous vîmes passer avec regret le premier jour de l'an 1837, que nous avions cru fêter en France lorsque nous nous embarquâmes à Alexandrie. Bientôt les bals auxquels nous assistâmes nous annoncèrent l'arrivée du carnaval. Tout ce qui se passait autour de nous ramenait notre pensée vers la France, dont nous avions presque oublié les usages et les mœurs. Après avoir longtemps vécu, jeunes encore, au milieu de populations sauvages, nous aimions, peut-être par inconstance, à nous retrouver dans un centre plus convenable à notre éducation, et néanmoins nous étions quelquefois aussi novices que des étrangers à certains usages dont nous avions perdu le souvenir.

Cependant, malgré les plaisirs que Rhodes nous prodiguait, nous n'étions pas heureux ; un si long retard, apporté à la réalisation de nos plus douces espérances, nous attristait. Si nous regardions la France d'un œil de convoitise, ce n'était pas l'amour de la terre natale, abstraction faite de nos affections et de nos sentiments, qui nous faisait si vivement désirer la patrie ; non, ce qui nous attirait surtout vers elle, c'étaient nos

parents, nos amis, des souvenirs ineffaçables et l'œuvre que nous avions à y accomplir, c'est à dire la publication de nos voyages, qui était le terme de notre entreprise : ce qui nous souriait, en France, c'était l'art, c'était la science qui s'y déploient avec tant d'éclat et de majesté, et qui sont si peu développés en Orient; la France nous apparaissait alors comme un point lumineux dominant le monde et attirant ses regards et son admiration; aussi avions-nous hâte de venir nous retremper dans son sein, et nous attendions avec souffrance.

Nous avions passé environ trois mois dans cette île, lorsque notre navire, lentemen radoubé et plus lentement rechargé, faute de machines nécessaires, put enfin se remettre en mer. Nous partîmes la joie dans le cœur; le ciel était serein, et une fraîche brise, venue de l'est, déridait et enflait nos voiles déployées : bientôt un vent furieux, mais toujours favorable, nous emporta rapidement jusqu'à Malte; la mer était houleuse, bouillonnante; jamais spectacle plus sublime n'avait étonné nos regards, et jamais l'homme, luttant avec succès contre l'élément bouleversé, ne nous avait paru si grand : l'aspect de la mer était effrayant; mais nous n'avions des yeux que

pour admirer ce qui se passait autour de nous : le ciel était devenu terne, et sa couleur livide se réfléchissait dans les flots courroucés ; des vagues immenses s'élevaient jusqu'aux nues, emportant le navire comme une plume légère : rien n'égale sur la terre la magnificence du tableau que nous contemplions avec une sorte de religiosité, et les comparaisons les plus grandioses n'en offriraient qu'une faible idée. Quelquefois, quand le bâtiment, bien guidé, suivait habilement les ondulations de ces montagnes mouvantes, il nous rappelait le cheval de Mahomet s'élançant d'un bond sur un sommet gigantesque et descendant avec la même rapidité jusqu'au fond du vallon ; d'autres fois, lorsque, harcelé par les vagues qui hurlaient contre ses flancs, il se débattait victorieusement, il nous donnait l'idée d'un combat de loups contre un taureau mugissant.

Quoique ce malheureux navire fût rudement secoué, tant que le vent souffla en poupe, nous nous en inquiétâmes peu ; mais notre bonheur ne fut pas de longue durée et nous pûmes nous convaincre par nous-mêmes des dangers de la navigation pendant l'hiver : surpris à plusieurs reprises par des ouragans furieux qui déchiraient nos voiles et faisaient crier les mâts, nous

étions violemment refoulés de la Sicile sur les côtes barbaresques, et abrités un jour derrière l'île de Panthélerie, nous venions, le lendemain, nous serrer contre le cap Bon; après avoir été longtemps ballottés, nous vînmes mouiller dans la rade de Palma, et le capitaine envoya à terre un canot qui revint chargé de provisions fraîches. Nous n'attendîmes que peu de jours le vent favorable, qui cette fois nous conduisit jusqu'à Marseille, où nous arrivâmes le 12 mars. Nous échouâmes en entrant dans le port; mais, grâce aux prompts secours qu'on nous prodigua, le bâtiment ne fut presque pas endommagé.

Et le lendemain nous foulions le sol de notre patrie!.... Nous ne retracerons pas ici les violentes sensations qui nous agitèrent en touchant cette terre si longtemps désirée, nous ne répéterons pas nos folles exclamations et nos transports immodérés; non, peu de nos lecteurs ont été éprouvés comme nous, et ceux qui n'ont pas vécu de cette vie de misère, de dangers et de délaissement ne comprendraient pas notre joie délirante! . . . .

Ici se termine notre itinéraire. Comme nous l'avons annoncé dans l'avant-propos, nous allons

faire remarquer les erreurs les plus graves commises par Bruce et Salt, qui nous ont devancés dans certaines provinces de l'Abyssinie. Nous nous occuperons d'abord du premier, qui, dans ses descriptions et ses récits, s'est trop souvent laissé entraîner par son amour pour le merveilleux et a quelquefois mérité les reproches que, dans ces derniers temps, de sévères critiques ne lui ont pas épargnés. Nous poursuivrons notre tâche en relevant les erreurs qui se sont glissées dans les mémoires de M. Salt, insérés dans la relation du vicomte de Valentia, et dans le voyage en Abyssinie entrepris par le même auteur en 1809 : nous terminerons par la critique de quelques-uns des vocabulaires qui se trouvent à la fin du premier volume de l'ouvrage de M. Salt.

XI.

ERREURS COMMISES PAR BRUCE.

CHAPITRE XI.

1°. « La tradition abyssinienne rapporte » que Cush et sa famille, épouvantés par » l'événement terrible du déluge toujours pré- » sent à leur mémoire, et appréhendant d'é- » prouver de nouveau un pareil malheur, » aimèrent mieux habiter dans les flancs des

» montagnes que de s'établir dans les plaines.[1]

» ..... Ce qui est indubitable, c'est que cette » race d'hommes se creusa, avec une industrie » étonnante et avec des outils qui nous sont ab- » solument inconnus, des demeures non moins » commodes qu'admirables dans le sein des mon- » tagnes de marbre et de granit, demeures qui » sont conservées en grand nombre tout entières » jusqu'à ce jour, et qui semblent devoir rester » de même jusqu'à la fin des siècles.[2]

» Ces maisons d'une si singulière structure s'é- » tendirent bientôt dans les montagnes voisines. » Les descendants de Cush s'y établirent à mesure » qu'ils se multiplièrent, et ils portèrent leur in- » dustrie et leurs arts du côté de la mer occi- » dentale comme du côté de la mer de l'Orient; » mais, contents de leur premier choix, ils n'a- » bandonnèrent jamais leurs cavernes pour ré- » sider dans les plaines.

» ..... Et ils ont demeuré depuis et ils sont » encore à présent dans ces mêmes montagnes, » dans ces mêmes cavernes qui ont été creusées » par leurs premiers pères.

» ..... Il y a apparence qu'ils remarquèrent

[1] Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, t. 1, pag. 431-432.
[2] *Id.*, t. 1, p. 432-433.

» qu'un désavantage pour Siré et pour leurs ca-
» vernes qui étaient au dessous résultait de leur
» climat.[1]

» ..... Ils trouvaient que leurs excavations dans
» les montagnes se faisaient avec moins de peine
» et étaient bien plus commodes que des maisons
qu'il fallait bâtir.[2] »

On ne peut douter aujourd'hui qu'il n'y ait eu dans l'antiquité des peuples troglodytes; il n'est pas même nécessaire d'aller jusqu'en Éthiopie pour chercher des preuves de leur existence : les catacombes de Naples, de la Sicile et de la Sardaigne ont servi de demeures aux anciens habitants de ces pays, et ce fait se trouve confirmé par la tradition relative aux cyclopes. En Arabie, nous avons vu des cavernes habitées encore par de misérables Bédouins, et dans le Dankali, les pasteurs s'établissent quelquefois dans des grottes dont ils ne font pas néanmoins leur demeure habituelle.

Mais nous croyons pas, comme le dit la tradition rapportée par Bruce, que les premiers habitants de l'Abyssinie se soient retirés dans ces cavernes par crainte d'un nouveau déluge; car ils

[1] Bruce, page 434.
[2] *Id.*, page 435.

auraient été bien mieux en sûreté sur les sommets des montagnes, où ils auraient pu facilement construire des chaumières comme ils font encore aujourd'hui.

Quelques auteurs anciens, et particulièrement Agatarchides[1] et Diodore[2], parlent des troglodytes éthiopiens, mais ils ne disent pas, comme Bruce, qu'ils ont eux-mêmes ouvert les flancs des montagnes ; ils nous apprennent, au contraire, qu'ils se sont établis dans des cavernes creusées par la nature.

Dès lors, les louanges que Bruce donne à ces peuples ne sont pas méritées, et leur industrie étonnante et les outils inconnus dont ils se sont servis ne doivent plus inspirer de regrets à la civilisation moderne. Les grottes dont il s'agit, humides et malsaines, sont loin d'être commodes; la lumière n'y pénètre qu'avec peine et l'air ne s'y renouvelle presque jamais.

Pour nous, contrairement à l'opinion du voyageur anglais, nous pensons que les Abyssiniens n'ont d'abord habité des cavernes que parce qu'ils n'étaient pas assez habiles pour bâtir des maisons. Il est naturel qu'un peuple qui s'éveille à la

[1] *De Rubro mari in geographis min*, l. 1, p. 45.
[2] *Id.*, page 197.

vie aille s'abriter contre le froid ou la chaleur dans le fond des grottes comme les animaux dans leurs tanières. A l'époque où ils n'avaient que des antres obscurs pour demeures, les hommes, incapables de fabriquer des tissus, revêtaient les dépouilles des bêtes féroces qu'ils avaient eux-mêmes tuées.

S'il nous est permis de juger les troglodytes de l'antiquité par ceux que l'on rencontre aujourd'hui, on peut assurer hardiment que ces peuples n'en étaient pas encore aux premiers éléments de la civilisation. Les rares Arabes que nous avons vus dans des cavernes sur les côtes orientales de la mer Rouge sont hideux de forme et tiennent le milieu entre l'homme et la brute; leur corps grêle ressemble à un squelette et leur intelligence est en parfaite harmonie avec leur constitution physique. En Abyssinie, quelques misérables Changalla qui vivent de cette manière sont traités par leurs voisins comme des bêtes fauves ou comme des ilotes.

2°. » Il y a même dans le pays (en Abyssinie) une » ancienne loi maintenue par la tradition seulement, qui ordonne que quiconque osera tenter » de traduire les livres sacrés en amhara ou en » quelque autre langue vulgaire sera égorgé de

» la manière dont on égorge les moutons, que sa
» maison sera rasée et que toute sa famille sera
» vendue et réduite en esclavage. Ainsi, soit que
» la crainte de cette loi fût feinte ou véritable,
» on me l'opposa comme un grand obstacle lors-
» que je voulus avoir les traductions du canti-
» que de Salomon.... [1] »

Si cette loi existait du temps de Bruce, c'est à dire en 1770, il est bien étonnant qu'elle ne soit plus en vigueur aujourd'hui. Tous les prêtres auprès desquels nous avons pris des informations à ce sujet nous ont dit que le clergé, habitué à lire les écritures dans la langue éthiopienne, ne sentait pas la nécessité de les traduire dans un autre idiome, mais, que si quelque savant voulait entreprendre cette œuvre, on ne lui en ferait pas un crime. Les missionnaires protestants ont traduit les Évangiles en amharique; cette traduction a été imprimée à Londres, et l'on en a introduit plusieurs milliers d'exemplaires en Abyssinie sans avoir besoin d'employer aucun détour. Les prêtres et les grands s'empressent à l'envi de se les procurer, et personne ne pense à invoquer cette loi terrible qui n'a jamais existé. Lorsque nous avons quitté Adoua, M. Isemberg tradui-

[1] Bruce, t. 1, page 486.

sait le même ouvrage en tigréen, et il était aidé dans ce travail par un deftéra du pays, qui ne craignait pas de lui prêter son concours.

Nous croyons que Bruce, qui cependant n'avait pas besoin de recourir au mensonge pour illustrer son nom, aura voulu nous persuader, pour donner plus de valeur aux manuscrits qu'il a rapportés, qu'il s'était exposé à de grands dangers pour les traduire. Ce voyageur n'a pas fait attention que le châtiment qu'il fait inflger aux coupables, dans cette circonstance, est en opposition manifeste avec le caractère de ce peuple. En Abyssinie, on n'est point dans l'habitude de punir les enfants ou les femmes des fautes de leurs péres ou de leurs maris : une semblable coutume ne peut être en vigueur que dans les pays où la famille est parfaitement constituée, où le crime de l'un de ses membres rejaillit moralement sur tous les autres, et où les enfants héritent, comme en France, de la gloire ou de la honte de leurs parents, de leur misère ou de leur fortune, Mais, en Abyssinie, il n'y a pas assez communauté d'idées et de sentiments entre les individus qui composent une famille pour autoriser un semblable usage : vu la facilité de mœurs qui règne dans cette contrée, il serait presque

impossible à la justice de connaître les fils ou les femmes d'un accusé. Nous avons, en outre, fait remarquer qu'il n'était pas permis aux chrétiens abyssiniens de faire des esclaves.

3°. « Amha-Iassous, souverain de la province » de Choa [1], dans laquelle les faibles restes de la » famille de Salomon s'enfuirent au moment » d'une catastrophe que j'aurai occasion de rap- » porter, me donna la liste suivante des rois qui » ont régné dans l'Abyssinie depuis le temps dont » nous parlons; ce fut le même prince qui me » procura les livres des annales d'Abyssinie qui » m'ont servi pour composer cette histoire. »

Que dira-t-on lorsqu'on saura que le roi de Choa, qui a porté le nom d'Amha-Iassous, n'est jamais venu en Abyssinie? Salt [2] avait déjà relevé cette erreur de Bruce; mais comme il n'avait pas dépassé le Tacazé, on pouvait douter de la justice de sa critique. Pour nous, après avoir interrogé Sahlé-Sellassi lui-même, dans son royaume de Choa, nous pouvons affirmer que, dans cette circonstance, Bruce nous en a imposé, et que c'est avec raison que Salt a suspecté la bonne foi de son compatriote.

[1] Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, t. I, pag. 475-476.

[2] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 89. — Voyez aussi la note de la même page.

4°. « Il (Lalibéla)[1] fit faire plusieurs églises » qu'on creusa dans le roc solide de la province de » Lasta, sa patrie, où elles sont demeurées entières » jusqu'à présent comme elles y demeureront vrai- » semblablement jusqu'à la dernière postérité. »

Les églises creusées dans le roc par Lalibéla, le seul ouvrage qui reste de ce Roi célèbre, ont suffi pour lui donner une réputation de grandeur et de sainteté qui prouve que de pareilles entreprises n'ont jamais été communes en Abyssinie; et ce fait vient appuyer notre opinion, relativement aux troglodytes. S'il eût été aussi facile de creuser des cavernes que Bruce l'a prétendu, Lalibéla ne se serait pas immortalisé.

5°. « Ce prince (Lalibéla) entreprit de réaliser » la prétention favorite qu'ont les Abyssiniens » de pouvoir détourner le cours du Nil. . .[2] De » cette manière, il crut être capable d'empêcher » le fleuve de croître au point de jamais inonder » et fertiliser l'Égypte, et il était si sûr du suc- » cès de son projet, à ce que m'ont assuré les ha- » bitants de ces contrées, que, détournant le » cours de deux grandes rivières, il les porta du » côté de l'Océan indien, où depuis elles ont con-

[1] Bruce, t. 1, p. 609.
[2] *Id.*, p. 609.

» tinué à couler. Il avait de plus, commencé un » nivellement vers le lac *Zawaja* où plusieurs » rivières se versent au commencement des pluies, » et il aurait effectivement, par là, détourné le » cours de toutes ces rivières..... [1] Tous ces » ouvrages ont été faits dans le pays de Choa, et » Amha-Iassous, prince de Choa, jeune homme » plein d'esprit avec lequel j'ai vécu plusieurs » mois à Gondar, dans la plus grande intimité, » m'assura qu'on les voyait encore..... [2] Don » Roderig de Lima, ambassadeur du roi du Por- » tugal, vit, en 1522, les restes de ces grands » ouvrages et y voyagea dedans plusieurs jours, » ainsi que nous l'apprend Alvarez, chapelain et » historien de cette ambassade dont je parlerai » par la suite. »

Lalibéla n'a jamais entrepris de détourner le cours du Nil, les Abyssiniens ont mis sur le compte de ce roi, comme les païens sur celui d'Hercule, les actions glorieuses de plusieurs grands hommes dont les noms sont aujourd'hui oubliés. Il est à regretter que Bruce ne donne pas le nom de ces deux rivières qui ont été détournées vers l'Océan : on a voulu sans doute lui par-

[1] Bruce, t. I, p. 610.
[2] *Id.*, t. I, p. 611.

ler d'Ancona, qui prend naissance à six lieues à l'est du lac Achangi, près du Lasta, et de Mély qui a sa source à douze lieues au nord-est de l'Aèn-Tacazé. Ces deux cours d'eau se dirigent effectivement vers l'Océan et se perdent dans le sable avant d'y arriver; mais ils ont toujours coulé dans cette direction.

Quant aux travaux exécutés à Choa, Bruce n'en parle sans doute que d'après Alvarez, puisque nous savons que, malgré l'intimité qui a régné entre le voyageur anglais et Amha-Iassous, ce prince n'a jamais paru à Gondar : mais Alvarez n'a jamais pu voyager *dans les restes de ces grands ouvrages* qui n'ont pas été exécutés : nous avons parcouru Choa en divers sens, et partout nous avons trouvé des rivières si profondément encaissées, que, pour les empêcher de porter au Nil le tribut de leurs eaux, il faudrait le travail d'un peuple autrement industrieux et puissant que celui de l'Abyssinie. D'ailleurs, comment Lalibéla, qui régnait dans le Lasta, aurait-il pu entreprendre de pareils travaux sur le sol de Choa soumis aux descendants des anciens rois d'Éthiopie, qui y vécurent en paix jusqu'à l'époque de leur retour dans le pays d'Amhara, d'où Judith les avait chassés.

6°. « Dans les royaumes d'Adel et d'Aussa, les » habitants sont de couleur non pas noire, mais » basanée, ils ont des cheveux lisses. Ils s'appel- » lent Gibbertis. [1] »

Comme le dit Bruce autre part, Gibberti signifie orthodoxe; mais ce n'est pas un nom de peuple, c'est une dénomination que prennent tous les musulmans d'Abyssinie, et, comme ces derniers s'adonnent presque tous au commerce, Gibberti est devenu synonyme de marchand ou de facteur.

7°. « En montant sur le trône, Bœda-Mariam » donna ordre d'arrêter tous les princes ses frères, » et les confina pour le reste de leurs jours dans la » montagne de Geshen, qui se trouve aux extré- » mités des hautes provinces d'Amhara et de » Béghemder. [2] »

Bruce confond ici le nom de la montagne avec celui de la province. La montagne s'appelle Dhèr et la province Guéché. Dhèr est situé entre l'Amhara et Anna-Mariam, sur le sol de la province de Guéché, qui, en cet endroit, ne forme qu'une langue de terre très élevée.

8°. « La seconde chose qui m'étonne dans le

[1] Bruce, t. II, p. 9.
[2] *Id.*, t. II, p. 85.

» voyage des Portugais, c'est le champ de fèves » au milieu duquel ils passèrent. J'avoue que je » n'ai jamais vu de fèves en Abyssinie. Le lupin, » plante sauvage et un peu ressemblant aux » fèves, infecte les provinces où l'on recueille » le miel. [1] »

Nous avons peine à concevoir que Bruce n'ait jamais vu des fèves en Abyssinie : on en récolte dans toutes les provinces et tout le monde en mange. Il n'est pas probable que la culture de cette plante ait été introduite dans le pays depuis le départ de ce voyageur : le mot *Baguéla*, qui signifie fève, est abyssinien. Pour désigner ce légume, les arabes emploient le mot *foul*. Ainsi il ne faut point s'étonner que don Roderigo ait rencontré des fèves dans son voyage, puisqu'elles abondent en Abyssinie.

9°. « Dobarva est une ville grande et commerçante, située dans une plaine qui produit en » abondance toutes les provisions dont manque » l'île de Massaouah : c'est en outre la clef de la » province de Tigré et des hautes contrées de » l'Abyssinie. [2] »

Débaroa n'est pas seulement le nom d'une

[1] Bruce, t. II, p. 163.
[2] *Id.*, t. II, p. 225.

ville, c'est celui d'un district de Hamacèn, comme nous l'avons déjà fait observer en traversant cette province. La ville de Débaroa a perdu son ancienne importance, ce n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village.

10°. « Les Galla sont un peuple nombreux de » pasteurs...... [1] »

Les Galla ont sans doute des troupeaux comme les Abyssiniens, mais ils s'occupent principalement de la culture de leurs terres.

11°. « Ils (les Galla) disent que le pays d'où » ils venaient ne leur permettait pas d'élever des » chevaux, ce qui est, en effet, impossible au » 13e nord de la ligne aux environs de Sennaar. [2] »

Si on ne trouve pas de chevaux dans les environs du Sennâr, ce n'est pas une raison pour qu'on ne puisse pas en élever chez les Galla. Choa, enclavé au milieu de ces peuplades et situé vers les 9e et 10e degrés de latitude, possède d'innombrables chevaux, et la cavalerie a toujours fait la principale force des armées galla.

12°. « Elles (les tribus galla) se sont pourtant » emparées d'Oualaka, petite province entre celles » d'Amhara et de Choa. »

[1] Bruce, t. II, p. 233.
[2] *Id.*, t. II, p. 233-234.

Le district d'Oualaka est entièrement enfermé dans la première de ces deux provinces.

13°. « Le fer est très rare chez les Galla, de » sorte que leurs principales armes sont de longs » bâtons appointés et durcis au feu dont ils se » servent comme de lances : leurs boucliers sont » de peaux de bœuf, aussi ces boucliers sont-ils » sujets à se racornir dans les temps secs et à » devenir trop mous quand il pleut. [1] »

Nous n'avons jamais vu de pareilles armes entre les mains des Galla : en guerre, ils sont tous équipés à la mode abyssinienne; seulement leurs sabres et leurs lances sont plus grossiers que ceux de leurs voisins, parce que leurs ouvriers sont moins habiles; mais, quant aux boucliers, nous devons dire que les mieux faits et les plus solides sortent de chez les Galla, qui ont le monopole de ce genre d'industrie.

14°. « Il est sans doute curieux de connaître » leur manière de se nourrir, de savoir quel est » ce genre de provisions assez faciles à charrier » pour leur permettre de traverser d'immenses » déserts et de tomber à l'improviste sur les villes, » les villages et les moissons des Abyssiniens. Eh » bien! ces provisions ne sont que du café rôti

[1] Bruce, t. II, p. 238.

» et pulvérisé qu'ils mêlent avec du beurre, et » dont ils font des boules assez consistantes pour » pouvoir être portées sans s'écraser dans des » sacs de cuir. Une de ces boules, de la grosseur » d'une petite bille de billard, entretient, disent-ils, » leur force et leur courage pendant toute une » journée de fatigue, bien mieux que du pain et » de la viande.[1] »

Nous ne savons pas où s'étendent ces immenses déserts dont parlent Bruce et d'autres voyageurs : ne dirait-on pas que les Galla habitent le Sahara ou les plaines de sable de l'Arabie? Les pays habités par les Galla sont d'une admirable fécondité, et ces tribus n'ont pas besoin de déployer plus de courage, pour envahir l'Abyssinie, qu'il n'en faut aux peuples d'Amhara pour venir attaquer le Tigré; les rives du Bachilo, qui sont presque inhabitées, peuvent facilement être franchies en un jour.

Quant à ces billes dont parle Bruce, elles ne sont point faites avec du café, comme il le prétend, et elles ont une grosseur au moins double de celle qu'il leur donne : elles sont composées de beurre, de piment pulvérisé et de farine de tèf, d'orge ou de blé.

[1] Bruce, t. II, p. 244-245.

15°. « Les Naréens qui habitent les montagnes » sont les moins bruns de tous les peuples qu'on » trouve en Abyssinie; ils n'ont pas même, non » plus que les Caféens, la couleur aussi foncée » que les Siciliens et les habitants des environs » de Naples... Quoiqu'on ait prétendu qu'on avait » vu de la neige sur les montagnes de Caffa, je ne » le crois point. [1] »

Les habitants de Naréa sont réellement moins bruns que les Abyssiniens; mais il faut aimer à exagérer pour prétendre qu'ils sont plus blancs que les Siciliens. Les commerçants de Gondar nous ont assuré qu'il neigeait quelquefois à Caffa.

16°. « Depuis le règne de sultan Sélim, une » garnison de prétendus janissaires s'était emparée » de l'île de Zeyla, sous le prétexte d'y établir » une douane. [2] »

Zeyla n'est point une île, mais bien une presqu'île ou un promontoire. La petite île qu'on remarque vis à vis Zeyla porte le nom de *Sadec-Din* (véritable religion) et non pas *Sadduek-déen*, comme l'a écrit Salt.

17°. « La première division était composée des » troupes de la maison, la seconde d'un corps

[1] Bruce, t. II, p. 340.
[2] *Id.*, t. II, p. 386.

» de cavalerie de la maison du Roi, désignée » sous le nom de cavalerie Koccob, c'est à dire de » cavalerie de l'étoile, d'après une étoile d'argent » que chaque cavalier porte sur le cimier de » son casque. »

Nous n'avons jamais vu, en Abyssinie, des soldats avec des casques, et les cavaliers du Roi n'auraient pu se parer impunément de cette coiffure, puisque ceux qui portaient quelque ornement sur leur tête étaient déclarés coupables du crime de haute trahison. Le nom de Koccob, donné à la cavalerie du Roi, vient de l'étoile qu'on remarquait sur la plaque en cuivre placée sur le front des chevaux.

18°. « Avant de terminer ce que j'avais à dire » à ce sujet (sur les Changalla), il faut que j'ex- » plique un passage de l'histoire ancienne qui s'y » rapporte. Hérodote dit que, dans le pays dont » je viens de donner la description[1], il y a une » nation appelée les Macrobes, nom qui n'est » certainement pas le nom véritable des Chan- » galla, mais bien un nom donné par les Grecs, » d'après quelques raisons qu'ils ont eues de » croire à la longévité de ce peuple, ainsi que le » nom le signifie. Les Changalla sont ceux qui

[1] Hérodote, liv. III, p. 17 et suiv.

» vivent au midi au dessous des Gubano et des » Nubiens, dans les contrées de l'or, sur les deux » rives du Nil, au nord de Fazuglo.[1] »

Un auteur moderne[2], connu par ses savantes recherches sur le commerce et la politique des peuples de l'antiquité, a cru que Bruce s'était trompé sur la position du pays assigné aux Macrobes, et il les place dans la contrée de Sasou, près du littoral de l'Océan indien habité par les Somouli. Un autre auteur[3], croit que ces peuplades occupaient le pays central de l'encens, et non les bords de la mer.

19°. « On ordonna qu'il eût une jambe coupée » et qu'il fût toujours envoyé à Ouechné; mais » cette opération terrible est toujours mortelle. » C'est avec une scie que l'on coupe la jambe » très près du genou.[4] »

Quoique les Abyssiniens ne sachent pas lier les artères et qu'ils ignorent les premiers éléments de la chirurgie, les individus qui subissent de telles amputations succombent rarement, et la plupart se rétablissent avec une étonnante facilité.

[1] Bruce, t. II, p. 611.

[2] *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, par Héeren, t. v, p. 39 et 60.

[3] *Traité de M. Botha sur les Macrobiens*, dans Deutche-Monatschrift, du mois de juillet 1799.

[4] Bruce, t. II, p. 683.

L'homme chargé de l'exécution se sert d'un rasoir bien aiguisé et non d'une scie.

Nous avons encore remarqué dans Bruce une foule d'inexactitudes que nous ne signalerons pas ici, parce que l'espace nous manquerait; et nous terminerons ce chapitre par un aperçu de la critique du voyage de Bruce par Salt. Nous releverons ensuite les erreurs commises par MM. Valentia et Salt.

Ce dernier a eu raison d'accuser Bruce d'être inexact relativement 1° au Taranta[1], 2° aux marchés publics[2], 3° à l'obélisque et aux ruines d'Axoum[3], 4° à une montagne de marbre rouge[4], 5° à la manière de manger des chefs abyssiniens[5], 6° aux banquets de chair crue[6].

D'après Salt, le système bâti par Bruce au sujet de la navigation des anciens est dénué de fondement[7]; son voyage à Cosseir et à l'île des émeraudes n'est qu'une invention[8]; sa description

[1] Valentia, *Voyages dans l'Indoustan, à Ceylan, sur les deux côtes de la mer Rouge, en Abyssinie et en Égypte*, t. III, p. 294.
[2] *Id.*, t. III, p. 404.
[3] *Id.*, t. IV, p. 12, 130-142.
[4] *Id.*, t. IV, p. 18.
[5] *Id.*, t. IV, p. 69.
[6] *Id.*, t. IV, p. 101.
[7] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. I, p. 127-134.
[8] *Id.*, t. I, p. 136.

des montagnes du Tigré est inexacte[1]; sa théorie sur le bœuf sanga ou galla ne repose sur aucune base[2]; il en est de même de son opinion sur la manière d'égorger les bœufs qui sont destinés à être mangés[3]; de même de ce qu'il nous dit des Galla[4] et de Guangoul, chef de ces peuplades.[5] D'après Salt, Bruce connaissait à peine les langues d'Abyssinie quand il est arrivé dans ce pays[6]; il n'a jamais commandé aucun corps de cavalerie[7], n'a pris part à aucune guerre[8]; il n'a jamais eu un gouvernement de district.[9] Il n'a pas dit qu'un jeune homme nommé Balugani l'avait accompagné aux sources du Nil.[10] Ce qu'il a rapporté de l'enterrement du roi Joas est controuvé.[11] Il s'est trompé relativement à l'inscription éthiopique de l'église d'Axoum[12], au sujet de Pierre Paëz et de Melchior de Sylva[13]; il a

[1] Salt, t. I, p. 322.
[2] *Id.*, t. I, p. 323-335.
[3] *Id.*, t. II, p. 41.
[4] *Id.*, t. II, p. 44.
[5] *Id.*, t. II, p. 47.
[6] *Id.*, t. II, p. 86.
[7] *Id.*, t. II, p. 87.
[8] *Id.*, t. II, p. 87.
[9] *Id.*, t. II, p. 88.
[10] *Id.*, t. II, p. 86, 91-95.
[11] *Id.*, t. II, p. 96-98.
[12] *Id.*, t. II, p. 178.
[13] *Id.*, t. II, p. 277, note.

critiqué mal à propos Sperman au sujet du rhinocéros[1]; enfin il n'a point découvert le premier les sources du Nil-Bleu[2], et n'a pas fait le voyage de Bab-el-Mandeb.

Comme on le voit, de graves accusations pèsent sur ce voyageur, et nous pouvons affirmer que ce n'est que sans raison que Salt lui a reproché des erreurs d'autant plus condamnables qu'elles sont souvent volontaires. C'est à tort que les partisans de Bruce ont accusé Salt d'avoir conçu une basse jalousie contre son devancier. Nous croyons que l'amour de la vérité l'a seul guidé dans sa juste critique. On pardonnera aisément à Bruce ses exagérations et même ses mensonges, en faveur du courage et de la persévérance dont il a fait preuve; mais on n'oubliera pas son ingratitude envers Balugani, dont il n'a pas même daigné parler, quoique ce jeune homme l'ait accompagné jusqu'aux sources du Nil-Bleu, où il succomba épuisé de fatigue.

[1] Salt, t. II, p. 332.
[2] *Id.*, t. II, p. 95.

XII.

ERREURS COMMISES PAR M. VALENTIA.

ERREURS COMMISES PAR M. SALT.

(Premier voyage inséré dans la relation de M. Valentia.)

CHAPITRE XII.

1°. « Je m'y procurai de belles coquilles et
» nous y vîmes le tombeau d'un chef autour du-
» quel on avait tracé un cercle avec des pierres;
» au bout étaient des os et des écailles de tortues
» à demi brûlés; dans le milieu, il y avait plu-
» sieurs vases à boire, parmi lesquels je reconnus

» un sucrier de porcelaine d'Angleterre; nous » trouvâmes un second tombeau presque sem- » blable au premier, et quelques uns des ba- » teliers nous dirent que c'était également celui » d'un chef.[1] »

Valentia a sans doute ignoré que ces populations étaient dans l'usage de mettre sur le tombeau d'un homme que l'on vient d'inhumer un vase rempli de doura ou de maïs et une calebasse pleine d'eau, pour que le défunt puisse bien boire et manger s'il le désire, ou afin d'apaiser les esprits qui rôdent autour des tombeaux. Cette coutume n'est point particulière à ces tribus, elle est répandue chez plusieurs peuplades de l'Afrique.[2]

2°. « Une chaîne, se terminant en une pointe » que l'on dit former la baie de Massaouah, et » être appelée Raz-Gidden, gisait entre elle et » notre mouillage.[2] »

Cette montagne se nomme Gédam et Ras-Gédam signifie cap de Gédam.[3]

3°. « Durant ce voyage, il avait dit avec menace » au *maquéda,* c'est à dire au propriétaire du » Daou.....[4] »

[1] *Voyages de Valentia*, t. II, p. 193-194, trad. de M. P.-F. Henry.
[2] *Id.*, t. II, p. 204.
[3] *Ras*, en arabe, signifie *tête* et correspond au mot *cap* (*caput*).
[4] *Voyages de Valentia*, t. II, p. 223.

Nakhoda, et non maquéda, est le nom que l'on donne, dans l'Yémen particulièrement, aux capitaines qui commandent de petits navires : il correspond au mot français patron.

4°. « L'île (Massaouah) tire aussi un peu de » grains de l'Abyssinie. [1] »

Massaouah tire de ce pays tout le blé qui s'y consomme. Le doura arrive de l'Yémen. Le commerce de cette île avec l'intérieur est plus important que ne l'a pensé M. Valentia.

5°. « Les Ascaris sont entièrement dans la dé- » pendance du naïb, qui les paie sur les sommes » qu'il devrait faire passer à Constantinople[2]. »

Depuis le départ de M. Valentia, on sait que les choses ont changé. Le Naïb, relégué à Arkéko, reçoit du pacha d'Égypte la somme nécessaire à l'entretien de ses troupes, et le gouverneur de l'île est indépendant du roitelet des Choho.

6°. « Le Banian et Hamed-Ioussef nous dirent » que le message venait du ras Alig, chef de » Séraoueh, qui est à huit journées de marche de » Douarba. [3] »

Au lieu de Douarba, on doit écrire Débaroa ;

[1] Valentia, t. II, p. 223.
[2] *Id.*, t. II, p. 284.
[3] *Id.*, t. III, p. 250-251.

ce pays, dont il est souvent fait mention dans l'histoire abyssinienne, n'est pas aussi éloigné d'Arkéko que Salt le prétend.

7°. « Le lac de Dembéa est à peu près à » même distance de Gondar qu'Arkéko de » Massaouah.[1] »

Salt, qui n'est pas allé dans le pays d'Amhara, a été très mal informé relativement à la distance qui sépare le lac de la capitale, et la carte de Bruce est exacte dans cette partie. Tana est à une journée de Gondar.

8°. « Il dit (le Naïb) que le chemin était fort » mauvais, que le Sémoun soufflait avec une vio- » lence extrême et faisait périr chaque jour un » bon nombre de personnes.[2] »

Comme Salt a rapporté ce fait sans commentaire, nous ferons remarquer que le sémoun est peu redoutable dans ces parages; il peut, sans doute, incommoder les voyageurs, mais il ne met pas leur vie en danger comme celui qui souffle entre Bagdad, la Mecke et Médine. Le Naïb ne cherchait à effrayer ainsi M. Salt que pour lui extorquer plus d'argent.

9°. « A la fin nous parvînmes au tertre que

[1] *Valentia*, t. III, p. 256, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. III, p. 358, *id.*

» Bruce appelle Shillokib, mais que les habitants
» nomment Chilléki.[1] »

Ce tertre ne s'appelle ni Shillokib ni Chilléki, mais Chilloki.

10°. « Nous remontâmes sur nos mulets et nous
» gagnâmes le sommet (du Taranta) sans beau-
» coup de peine; il n'était que deux heures et demie
» à nos montres; ainsi, malgré tous les retards que
» nous avions éprouvés, nous n'avions mis que
» trois heures à effectuer le passage dont on a si
» fort exagéré les fatigues et les dangers.[2] »

Nous convenons que Bruce, auquel M. Salt fait évidemment allusion, exagère ses peines et ses fatigues lorsqu'il parle de l'ascension du Taranta; néanmoins il nous semble incroyable que Salt ait pu escalader en trois heures ce mont abrupte. Nous étions nous-mêmes partis de Choumfaïtou à midi, nous avions marché avec ardeur, et il était presque nuit lorsque nous arrivâmes à Halaï.

11°. « Le matin, mon premier soin fut d'exa-
» miner l'hyène tuée la veille; c'était un mâle de
» l'espèce tachetée (*canis crocuta*), que les natu-
» ralistes du pays appellent zubby.[3] »

[1] Valentia, t. III, p. 270, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. III, p. 293, *id.*
[3] *Id.*, t. III, p. 311-312, *id.*

Tout ce que Salt nous dit des hyènes dans le passage auquel nous renvoyons nos lecteurs est exact; mais cet animal est appelé *jib* par les Abyssiniens, et non zubby.

12°. « Selon Bruce, les habitants de l'Abyssinie » ne font point de figures en relief; cependant il » y en avait dans un chevet de mon lit; mais je » n'en ai jamais vu d'autres.[1] »

Les Abyssiniens ont, en effet, de la répugnance pour ces sortes de figures, mais ils ne font pas difficulté de les laisser sur les objets qui leur viennent de l'extérieur : ils possèdent des fusils dont la culasse représente des têtes de divers animaux, des vases de faïence ou de porcelaine, dont les anses affectent la même forme, et ils ne se font aucun scrupule de les conserver chez eux.

13°. « Le maize est une liqueur qu'on se pro- » cure en faisant fermenter ensemble de l'orge et » du miel, et dont on relève le goût avec une ra- » cine amère appelée *taddo*. Bruce donne le nom » d'hydromel à cette liqueur, et Poncet celui de » moût..... Les musulmans paraissaient aimer le » maize tout autant que le faisaient les chrétiens.[2] »

Le maize n'est point fait avec de l'orge et du miel.

[1] Valentia, t. III, p. 326, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. III, p. 341, *id.*

L'orge ne sert que pour la bière, à laquelle les Abyssiniens donnent le nom de *talla*. Le maize n'est composé que de miel, d'eau et de taddo, et le nom d'hydromel lui convient parfaitement : on n'emploie souvent pour le faire que les deux premières substances. Le taddo n'est propre qu'à accélérer la fermentation. Pour obtenir un bon hydromel, on met six cornes d'eau sur une de miel. Quoique cette liqueur soit enivrante, les musulmans d'Abyssinie en font généralement usage : nous en avons néanmoins rencontré quelques-uns qui se faisaient un scrupule d'en boire, du moins en public.

14°. « Il est probable que la fumée gâte la vue » aux habitants, car nous remarquâmes qu'un » grand nombre d'enfants étaient, à peu près, » aveugles et presque toutes les femmes avancées » en âge avaient perdu un œil, sinon les deux » yeux. [1] »

Si la fumée provoquait des ophtalmies dans cette contrée, la plupart des Abyssiniens seraient aveugles. Leurs maisons n'ont point de cheminée, et lorsqu'on fait du feu dans un appartement, il est toujours rempli de fumée : nous devons dire néanmoins que nous n'avons jamais vu moins

[1] Valentia, t. III, p. 248, *Journal de M. Salt*.

de borgnes ou d'aveugles qu'en Abyssinie.

15°. « Dans l'après-dîner, nous visitâmes une » autre église, accompagnés d'une foule de prê- » tres tous très décemmeut vêtus de robes blan- » ches : parvenus sur le seuil de la première » porte, on nous pria d'ôter nos souliers et de » nous découvrir la tête, ce que nous fîmes sur- » le-champ. [1] »

Les prêtres abyssiniens ne manquent jamais de vous prier d'ôter votre chaussure; mais ils n'insistent jamais lorsqu'on s'y refuse. Nous sommes entrés avec nos bottes dans l'église d'Axoum, qui est la plus vénérée de toute l'Abyssinie, et les prêtres n'en ont été nullement scandalisés.

16°. « Puis on nous offrit de la *brinde*; nous » exprimâmes le désir qu'elle fût apprêtée, et » on nous la présenta grillée. [2] »

La viande crue se nomme *broundou*. Les Abyssiniens ont mauvaise opinion des hommes qui refusent d'en manger.

17°. « On tient toutes les semaines dans les di- » verses parties du pays des marchés en des lieux » situés à quelque distance de toute habitation... » Nous y trouvâmes rassemblés plusieurs centai-

[1] Valentia, t. III, p. 376, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. III, p. 383, *id.*

» nes d'hommes qui, quoi qu'en ait dit Bruce,
» ne devaient pas considérer comme une infamie
» pour eux d'assister à un marché.[1] »

Bruce a eu tort de prétendre qu'il était dégradant pour les hommes de se rendre dans les marchés : on les y rencontre toujours aussi nombreux que les femmes : celles-ci vendent ou achètent les effets nécessaires au ménage, tandis que les hommes font le commerce des troupeaux, des mules, des chevaux et des ânes.

18°. « Les plaideurs poussaient des vocifératations, et souvent, lorsqu'ils étaient provoqués
» par leur partie adverse, ils se permettaient des
» gestes d'après lesquels on aurait pu supposer
» que la présence même du ras suffisait à peine
» pour les empêcher d'en venir aux mains.[2] »

Plus d'une fois nous avons vu rendre la justice par les rois d'Abyssinie : les plaideurs défendent leur cause avec véhémence, mais il est bien rare de voir les deux adversaires s'injurier ou se menacer. Les Abyssiniens respectent la dignité de leurs souverains, et ils n'ignorent pas d'ailleurs que les voies de fait sont toujours punies d'une amende.

[1] Valentia, t. III, p. 404, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. III, p. 410, *id.*

19°. « Un ruisseau court dans ce vallon dont » la surface présentait çà et là des dattiers sauva- » ges chargés de fruits. Comme je n'ai trouvé cet » arbre qu'aux environs des édifices religieux de » l'antiquité la plus reculée, je suppose qu'il » a été apporté par les pères de l'Église venus » d'Égypte en Abyssinie.[1] »

Nous avons trouvé des palmiers sur les bords de plusieurs ruisseaux, et rarement autour des asiles sacrés : ces arbres ne prennent jamais un grand développement; ils sont ordinairement chargés de dattes d'un goût désagréable. L'Abyssinie a eu des rapports avec l'Égypte et l'Arabie dès la plus haute antiquité, et il serait très difficile de fixer l'époque à laquelle cet arbre a été transporté dans cette contrée.

20°. « Adoueh fabrique une grande quantité » de toiles : chaque pièce a environ seize coudées » de longueur sur une et trois quarts de lar- » geur, et vaut trente morceaux de sel ou une » piastre.[2] »

La valeur de ces toiles varie : pendant notre premier séjour à Adoua, on en donnait deux pour une piastre (un talari), et une et demie

[1] Valentia, t. II, p. 439, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. III, p. 432, *id.*

à notre retour de Gondar. Lorsque les gouverneurs paient leur impôt en toiles, elles deviennent très rares et sont très recherchées; mais, lorsque les rois en font la distribution à leurs troupes, on les achète à vil prix, parce que tous les soldats tâchent de s'en défaire en même temps.

21°. « Il se fait quelques pièces de toiles fines » qui ont cinquante coudées de long et qui coû- » tent jusqu'à 20 piastres chacune.[1] »

es pièces qu'on nomme morgaf ont au bas une bande de soie, et ne se vendent jamais plus de 12 piastres dans le pays.

22°. « Le chemin que nous prîmes au sortir » d'Adoueh suivait la vallée à peu près dans la » direction de l'ouest, nous passâmes le Maï- » Gogua et un autre ruisseau que je suppose être » le Roberani de Bruce.[2] »

Monsieur Salt se trompe. Le Robber-Aèni se trouve à l'est d'Adoua : ce voyageur veut parler sans doute de Maï-Choungourti, qui coule non loin d'une église.

23°. « Je pense, d'après toutes les recherches » que j'ai faites, que la maladie vénérienne » n'existe pas en Abyssinie : on l'y confond géné-

[1] Valentia, t. III, p. 439, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. III, p. 441, *id.*

» ralement avec une gale de mauvaise espèce; qui
» est fort commune dans ce pays. . . . .[1] »

Il n'y a guère de maladie plus répandue en Abyssinie que la syphilis. Les naturels l'appellent *fantata* et la distinguent très bien de cette gale dont parle M. Salt, et qui ne leur inspire aucune crainte. Les symptômes de la syphilis sont si faciles à reconnaître, qu'il n'est pas possible de douter de l'existence de cette maladie dans cette contrée.

24°. « L'habit des prêtres diffère jusqu'à un
» certain point de celui des laïcs; leur coiffure a
» beaucoup de grâce..... Cette différence dans
» l'habillement leur donne un air très respec-
» table, et, autant que je pus le savoir, leurs
» mœurs sont très pures.[2] »

Nous n'avons rien vu d'aussi grotesque que les vêtements des prêtres abyssiniens, et leur moralité est loin d'être recommandable comme nous l'avons démontré plus haut.

25°. « Lorsque je présentai la pièce de satin,
» on me pria de me prosterner la face contre
» terre, situation où je demeurai deux minutes

[1] Valentia, t. III, p. 442, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. IV, p. 6, *id.*

» pendant lesquelles le grand-prêtre récita une » prière sur moi. »

Les prêtres ont abusé de la bonhomie de M. Salt et lui ont fait subir une véritable mystification.

26°. « La basse classe des habitants d'Axoum » paraît avoir plus de grossièreté pour les étran- » gers et être moins soumise à l'autorité que celle » d'aucun autre lieu que nous eussions visité du- » rant notre excursion. [1] »

M. Salt, qui n'a pas été traité à Axoum avec tous les égards qu'il était en droit d'attendre, a jugé trop sévèrement les habitants de cette ville, qui nous ont toujours accueillis avec une bienveillance extraordinaire. Si la population d'Axoum se montre plus indépendante que celle des autres villages, c'est qu'elle peut, dans un asile inviolable, manifester hautement ses opinions.

27°. « Pour donner une idée de la dépen- » dance où les chefs sont du Ras, il est néces- » saire de dire que plusieurs de ceux qui étaient » vêtus avec le plus d'élégance et avaient la suite » la plus nombreuse étaient des hommes tenant » les emplois de grand-panetier, de grand- » échanson, etc... [2] »

[1] Valentia, t. IV, p. 19, *Journal de M. Salt.*

[2] *Id.*, t. IV, p. 65, *id.*

Les emplois d'échanson et de panetier ont été très honorables dans l'antiquité; et c'était pour se soumettre aux usages reçus de tous les temps en Abyssinie, qu'Ouelléta-Sellassé investissait ses grands personnages de ces fonctions, et nullement pour les tenir sous sa dépendance.

28°. « On renverse d'abord l'animal, puis, » avec une djambéa, on lui sépare la tête presque » entièrement du corps en disant : « *Bis m'al-* » *lah guébra menfus kedus* ; » espèce d'invoca- » tion qui paraît empruntée des sectateurs de » Mahomet.[1] »

Cette formule n'est pas exacte ; d'abord l'apostrophe, au lieu d'être placée entre *bis*, qui n'a aucun sens, et *allah*, devrait se trouver entre le *b* et l'*i*, et puis les Abyssiniens ne se servent jamais du mot allah qui est arabe et dont les mahométans seuls font usage. On doit écrire : « *b'ism abb' oua guébra oua menfis Godeus* ; » c'est à dire, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

29°. « Les grands prennent autant de femmes » qu'ils veulent; mais ils ne se séparent d'aucune » à leur gré, les parents de l'épouse renvoyée » étant toujours prêts à venger son outrage.[2] »

[1] Valentia, t. IV, p. 68, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. IV, p. 99-100, *id.*

Nous n'avons jamais remarqué que les divorces aient amené des querelles et des dissentions dans les familles : nous dirons même que nous avons connu des beaux-pères qui vivaient dans la plus grande intimité avec leurs anciens gendres. Si les séparations d'époux pouvaient occasionner des troubles, l'Abyssinie entière serait bouleversée.

30°. « Bruce ne se montre pas plus exact lors-
» qu'il prétend que les bâtards ou les enfants
» provenus du commerce d'un maître et d'une
» esclave héritent du bien du père. Le fait est
» qu'excepté qu'on ne les force pas à travailler,
» ils ne sont considérés que comme des domes-
» tiques.[1] »

La critique de M. Salt n'est pas juste : les enfants des Abyssiniens, quelle que soit leur mère, ont tous les mêmes droits. Nous avons souvent vu des fils d'esclaves mieux traités que leurs frères issus de femmes libres. M. Salt, qui a cru pouvoir juger tout le pays par le Tigré, a commis de graves erreurs au sujet de la famille abyssinienne.

31°. « Jamais ceux-ci (Poncet et les jésuites)
» n'ont fait mention de la coutume de manger

[1] Valentia, t. iv, p. 100, *Journal de M. Salt.*

» de la chair détachée du corps d'un animal en-
» core en vie, quoique Bruce ait eu l'impudence
» de dire que c'était le régal accoutumé des prê-
» tres et des personnes de distinction dans tout
» le pays.[1] »

M. Salt, dans son second voyage, rapporte pourtant un semblable fait d'après le témoignage de M. Pearce. Mais Bruce, et Salt qui l'a traité si rigoureusement, nous ont tous deux conté une fable ridicule.

32°. « Nous passâmes entre les deux villes ou
» bourgades de Bélassé et de Gella, le Kella de
» Bruce.[2] »

Ces noms appartiennent à deux districts : on doit écrire et prononcer Bélessa et Agguéla, au lieu de Bélassé, Gella ou Kella.

33°. « Le têf est la nourriture principale de
» toutes les classes d'habitants, étant considéré
» comme aussi bon que le froment; on le vend
» ordinairement le même prix.[3] »

Les Abyssiniens préfèrent le têf à toute autre céréale, et les grands seuls sont assez riches pour s'en nourrir tous les jours.

[1] Valentia, t. IV, p. 101, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. IV, p. 178, *id.*
[3] *Id.*, t. IV, p. 197, *id.*

34°. « L'orge est appelée ambacha...; on cul- » tive beaucoup de maïs entre Gella et Dixan, » mais je n'ai jamais vu qu'on en fît du pain.[1] »

M. Salt a confondu le nom d'un pain dont nous avons parlé avec celui de l'orge que les Abyssiniens nomment *geufsi*. Depuis Halaï jusqu'à Choa, on fait du pain de maïs.

35°. « Cet arrangement amical pourrait pré- » venir la ruine immédiate de l'île de Massaouah; » mais son existence, comme État indépendant, » reposant sur le nombre de troupes qu'elle peut » tenir sur pied au moyen des droits qu'elle lève » sur le commerce, il est probable que bientôt » ce ne sera plus qu'une stérile arène ou qu'elle » sera réunie de nouveau à l'empire d'Abys- » sinie.[2] »

Le manque d'eau rendra toujours l'île de Massaouah dépendante de la terre ferme. La prédiction de lord Valentia ne s'est point réalisée et ne se réalisera pas de longtemps, parce que Massaouah est le seul port de la mer Rouge par lequel l'Abyssinie puisse faire sortir ses marchandises.

36°. « La tranquillité étant rétablie dans les » provinces, et l'empire faisant un commerce ré-

[1] Valentia, t. IV, p. 198, *Journal de M. Salt.*
[2] *Id.*, t. IV, p. 243-244.

» gulier, on y verrait cesser celui des esclaves,
» qui non seulement est sujet aux mêmes incon-
» vénients que sur la côte occidentale de l'Afri-
» que, mais qui en offre encore un plus grand;
» les esclaves exportés sont chrétiens, et ils passent
» en Arabie, où il est rare qu'ils ne renoncent pas
» à leur religion.[1] »

Les jellabs abyssiniens sont très humains. Nous ne savons pas pourquoi M. Valentia prétend que les esclaves exportés sont chrétiens, la plupart d'entre eux sont Galla et, par conséquent, sans religion. On peut en dire autant des nègres ou Changalla.

37°. « La balance du commerce est en faveur
» de l'Abyssinie, ce qui fait passer plusieurs mille
» piastres dans ce pays, mais elles n'y sont pas
» considérées comme monnaie courante.[2] »

Lord Valentia se trompe; les piastres servent partout de monnaie, pourvu qu'elles réunissent les conditions voulues. (Voyez notre chapitre du commerce.)

38°. « Mais les présents les plus utiles et les
» plus importants, ce sont deux pièces d'artillerie
» volante avec tout leur équipage et avec cent

[1] Valentia, t. IV, p. 246.
[2] *Id.*, t. IV, p. 247.

» cinquante charges de balles et une quantité de » poudre proportionnée. Si ces pièces parviennent » en bon état à Antalou, le Ras pourra parcourir » tout l'Habech sans rencontrer un ennemi qui » ose lui résister. [1] »

Ces deux pièces d'artillerie, parvenues dans le Tigré, n'ont pu être d'aucune utilité au gouverneur de cette province, parce qu'il n'est personne en Abyssinie capable de les manœuvrer : d'ailleurs il serait presque impossible de transporter des canons à travers les montagnes inaccessibles de cette contrée, et l'on peut voir, dans les ouvrages portugais, les difficultés qu'éprouva Gama pour traîner son artillerie, quoiqu'il eût avec lui des hommes habiles et expérimentés. Ces canons, dont parle le voyageur anglais, sont, nous a-t-on dit, à Antalo enfouis dans un magasin.

39°. « Cependant, le capitaine Rudland, qui » était allé faire une reconnaissance, découvrit » que le bruit qu'on prenait pour le son du tam- » bour était tout simplement celui que faisait » une vieille femme occupée à moudre du grain, » opération qui, en Abyssinie, comme en Arabie » et dans l'Inde, se fait toujours de nuit. [2] »

[1] Valentia, t. IV, p. 256.
[2] *Id.*, t. III, p. 348, *Journal de M. Salt.*

Il est vrai que les Abyssiniens attendent quelquefois la nuit pour moudre leur grain, mais il n'est pas rare de voir les femmes se livrer à cette occupation durant le jour.

40°. « Joas eut pour successeur Hannès, qui, » après un règne de cinq mois seulement, mourut » de maladie et non empoisonné, comme le dit » Bruce.[1] »

Les Abyssiniens sont persuadés que Mikaël fit prendre du poison à Hannès dont il voulait se débarrasser, et Bruce, qui est arrivé en Abyssinie peu de temps après cet évènement, a pu être mieux informé que M. Salt.

[1] Valentia, t. IV, p. 108, *Journal de M. Salt.*

CHAPITRE XIII.

1°. « On trouve, dans un ouvrage intitulé
» *Voyage de l'Arabie-Heureuse*, publié à Ams-
» terdam, en 1716, un curieux récit de deux
» tentatives faites pour communiquer avec les
» naturels de cette côte. Dans la première tenta-
» tive, le capitaine, qui était Français, descendit

» hardiment sur le rivage, et, avec toute la légè-
» reté qui caractérise sa nation, il adressa aux in-
» digènes ce mot arabe : « *marhaba,* » qui signifie
» communément *très bien*, mais qu'il interpréta
» par *soyez le bienvenu*, terme de civilité fort
» en usage en Afrique et en Arabie. [1] »

Ce passage se ressent de la situation hostile dans laquelle se trouvaient, à cette époque, la France et l'Angleterre. Nous sommes fâchés que cette accusation de légèreté, portée par M. Salt contre la nation française qui n'est pas jalouse de la raideur des Anglais, retombe tout entière sur lui : *marhaba* n'a jamais voulu dire *très bien* en arabe; ce mot signifie *bienvenu*, comme l'entendait notre compatriote, qui connaissait mieux la langue du pays que le voyageur anglais.

2°. « Comme il paraît que ce peuple ne con-
» naît aucune sorte de culture, on peut le nom-
» mer, dans toute la force du terme, une nation
» de pasteurs. [2] »

Les tribus du Dankali ne sont pas aussi exclusivement adonnées à la vie pastorale que ce passage de Salt pourrait le faire croire : quoiqu'elles négligent leurs terres pour leurs troupeaux, elles

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. 1, p. 124.
[2] *Id.*, t. 1, p. 229.

ensemencent néanmoins quelques champs et recueillent du blé, mais surtout de l'orge.

3°. « Ce fut là que M. Bruce reposa, comme » il le dit, « dans une des nombreuses cavernes » qui servaient de demeure aux anciens habitants » ou troglodytes; » cependant nous n'eûmes pas » le bonheur de découvrir ces cavernes, et je ne » crois pas qu'elles aient jamais existé, si ce n'est » dans l'imagination de l'auteur; car, malgré la » censure qu'on a faite de ce que j'ai inséré, à ce » sujet, dans la relation de mon premier voyage, » je ne vois d'autres arguments en faveur de » l'existence des cavernes dans un côté de la mon- » tagne que celui-ci : « Les maisons de Dixan et » de Halaï, qui sont de l'autre côté, sont cons- » truites de façon qu'elles ressemblent à des ca- » vernes; » mais la situation et la distance in- » quiètent fort peu nos petits coureurs de ré- » putation. [1] »

Il est possible que M. Salt n'ait pas rencontré des cavernes sur son chemin, c'est à dire qu'il n'ait pas suivi exactement la route de Bruce; mais nous pouvons affirmer que, dans le trajet d'Arkéko à Halaï, nous avons remarqué plusieurs grottes dans lesquelles nous sommes entrés nous-

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. 1, p. 301.

mêmes : elles sont habitées, à certaines époques, par des Choho nomades qui les abandonnent lorsque les pâturages commencent à manquer. Les expressions employées par M. Salt, à la fin du passage que nous venons de citer, sont au moins inconvenantes.

4°. « On pourrait croire que l'animal qui porte » des cornes d'une dimension si extraordinaire » est plus gros que tous les animaux du même » genre ; mais jamais je n'ai vu que ce fût le cas. » La gravure que je publie et qui a été copiée sur » l'esquisse que j'ai faite d'un bœuf galla..... [1] »

Il ne faudrait pas que le lecteur s'imaginât, d'après ce passage, que tous les bœufs galla ont des cornes aussi prodigieuses; ces sortes d'animaux sont presque aussi rares chez les Ouello et les Boréna que dans le reste de l'Abyssinie, et nous croyons que la dénomination de bœufs sanga, sous laquelle ils sont d'ailleurs plus connus, leur convient mieux que celle de bœufs galla.

5°. « Le seul mariage considéré comme indis» soluble par les prêtres est celui après la célé» bration duquel les deux conjoints se sont ap» prochés de la sainte table ensemble. [2] »

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. I, p. 334.
[2] *Id.*, t. II, p. 6.

Quelles que soient les cérémonies pratiquées lors de la célébration du mariage, les Abyssiniens peuvent divorcer jusqu'à trois fois.

6°. « Les habitants de cette province (Ouogérat) » descendent, dit-on, des soldats portugais qui se » sont établis dans le pays au milieu du XVe siè- » cle, descendance dont ils s'enorgueillissent.[1] »

Rien n'est plus hasardé que cette tradition, car les Portugais qui vinrent en Abyssinie furent presque tous tués dans les nombreux combats auxquels ils prirent part; et, à l'exception de quelques rares individus, les Abyssiniens ignorent que les Portugais sont autrefois venus au secours de leur pays en danger. On ne peut pas s'enorgueillir d'une origine dont on ne se doute pas.

7°. « Cette province (le Lasta), qui est partout » extrêmement montagneuse, forme une barrière » presque impénétrable entre les deux grandes » divisions de l'Abyssinie comprises généralement » sous les noms d'Amhara et de Tigré.[2] »

D'après ce paragraphe, on pourrait croire que le Lasta n'appartient à aucune des deux grandes divisions dont parle M. Salt; mais, comme nous l'avons dit plus haut, les Abyssiniens rattachent

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 13.
[2] *Id.*, t. II, p. 19.

cette province au Tigré. Le Tacazé, et non le Lasta, sépare le Tigré de l'Amhara.

8°. « C'était (Liban) un beau jeune homme de » l'âge d'environ vingt ans, qui commandait » dans une grande étendue de pays compre- » nant une partie du Béghemder, tout l'Am- » hara...[1] »

La province d'Amhara n'appartenait pas tout entière aux Galla, dont Liban était le chef; ce n'est que dans ces derniers temps qu'ils se sont emparés du pays jusqu'au Bachilo.

9°. « Les habitants de la province d'Amhacen » diffèrent beaucoup des autres Abyssiniens : à » plusieurs égards, ils ressemblent aux sauvages » qui existent aux environs du Sennâr[2]. »

Quoique les habitants de Hamacèn soient moins civilisés que ceux du Tigré proprement dit, ils sont néanmoins bien supérieurs aux sauvages des environs du Sennâr.

10°. « Le carême étant arrivé, le Ras assit son » camp près d'Adébara, dans une belle et fertile » plaine située sur le bord du Mareb.[3] »

La plaine qui avoisine le Mareb est sablonneuse

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 38.
[2] *Id.*, t. II, p. 55.
[3] *Id.*, t. II, p. 55.

et sillonnée par plusieurs torrents qui en rendent la culture impossible : elle est couverte d'arbres épineux.

11°. « J'ai oublié de dire que Guébra-Mariam,
» le prêtre abyssinien qui nous accompagna de-
» puis Massaouah, nous rendit grand service au
» commencement du carême en donnant à toute
» notre troupe une dispense de jeûner, ce que
» les ecclésiastiques paraissent avoir droit de faire
» en faveur des voyageurs. [1] »

On trouve dans l'histoire de l'Abyssinie un seul exemple d'une armée autorisée à rompre le jeûne, et il fallut toute l'influence d'un saint personnage pour rassurer les consciences timorées : aujourd'hui le peuple abyssinien n'attend pas, pour enfreindre les lois rigoureuses de son église, la permission de ses prêtres qui, du reste, n'ont pas le droit de donner aux fidèles l'autorisation de ne pas jeûner.

12°. « Dofter ou Doughter paraît être une
» corruption de doctor, et signifie, dans la langue
» des Abyssiniens, un homme qui s'est livré à des
» occupations littéraires : je ne sais comment il
» peut s'y être introduit; quoi qu'il en soit, ceux
» qui ont le titre de dofter portent l'habit sacer-

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 81-82.

» dotal; mais ils ne s'engagent dans aucun vœu.[1] »

Si M. Salt avait mieux connu l'arabe, il ne serait pas allé chercher bien loin une étymologie qui se serait présentée d'elle-même à son esprit. Ceux qui possèdent les premières notions de cette langue savent que *defter* signifie livre, registre; et c'est évidemment de ce mot que les Abyssiniens ont tiré leur dofter qui a tant embarrassé M. Salt.

13°. « Par bonheur, Chéléka-Négousta était » un bel homme, ce qui, joint à l'intrépidité qu'il » avait montrée pendant le procès, intéressa toutes » les ozoro de la cour en sa faveur. Elles offrirent » de se cotiser pour acheter sa grâce... Négousta » obtint son pardon moyennant la somme consi- » dérable de 300 ouackas d'or.[2] »

Si ce fait est vrai, il n'est pas vraisemblable; les dames abyssiniennes ne sont pas assez généreuses pour faire d'aussi énormes sacrifices, et elles ne se laissent pas facilement impressionner par la beauté ou le courage d'un homme.

14°. « Tous les Abyssiniens semblent désirer » ardemment de faire passer leur nom à la pos- » térité.[3] »

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 84, note.
[2] *Id.*, t. II, p. 101-102.
[3] *Id.*, t. II, p. 127.

Nous n'avons pas remarqué que ce désir fût aussi général que M. Salt paraît le croire; la plupart des Abyssiniens sont bien plus préoccupés du présent que de l'avenir, et ils s'inquiètent fort peu de vivre dans les siècles futurs.

15°. « On place sous la selle un maparshut ou » une pièce d'étoffe matelassée que l'on double » sur le devant pour ménager les épaules du » cheval.[1] »

Ce coussin ou tapis se nomme *marécha*; les Galla et les habitants de Choa et d'Ifat n'en font point usage.

16°. « Le mariage, en Abyssinie, paraît n'être, » généralement parlant, qu'un contrat civil, les » prêtres étant appelés rarement à le sanc- » tionner.[2] »

Comme, pour se marier, on ne convoque ni officier civil, ni prêtres, le mariage ne reçoit aucune sanction ni politique ni religieuse.

17°. « Le point à régler ensuite est celui de la » dot, qui doit consister en une certaine quantité » soit *d'ouackas* d'or, soit de têtes de bétail, soit » de mousquets, soit de pièces de toile. Comme en

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 129.
[2] *Id.*, t. II, p. 164.

» beaucoup d'autres pays, cela fait naître généra-
» lement de grandes difficultés, le futur considé-
» rant naturellement l'intérêt de sa femme comme
» étant commun avec le sien.[1] »

En Abyssinie, on ne dote jamais une fiancée à moins qu'elle ne soit fille d'un prince ou d'un gouverneur. (Voyez le chapitre qui traite des mœurs de cette contrée.)

18°. « Cependant il faut que l'adultère soit
» prouvé clairement pour qu'un mari se per-
» mette de répudier sa femme, et il n'y a guère
» que le flagrant délit qui puisse justifier une si
» extrême rigueur.[2] »

M. Salt a mal étudié les mœurs abyssiniennes, et nous renverrons encore nos lecteurs au chapitre indiqué ci-dessus.

19°. « On dit qu'il a eu en même temps cinq
» femmes auxquelles il tenait fidèle compa-
» gnie.[3] »

C'est une chose fort remarquable en Abyssinie, où, pour nous servir de l'expression du voyageur anglais, les hommes ont de la peine à tenir compagnie à une seule femme.

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 164.
[2] *Id.*, t. II, p. 165.
[3] *Id.*, t. II, p. 170.

20°. « Les maisons (d'Adoua), qui ont toutes » la forme conique.....[1] ».

Aujourd'hui un grand nombre des maisons d'Adoua ont une forme rectangulaire et sont surmontées de terrasses.

21°. « Le nombre d'habitants d'Adoua doit » être porté à huit mille, car j'ai compté plus » de huit cents maisons, chacune desquelles, » selon un calcul modéré, peut être supposée » habitée par dix personnes.[2] »

L'évaluation de M. Salt n'est pas exacte, et à peine si l'on compte trois mille habitants à Adoua.

22°. « Mais, depuis l'affaiblissement que lui » ont fait éprouver les Galla en lui enlevant celles » (les provinces) de Choa et d'Ifat.....[3] »

Les Galla n'ont envahi qu'une partie de Choa; Ifat n'est jamais tombé en leur pourvoir.

23°. « Les prés fleuris, les bosquets touffus, » les fertiles vallées qui se touvent en grand » nombre dans le premier (Oaldubba), sont cé- » lèbres par une foule de pélerins qui portent

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 200.
[2] *Id.*, t. II, p. 200.
[3] *Id.*, t. II, p. 287.

» une robe jaune, se ceignant les reins avec une » corde. [1] »

M. Salt accueille avec trop de confiance les rapports des Abyssiniens : d'après cette description d'Oaldubba, qui conviendrait à un éden, on croirait ces pélerins ou plutôt ces moines heureux d'habiter ces sites enchanteurs; mais, en réalité, les paysages d'Oaldubba sont nus, arides et malsains.

24°. « La capitale se nomme Ankober. C'est la » résidence habituelle du murd-azémaj ou chef » du pays. [2] »

Le roi de Choa prend le titre de Negous. *Mourt-zémaj* signifie *l'armée des membres virils.*

25°. « Les districts les plus dignes de remar- » que, qui en dépendent (de Choa), sont Oua- » laka et Gidin. [3] »

La personne qui a fourni ces renseignements à M. Salt était mal informée. Oualaka est dans la province d'Amhara, occupée par les Galla.

26°. « La possession du port de Massaouah et » de Souakin par les lieutenants du gouverne- » ment de Djeddah oppose, aujourd'hui, un

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 294.
[2] *Id.*, t. II, 298.
[3] *Id.*, t. II, p. 299-300.

» grand obstacle à toute communication efficace
» avec l'Abyssinie, à cause des extorsions qu'ils
» se permettent contre les négocians qui trafi-
» quent dans leurs ports. La puissance de ces of-
» ficiers peut, comparativement, être considérée
» comme formidable dans la mer Rouge, vu
» qu'ils ont plusieurs vaisseaux armés, du port
» de quatre cents à cinq cents tonneaux, et une
» flotte de Daous, montés chacun de six à huit
» canons, et manœuvrés par les enragés coquins
» qui composent la population de Djeddah.

» Depuis que j'ai quitté la mer Rouge, le pacha
» d'Égypte a dépossédé du gouvernement de
» Djeddah le shériff de la Mecque : son influence
» dans cette mer doit, à mon avis, produire les
» effets les plus fâcheux. [1] »

Puisque les ports de la mer Rouge se trouvaient au pouvoir de gouverneurs avides qui s'appuyaient sur d'*enragés coquins* pour imposer arbitrairement les marchands, nous ne comprenons pas pourquoi M. Salt paraît tant redouter l'influence de Mohammed-Ali sur le littoral du golfe Arabique : heureusement pour le commerce comme pour les voyageurs, ses prévisions n'étaient pas fondées, et quoiqu'on n'ait pas tou-

[1] Salt, *Voyage en Abyssinie*, t. II, p. 301.

jours à se louer des gouverneurs nommés par le vice-roi d'Égypte, cependant leur autorité est moins abusive que celle des anciens lieutenants du chérif.

Nous allons tâcher maintenant, comme nous l'avons annoncé, de relever quelques erreurs du vocabulaire amharique de M. Salt. [1]

	Au lieu de :	Ecrivez et lisez :
Dieu,	Igzer,	Sghiaher.
Soleil,	Tsaï,	Taï.
Pluie,	Zinam,	Zenab.
Terre,	Mider,	Meder.
Fer,	Berut,	Beret.
Argent,	Bir,	Beur.
Pierre,	Dengea,	Denghia.
Feu,	à Sat,	Sat.
Bois (forêt),	Dur,	Baraka.
Tente,	Dunquan,	Dounkan.
Petite maison,	Beït,	Biet.
Paille,	Guleva,	Galaba.
Froment,	Sinde,	Sendié.
Blé d'Inde,	eBahr machella,	Machilla.
Orge,	Gufs,	Geufsi.
Pain,	Enjera,	Angéra.
Ruisseau,	Wanz,	Ouonz.
Un cheval,	Feras,	Faras.
Mulet,	Bukalo,	Baglo.
Une vache,	Laam ou freda,	Farida. [2]

[1] Salt, t. II, p. 382 et suiv.
[2] Laam signifie un bœuf.

	Au lieu de :	Ecrivez et lisez :
Un bœuf,	Berai,	Baré.[1]
Mouton,	Bug,	Bag.
Chèvre,	Feel,	Fijel.
Corne,	Kund,	Kand.
Peau,	Corvette,	Courbat.
Chien,	Wisha,	Oucha.
Homme,	Wond,	Ouand.
Frère,	Wandime,	Ouandem.
Sœur,	Ittea,	Et.
Père,	Abate	Abbat.
Mère,	Ennate,	Annat.
Cheveux,	Tsegur,	Tougour.
Sang,	Dum,	Dem.
An,	Amit,	Amet.
Mois,	War,	Ouer.
Aujourd'hui,	Zare,	Zahari.
Midi,	Akul-Kan,	Okoul-Kan.
Près,	Kerib,	Gouroub.
Loin,	Rook,	Rouk.
Petit,	Tanash,	Tannach.
Beaucoup,	E' jig,	Jig.
Bon, beau,	Malcom,	Malcam.
Laid, mauvais,	Kuffo,	Kouffou.
Pourpre,	Kafai,	Kaféi.
Deux,	Killet,	Coulet.
Quatre,	Arrat,	Arat.
Cinq,	Au mist,	Ammist.
Six,	Sedist,	Seddist.
Sept,	Subhat,	Sabat.
Huit,	Semint,	Summunt.

[1] Baré signifie bœuf propre au labourage.

	Au lieu de :	[illegible] et lisez :
Neuf,	[illegible],	[illegible].
Soixante,	[illegible],	[illegible].

Nous allons indiquer les mots qui, dans d'autres listes de M. Salt, ont une étymologie arabe.

	Sowali.	Arabe.
Eau,	Moye,	Moia.
	Somouli.	Arabe.
Père,	Abbay,	Abou.
Dieu,	[illegible],	Allah, Dieu ou Illah, divinité.
Or,	Dab,	Dahab.
Poivre,	Filfil,	Filfil.
	Hurrur.	Arabe.
Eau,	Me;	Ma ou moia.
Fontaine,	Ain;	Aen.
Cheval,	Feras,	Faras, jument.
Mulet,	Buggul,	Bagla.
Chameau,	Gamle,	Gémel.
Tête,	Rooz,	Ras.
OEil.	Ain;	Aen.
Dents,	Sin;	Sen.
Soir,	Assere,	Asser.
Matin,	Subhe,	Soubh.
	Galla.	Arabe.
Or,	Ouerke,	Ouerk.
Café,	Bouna,	Boun.

	GALLA.	ARABE.
Cesser,	Asser,	Asser.
Chameau,	Guemeli,	Gémel ou guemel.
	ADAÏEL (Adal).	ARABE.
Dieu,	Alla,	Allah.
Terre,	Baro,	Barr.
Cheval,	Farassa,	Faras, jument.
Mulet,	Bukili,	Bagla.
Homme,	Adma,	Adem. [1]
Soir,	Asseri,	Asser.
Midi,	Doori,	Douhour.
	DANAKIL.	ARABE.
Dieu,	Alla,	Allah.
Diable,	Sheithan,	Cheitan.
Terre,	Arde,	Ard.
Or,	Daal,	Dahab.
Cheval,	Farassa,	Faras.
Père,	Abba,	Abou.
	ARKÉKO.	ARABE.
Or,	Dab,	Dahab.
Argent,	Fudah,	Faddah.
Chameau,	Gimel,	Gémel.
Chien,	Kulp,	Kelb.
Pigeon,	Hummam,	Hammam.
Cheval,	Feras,	Faras.
Eau,	Mi,	Ma.
Orge,	Sheir,	Chéir.
Jaune,	Asfar,	Asfar.

[1] Les Arabes appellent les hommes beni Adam « fils d'Adam. »

	Arkéko.	Arabe.
Sandales,	Mudas,	Medas.
Dessous,	Taakt,	Taaht.
Devant,	Kudam,	Koddam.
Près,	Kerub,	Karib ou garib.
Tête,	Ras,	Ras.
Œil,	'En,	Aèn.
	Shiho.	Arabe.
Terre,	Bara,	Barr.
Argent,	Feddah,	Faddah.
Cheval,	Fras,	Faras.
Sel,	Mulhu,	Melhé.
	Barréa.	Arabe.
Manger,	Kul,	Koul, mange.
	Dare-Tour.	Arabe.
Argent,	Fuddeh,	Faddah.
Or,	Dab,	Dahab.
Père,	Abboo,	Abbou.
Six,	Sitta,	Setté.
Sept,	Subha,	Sabâ.
Huit,	Themaniar,	Tamania ou Tam[illegible]i.
Neuf,	Tissee,	Tessâ.
Dix,	Ashurer,	Achara.
Cent,	Méa,	Mié.
Mille,	Alph,	Elph ou elf.
Hippopotame,	Fars el bahr,	Faras el bahar.
	Amhara.	Arabe.
Or,	Werk,	Ouerk.
Petite maison,	Beit,	Bet.

	Amhara.	Arabe.
Cheval,	Feras,	Faras.
Mulet,	Bukalo,	Bagla.
Chameau,	Gémel,	Gémel.
Père,	Abbaté,	Abou.
Tête,	Ras,	Ras.
OEil,	Ain,	Aèn.
Sang,	Dum,	Dem.
	Tigré.	**Arabe.**
Eau,	Mi,	Ma,
Fontaine,	Ain,	Aèn.
Cheval,	Fras,	Faras.
Mulet,	Bugalé,	Bagla.
Corne,	Kerne,	Korn.
Père,	Abbo,	Abou.
Dents,	Sinne,	Sénan.
Près,	Kérub,	Karib.
Dessus,	L'ali,	Ali (haut).
Dessous,	Takti,	Tahtt.
Devant,	Kaddom,	Koddam.
Derrière,	Dare,	Dahr (dos).
Quatre,	Œrbaté,	Arbâ.
	Changalla.	**Arabe.**
Cheval,	Ferizze,	Faras.
	Changalla-Tacazé.	
Dieu,	Rabbi,	Rob (Seigneur), Robbi (mon Seigneur).

FIN DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER.

APPENDICE.

APPENDICE.

Voici une collection de lettres qui ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs : la première est adressée par Mahomet à un empereur d'Abyssinie; mais la réponse qui suit fut évidemment supposée par les sectateurs de l'islamisme, car les

rois éthiopiens n'ont jamais renié le christianisme après leur conversion.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux,

Mahomet, Apôtre de Dieu, à *Najashi-Ashama*, empereur d'Abyssinie; salut :

« Gloire à Dieu! au Dieu unique, saint, pacifique, fidèle et protecteur. J'atteste que Jésus, fils de Marie, est l'esprit de Dieu et son Verbe. Il le fit descendre dans Marie, Vierge bienheureuse et immaculée, et elle conçut. Il créa Jésus de son esprit et l'anima de son souffle, ainsi qu'il anima Adam. Pour moi, je t'appelle au culte d'un Dieu unique, d'un Dieu qui n'a point d'égal, et qui commande aux puissances du ciel et de la terre. Crois à ma mission; suis-moi; sois au nombre de mes disciples. Je suis l'Apôtre de Dieu. J'ai envoyé dans tes États mon cousin Jafar avec quelques musulmans : prends-les sous ta protection, et préviens leurs besoins. Dépose l'orgueil du trône. Je t'invite, toi et tes légions, à embrasser le culte de l'Être suprême. Mon ministère est rempli, j'ai exhorté..... Fasse le ciel que mes

conseils soient salutaires! La paix soit avec celui qui marche au flambeau de la vraie foi. »

Le roi d'Abyssinie ayant reçu cette lettre se l'appliqua sur les yeux, descendit de son trône, s'assit à terre, prononça la profession de foi des musulmans, et répondit de cette manière :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux,

A *Mahomet*, Apôtre de Dieu, *El-Najashi-Ashama*, salut :

« La paix soit avec toi, Apôtre de Dieu! qu'il te couvre de sa miséricorde! qu'il te comble de ses bénédictions! Il n'y a de Dieu que celui qui m'a conduit à l'islamisme. O prophète! j'ai lu la lettre que tu m'as envoyée. Ce que tu me dis de Jésus est la vraie croyance. Lui-même n'a rien ajouté de plus; j'en atteste le souverain du ciel et de la terre. J'ai eu égard à ta recommandation. Ton cousin et ses compagnons ont été reçus avec honneur dans mes États; ils y ont joui des droits de l'hospitalité. J'atteste que tu es l'Apôtre de Dieu véritable et véridique. Je t'ai prêté serment entre les mains de Jafar; j'ai professé l'islamisme en sa présence. Je me suis dévoué au culte du

Dieu des mondes. O prophète! je t'envoie mon fils Ariha. Si tu l'ordonnes, j'irai moi-même rendre hommage à la divinité de ton apostolat... J'atteste que tes paroles sont la vérité. » (Abd-el-Baki, seconde partie du *livre sur l'excellence des Abyssins;* Savary, tome I, p. 142-144.)

Lettre de la reine Hélène, mère du roi David, roi d'Abyssinie, à Emmanuel, roi de Portugal, en l'an 1509. [1]

« Au nom de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui est un seul en trois personnes, le salut, la grâce et la bénédiction de Notre-Seigneur et rédempteur Jésus-Christ, fils de Marie, Vierge, né en la case de Bethléem, sois, sur notre très cher et très aimé père le très chrétien roi Emmanuel, roi de Portugal, dominateur de la mer, et vainqueur des cruels et incrédules Maures.

. . . .

» Nous te faisons savoir, notre très cher et très aimé frère, que, de la part de son grand capitaine Tritan de Cugna, sont vers nous venus deux messagers, l'un nommé Jean, qui se dit être prêtre, et l'autre semblablement Jean, surnommé Gomez, nous demandant vivres et gens de guerre; pour laquelle cause je ne me suis épargnée de

[1] Voyez la relation d'Alvarez.

vous envoyer icelui notre ambassadeur, nommé Mathieu, frère en notre service, avec congé et licence du patriarche Marc [1], qui nous donne la bénédiction quand nous envoyons aucun prêtre en Jérusalem, à cause que celui-ci est notre père spirituel, de nous et de tous nos pays, colonne de la foi de Jésus-Christ et de la très sainte trinité.

» Icelui notre ambassadeur Mathieu, par notre ordonnance et commandement, a fait entendre à celui-ci, votre grand capitaine (qui pour la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ combat en Inde), comme nous sommes prompts et appareillés à envoyer vivres et gens de guerre autant que besoin sera ; à cause que nous avons entendu que le soudan prince du Caire assemble et met sur pied une grande armée pour venir se ruer contre vos exercices [2]. Et ce, non pour autre cause, sinon pour se venger des dommages qui lui ont été faits (comme nous le savons bien) par les capitaines des gens de guerre que vous avez en Inde ; les-

[1] L'abouna Marc vivait encore lorsque don Roderigo de Lima parvint à la cour d'Abyssinie. « C'est un homme de petite stature, chauve et âgé de cent dix ans, portant la barbe fort blanche, claire et longue ; car en ce pays les religieux n'ont pas coutume de la faire raser ; et je l'ai connu aussi courtois et gracieux en gestes et en paroles qu'il est possible... » Alvarez, page 400.

[2] Vers cette époque, les Portugais et les Turcs eurent plusieurs rencontres sur mer.

quels bons capitaines vôtres, le Seigneur-Dieu, par sa sainte bonté, daigne et veuille faire prospérer toujours de plus en plus et de mieux en mieux, afin que finalement tous ceux qui ne croient en lui soient de tout en tout mis sous le joug. Et pour ce, contre les assauts de tels infidèles ennemis, nous sommes pressés d'envoyer bon nombre de gens d'armes qui feront station aux détroits de la mer, où est le passage de la Mecque; c'est à savoir à l'île de Bebelmandel [1], ou bien, si plus commode vous semble, marcheront au port de Zidem [2] ou au Tor [3], afin que, finalement et totalement, soit mise en ruine et exterminée de dessus la face de la terre cette vermine de Maures infidèles, et que les dévots présents et dons sacrés qui sont envoyés et portés au saint sépulcre ne soient par les chiens dévorés.

. . . .

» Toutes les paroles, que de part nous, vous portera Mathieu, notre ambassadeur, estimez lesdites comme de notre personne, et y ajoutez foi comme à nous-mêmes; car il ... s principaux ...onnages de ...

1 Le détr...
Djedd...
Tor...

pour vous le mander. De cette créance nous eussions bien baillé la charge à vos messagers, que devers nous vous avez transmis; mais nous avons fait doute que nos affaires ne vous fussent par eux assez bien exposées entièrement selon notre vouloir.

» Par icelui notre ambassadeur Mathieu, nous vous envoyons une croix, laquelle, sans aucun doute, est faite d'une pièce de bois auquel notre sauveur Jésus-Christ fut crucifié en Jérusalem, dont cette pièce de bois a été apportée; et d'icelle nous avons fait tailler deux croix, desquelles l'une est restée en nos mains, et l'autre pour vous la présenter, avons baillé à notre ambassadeur, attachée à un annelet d'argent.

» En outre, s'il vous venait à plaisir de donner et joindre, par mariages légitimes, vos filles à nos fils ou bien vos fils à nos filles, ce serait chose très agréable à nous, et à tous deux très utile, et heureux commencement d'alliance fraternelle, par quoi, à la vérité, nous désirons très affectueusement nous joindre à vous par affinité nuptiale, ou à présent ou à l'avenir.

. . . .

» Outre les choses susdites, nous vous faisons savoir et vous avisons que si nous prenons dé-

libération de conjoindre et unir nos forces et puissance d'armes ensemble, pour faire la guerre aux ennemis infidèles, nous aurons (moyennant l'aide de Dieu) forces bastantes et suffisantes pour promptement détruire et anéantir tous les ennemis de notre sainte foi. Mais nos royaumes et pays sont situés tant avant en terre ferme, et tant étrangers de la marine, que par nul côté ne pouvons mettre armée sur mer, sur laquelle nous n'avons aucune puissance : pour cette cause nous serait nécessaire la conjonction et alliance de vous qui êtes donc très puissant sur tout autre, en fait de guerre maritime....., et si vous voulez armer mille navires de guerre, nous vous donnerons à force vivres, et vous fournirons toutes choses nécessaires à telle armée, en très grande abondance. [1] »

Double des lettres de David, roi d'Éthiopie, appelé communément Prêtre-Jean, envoyées à Emmanuel, roi de Portugal, et communiquées depuis au pape Clément, septième du nom; lesquelles furent écrites, dès l'an mil cinq cent vingt-un, en langue abyssine,

[1] Le roi de Portugal et la plupart de ceux qui composaient son conseil conçurent quelques doutes sur l'authenticité de cette lettre; mais don Emmanuel, qui sentait l'importance d'une alliance avec l'Abyssinie, envoya Édouard Galvan, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de cette contrée.

puis en portugais, tiercement couchées en latin, puis en toscan, et maintenant tournées en notre vulgaire français.

« Au nom de Dieu le Père, qui fut sans commencement; au nom de Jésus-Christ, son Fils unique, avant que les étoiles fussent vues, et que les fondements de la mer océane fussent jetés... Je m'appelle Atani-Tinghil, c'est à dire, en langue d'Éthiopie, illuminé de la Vierge, nom qui me fut imposé au saint baptême; mais, entrant en mon royaume, je pris un nouveau nom, à savoir, David, grandement aimé de Dieu, colonne de foi, cousin de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, de la race de Jacob, fils de Nahu par charnelle génération, empereur de la haute et basse Éthiopie, et de ses grands royaumes et juridictions, roi de Xoa [1], Caffata [2], Fatigar [3], Angote [4], Barva [5], Baalinganze, d'Adée, Vangue, Goyame [6], d'où le Nil prend son origine; d'Amara [7], Baga-

[1] Choa.
[2] Caffa.
[3] Fatégar.
[4] Angot.
[5] Débaroa.
[6] Gojam.
[7] Amhara.

midri [1]; Ambea [2]; de Vagne, Tigremahon [3]; Sabaim, d'où est sortie la reine de Saba; Barnagas [4], et finalement seigneur jusqu'à la Nubie, laquelle s'étend sur la limite de l'Égypte.

» A Emmanuel, très haut et très puissant roi de Portugal...., fils des apôtres Pierre et Paul, ami des chrétiens, ennemi capital, juge vainqueur et seigneur des Maures, terres et pays d'Afrique, de Guinée, des promontoires et île de la Lune, de la mer Rouge, de l'Arabie, de la Perse, d'Ormus, de la grande Inde, et de toutes les îles et terres adjacentes, des roches, hauts et puissants châteaux, défenseur et protecteur de la foi chrétienne.

» Paix soit avec toi, ô très magnanime roi Emmanuel..... Paix soit avec tous tes enfants, avec lesquels tu prends autant de plaisir comme si tu étais assis au milieu d'un beau jardin verdoyant et enrichi de roses et de toutes sortes de fleurs très odorantes, et comme en une table bien garnie de toutes sortes de singularités. Paix soit à tes filles, ornées de beaux habillements, comme les salles des princes et potentats sont

[1] Béghemder.
[2] Dembéa.
[3] Tigré.
[4] Bahar-Negous.

illustrées de riches tapis..... Paix à toutes les nations, peuples, cités et aux habitants de tout l'univers, excepté les Maures et les Juifs..... Je suis fort content et joyeux de vous, en ce que j'ai été bien informé que, lorsque vous avez eu la connaissance de mon nom seulement, par le moyen de Mathieu, notre seul ami et ambassadeur, vous avez fait incontinent un concile et assemblée de vos États; mais cette joie que j'avais reçue de telle plaisante entrée m'a été convertie en triste deuil par un malheureux désastre de la mort de notre dit ambassadeur, qui a terminé ses jours en mes terres du monastère de la Vision..... Vos capitaines, gens preux et vaillants....., le firent embarquer dans un de vos navires, pour s'en aller représenter devant Votre Majesté, où il vous exposa le contenu de sa commission, étant reçu de vous avec grandes caresses, magnificences, gratulations et présents, comme nous en sommes bien certains par le rapport de vos gens, expressément envoyés vers moi de la part de Lopes de Secheire, capitaine de votre armée; me faisant présenter par les susdits commis les lettres que m'apportait le noble Édouard Galuam [1], lequel, par malheur, mourut en l'île de Cameran; les-

[1] Galvan.

quelles me réjouirent grandement..., étant joyeux à merveille de voir vos gens porter la croix sur la poitrine....., lesquels je reçus ainsi que votre grandeur et leur dignité le portaient, prenant un indicible plaisir à entendre d'eux les discours, erres et périls marins qui leur étaient advenus en cette navigation..... Jusqu'ici il ne me fut oncques permis d'entrer en connaissance avec un autre roi chrétien....... Je suis environné de Maures, enfants de Mahomet et autres, qui ne sont point appelés à la vraie connaissance de Jésus-Christ : mais les uns d'entre eux adorent le bois, le feu, les autres le soleil, et quelques uns aussi estiment les serpents être leur dieu, avec lesquels je n'ai jamais voulu avoir connaissance, alliance, ni autre communication de paix ; les réputant toujours pour chiens, ignorants et dévoyés du sentier de notre vraie foi. Or donc, par la grâce de Dieu, je suis en repos de mes ennemis, lesquels me tiennent pour tant redouté que, quand ils approchent de nos confins, ils retournent bride, et bien souvent ils ont à dos par nos capitaines, qui font plusieurs bonnes proies et butins sur eux..... Puisque tu as déjà tant avancé et augmenté la loi dudit Seigneur, tu devrais t'efforcer de passer outre, pour conquérir le saint

sépulcre, qui est aujourd'hui occupé et détenu par les Maures, gentils et hérétiques, ennemis hérétiques de la foi chrétienne; que si tu mets. cela à exécution, tu rendras ta renommée digne d'une louange immortelle..... [1] Quant à ma part, j'ai l'affaire en si grande recommandation, que je suis prêt d'y employer toutes mes forces, en vous promettant dès maintenant de vous fournir mille fois cent mille drachmes d'or et pareil nombre de combattants [2]; et outre cela je baillerai bois, fer, rames et des vivres, tant que bon vous semblera; puis nous joindrons ensemble le capitaine de ceux que tu m'as envoyés, appelé Rodrigue de Lime, notre cher et bien-aimé François Alvarez, prudent, vigilant et religieux personnage...., par quoi il mérite bien ce degré d'honneur d'être commis à tel haut dessein; lequel je lui ai remis entre les mains, et spécialement la charge de convertir à notre foi chrétienne les peuples de Massaouah, de Laca, de Zeilan, et de toutes les îles de mer Rouge, qui sont les confins de mes royaumes..... J'espère que Dieu mènera à bonne fin tes hautes entreprises et t'octroiera la victoire

[1] Comme nos pères, les Abyssiniens ont longtemps rêvé la conquête de la Palestine.

[2] L'hyperbole est un peu outrée : il eût été difficile à David de disposer d'un pareil nombre de soldats.

contre tes ennemis, en les rendant si bas, qu'ils seront contraints de se jeter à tes pieds et de se rendre à ta miséricorde.....

» Au surplus, je te prie que nous demeurions amis ensemble, nous portant faveur et aide l'un à l'autre; ce que de ma part je te promets d'accomplir, suivant ma coutume, qui a été de t'obéir en tout ce qu'il t'a plu me commander comme à ton propre fils, t'assurant que tu ne me trouveras jamais autre. Quant à tes ambassadeurs, je leur ai donné toute puissance de faire et de disposer à Maczua, tout ainsi que bon leur semblera, et d'en faire le pareil à Laca et autres ports qui sont dans le détroit de la mer, afin de procurer et faire qu'entre nous il ne se trouve pas de schisme, division ou variété de religion...... Au reste, je te prie de m'envoyer quelques braves esprits pour me tailler des images d'or et d'argent, ouvriers en fer, étain, plomb et autres métaux, et aussi des maîtres doctes et savants en l'art de l'imprimerie, pour imprimer, entre autres choses, les livres qui tiennent de notre langue et concernent le fait de l'Église. Nous les recevrons gracieusement en notre maison, en les caressant tant honnêtement qu'il nous sera possible, leur promettant et donnant gros gages, et liberté à

eux de s'en retourner quand bon leur semblera; ce que je te jure par Jésus-Christ garder et observer en cet endroit; et ne fût-ce que je te tiens un de mes singuliers amis, je ne voudrais te faire cette requête.......... Et pareillement il ne doit pas être de refus ce que le fils demande au père; car tu es mon père et moi ton fils, tous deux alliés, joints et unis ensemble, tout ainsi qu'une pierre est jointe avec une autre dans une masse ou un mur........... »

Double des secondes lettres de David, roi d'Ethiopie, envoyées à don Jean, roi de Portugal, en l'an mil cinq cent vingt-quatre.

« . . . . Incontinent que je fus averti, par gens exprès, de la puissance et des forces de ton père, qui aurait d'un cœur magnanime bataillé contre les Maures, enfants du cruel Mahomet, je rendis grâces immortelles à Dieu tout-puissant, pour avoir donné telles braves victoires à l'accroissement . . . . . de la foi chrétienne, pour laquelle j'ai toujours été prêt d'employer toutes mes forces . . . . . Mais ainsi que j'étais en cette joie. . . , voici venir les nouvelles de la mort de ton noble père[1], inespéré et malheu-

[1] La nouvelle de la mort d'Emmanuel, roi de Portugal, fut ap-

reux désastre, lequel mit tout à l'envers, tournant ma grande joie en piteuse tristesse. . . . . O seigneur roi et frère! prête l'oreille, je te prie, à ce que je te dirai, et entends à notre mutuelle amitié. . . . . A mon jugement, une alliance est fort légitime entre nous. . . puisque nous sommes tous deux chrétiens, et que les Maures, gens barbares et malins, ont bien cette grâce entre eux de vivre en paix les uns avec les autres. Je te jure et proteste ne recevoir jamais ci-après messagers ni ambassadeurs du roi d'Égypte, ni d'autre quelconque; ains seulement ceux qu'il plaira à ta Majesté de m'envoyer. Je n'ai alliance ni amitié avec les rois des Maures, d'autant qu'ils ne conviennent avec nous quant à la religion; vrai est qu'il se feignent d'être de mes amis, afin que sous ce prétexte ils puissent plus librement trafiquer en mon royaume, d'où ils tirent tous les ans une grande quantité d'or, duquel ils sont merveilleusement affamés; bien qu'il ne m'en advienne profit quelconque. Et pour cette cause, j'ai délibéré de ne les plus endurer, encore que mes prédécesseurs, rois d'Éthiopie,

portée en Abyssinie par un envoyé de dom Louis de Ménesses, qui était venu, avec une flotte, à Massaouah, pour embarquer l'ambassadeur dom Roderigo de Lima et sa suite.

leur aient fait de grâce spéciale ce passeport, non à autre intention que pour les entretenir, craignant que si par rigueur ils fussent une fois irrités, ils ruinassent le saint temple de Jérusalem, où est le sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ; car toute leur étude est d'avarice, et de saccager tous les lieux saints, tant d'Égypte que de Syrie. Seigneur et ami, je n'ai connaissance ni consolation des rois chrétiens d'Europe, pour autant qu'ils sont en grand discord, menant continuellement grosses guerres les uns contre les autres... Seigneur, je te prie de poursuivre les hautes et magnifiques entreprises de ton feu père contre les Maures infidèles....... Tu es grand et, avec l'aide de Dieu, tu emporteras la victoire de ces Barbares, joint que je te promets d'y prêter la main en te fournissant gens, or et des vivres à foison; car je suis aussi abondant en toutes ces choses que la mer en sablons et le ciel en étoiles; espérant que, moyennant que notre alliance demeure en son entier, nous mettrons sous notre main toute la Barbarie et la Mauritanie. Je ne te demande autre chose sinon que tu m'envoies des gens experts en l'art militaire, pour apprendre à mes sujets et familiers l'ordre et l'adresse qu'il faut observer et garder ès-batailles. Quant à tes

comme un lion environné d'une forte place, assez puissant pour repousser les Maures et autres nations infidèles. . . . . . ; je les poursuivrai du tranchant de l'épée, espérant petit à petit les jeter hors de leur nid. . . . . [1]
Je loue Dieu, qui..... a ouvert à haut et puissant seigneur Emmanuel, roi des chrétiens, le chemin pour nous voir et visiter par ambassadeur..... ; et bien que la mort d'un tel prince chrétien m'ait été fort griève à porter....., l'avancement de son fils à la couronne m'a grandement consolé, et donne espoir qu'en joignant nos forces ensemble, nous ferions telle ouverture, tant par mer que par terre, au pays des Maures infidèles, et nous leur donnerons tellement à dos, qu'ils seront contraints de quitter la place, et, par ce moyen, les chrétiens pourront aller et venir en liberté et assurance jusqu'au temple de Jérusalem. . . . . Je baise vos saints pieds, et je supplie Votre Sainteté de m'envoyer sa bénédiction. [2] »

[1] On a vu, dans notre résumé historique, que David ne sut pas soutenir ses prétentions.

[2] Cette lettre et la suivante, quoique mandées par un prince schismatique, ne s'écartent en rien de l'orthodoxie. L'ignorance des Abyssiniens, leur indifférence religieuse, leur désir d'être secourus par les rois catholiques et l'influence des Portugais envoyés en ambassade à la cour de David expliquent suffisamment la tournure de ces missives.

Autres lettres du même seigneur David, roi d'Ethiopie, au susdit pape Clément vii, en l'an mil cinq cent vingt-quatre, présentées par François Alvarez, son ambassadeur.

« Au nom de Dieu............, paix soit avec toi, ô grand seigneur! père saint, puissant et consacré, chef de tous les prélats de l'univers.... et à qui homme vivant ne peut donner sa malédiction; gouverneur des ames, ami des pélerins, maître et prédicateur de la foi, ennemi capital des choses contraires à la vérité et à la conscience, amateur de bonnes coutumes........ Je te reconnais pour saint père et te rends hommage, les genoux fléchis contre terre.....; désirant, tant qu'il est possible, toutes choses succéder à l'avancement et honneur de ton saint-siége, lequel j'ai en grande révérence, pour en avoir été simplement informé par les pélerins qui viennent de Rome. Bien qu'eux, comme gens rudes et ignares......., n'en peuvent bien et dissertement parler, étant du tout occupés à la dévotion et accomplissement de leurs vœux....., et encore que leur parler soit lourd et confus....., je prends plaisir à les ouïr deviser, pour autant qu'en les ouïant conter le fait il me semble, par une fantaisie, que je vois ta face, laquelle j'estime pareille à celle d'un

ange. . . . . ; et certes, comme celui qui est altéré de la soif désire fort l'eau froide, tout ainsi mon esprit est désireux de savoir nouvelles des parties lointaines de nous. . . . .
Et outre cela, votre bon plaisir soit de me vouloir envoyer des gens doctes et bien versés en lettres saintes, et aussi de bons ouvriers. . . . . . ; semblablement force musiciens qui soient experts en toutes sortes d'instruments. . . . . , lesquels (musiciens) je vous promets de ma part entretenir magnifiquement avec bons gages, sans compter les petites honnêtetés extraordinaires que je leur ferai ; et encore davantage, afin que personne ne craigne venir se hasarder ici, je proteste, dès maintenant, leur octroyer congé et liberté de s'en retourner. . . . . . , car je ne voudrais retenir personne en mes terres contre son gré. Mais je vous demanderais volontiers, très saint père, d'où vient que les rois chrétiens, vos voisins et enfants, ne s'accordent pas ensemble, afin de faire guerre universelle aux mahométans et aux autres infidèles. Si nous étions tous unis ensemble, nous pourrions ruiner le sépulcre de ce faux prophète Mahomet, étant à présent à Médine ; et pour ces causes je vous prie de donner ordre qu'ils soient d'accord ; et aussi de votre part veuillez y ap-

porter faveur et aide, comme pour une affaire qui touche le bien public et la conservation de la république chrétienne, de laquelle vous êtes chef et nous coadjuteurs. Puisque donc les confins de mon royaume sont le détroit des Maures, infidèles et faux mahométans, qui se supportent l'un l'autre, à bien plus forte raison nous devons nous unir, joindre et maintenir ensemble, nous princes et chefs chrétiens. Il y a un roi maure, qui est mon voisin, lequel n'étant pour résister à mes forces, est secouru par les rois d'Indie, de Perse, d'Arabie et d'Égypte; tellement que, se tenant fort de ses alliances, il me fait grosses guerres et fâcheries, me voyant seul, sans secours d'un seul roi chrétien. Je ne dis pas ceci dans l'intention de vous demander, pour exécuter tel dessein, gens d'armes ou deniers pour les soudoyer; mais seulement je vous requiers de me recommander à Dieu dans vos saintes prières, et de m'envoyer des gens de la qualité susdite (des ouvriers), afin de ranger ces malins chiens ou bien de les épouvanter seulement sous la couverture que vous et autres princes chrétiens, mes frères, me porteraient faveur et secours..... »

Lettre de l'empereur d'Ethiopie, Iassous I, au pape Clément XI, en réponse au bref apostolique qui lui avait été envoyé ; traduite de l'arabe en italien et de l'italien en français.

« . . . . Nous faisons savoir à votre subtile intelligence et noble science que nous avons reçu le bref paternel de votre prédécesseur, lequel a été remis entre nos mains par votre envoyé prêtre Joseph, religieux de l'ordre mineur et réformé de saint François, qui mourut sur les confins de notre royaume.

» Le susdit prêtre Joseph nous a fait entendre que ce bref a été fait par la diligence de Votre Sainteté, ce qui augmente nôtre amour pour vous, parce que nous avons vu par là votre zèle pour le salut des ames, l'inclination que vous avez pour nous, et des marques de votre bonne volonté. Nous avons aussi reçu avec ce bref des présents au nom de Votre Sainteté; et, après que nous l'avons ouvert, lu et entendu ce qu'il contenait, votre fils Joseph nous a encore marqué votre intention par une harangue qu'il a prononcée devant nous, remplie d'éloges de votre personne, et dans laquelle il a loué votre foi et nous a fait connaître votre bonne volonté. Nous l'avons entretenu en particulier et en public durant plu-

sieurs jours; il a répondu à tout ce que nous lui avons demandé et a levé tous nos doutes. La connaissance de la vérité nous a réjouis, et nous espérons, s'il plaît à Dieu, rétablir entre vous et nous la charité, l'amour et l'union qui étaient entre nos ancêtres et vos prédécesseurs. Il me suffit que votre religieux Joseph vous fera connaître ce qui s'est passé, vous informera de tout ce qui convient à notre royaume et des secours dont nous avons besoin..... Notre intention était de le retenir près de nous, et d'envoyer vers vous à sa place qui il aurait voulu choisir; car il nous a satisfait par ses qualités et par son exemple, et nous lui avons témoigné plus de bonté qu'à un grand nombre d'autres qui sont venus vers nous de diverses parties du monde; nous avions même écrit à Votre Sainteté de le laisser auprès de nous; mais, n'ayant trouvé personne à qui confier notre secret, nous avons été obligé de l'en charger et de le renvoyer vers vous. Et, comme il avait la qualité de votre envoyé, nous le constituons de même notre ambassadeur pour tenir notre place près de vous. Nous lui avons donné le pouvoir de faire toutes nos affaires près de vous à notre place, et près des autres rois partout où bon sera; parce que nous lui avons confié tous nos secrets,

et qu'il sait tout ce que nous avons dans le cœur; et, s'il arrive qu'il se trouve en quelque danger, nous lui avons donné pouvoir de charger de nos ordres un autre, ce qui pourra s'étendre jusqu'au deux ou troisième; et celui qu'il en aura chargé fera la fonction de l'agent entre vous et nous et aura le secret des affaires. J'ai voulu l'honorer de divers dons, mais il n'y a pas voulu consentir, et m'a dit qu'il n'était pas permis à un frère mineur de recevoir aucune chose de ce monde, y ayant renoncé. Nous l'avons néanmoins obligé de recevoir quelque chose pour vous, afin de vous donner des marques de notre gloire et de l'amour que nous vous portons, et il y a consenti en partie. Nous désirons que Votre Sainteté ne nous envoie d'autres étrangers que ceux dont il vous parlera, parce qu'il sait tout ce qui convient à notre royaume, quelle espèce de personnes et de quelle nation. Il n'est pas nécessaire que je vous recommande d'avoir soin de lui, puisqu'il est votre fils. Il voulait faire quelque chose ici publiquement pour le salut des ames; mais je l'ai empêché d'éclater pour éviter les suites que cela aurait pu avoir; car la propagation de la foi doit être faite pas à pas, et non à la hâte, Dieu même ayant employé six jours à créer le monde.

Il a pratiqué, pendant le séjour qu'il a fait ici, tous les supérieurs des monastères et des moines, et ils ont été contents de lui. Dieu fera tout pour le mieux, lorsqu'il sera de retour ici. Nous n'avons pu écrire toute chose en notre langue pour ne point exposer notre secret, et qu'il arrivât quelque tumulte.

» Je me soumets cependant aux pieds de Votre Sainteté, de même que nos prédécesseurs s'y sont soumis, et je souhaite que vous viviez dans l'éternité.

» Votre bénédiction soit sur nous.

» Donné le 28 janvier 1702, dans la ville de Gondar. »

Lettre de TÉCLA-HAIMANOUT, roi d'Abyssinie, à M. DU ROULE.

« . . . . Élias, ton interprète, lequel tu nous as envoyé, étant arrivé, a été bien reçu. Nous avons appris que tu nous étais envoyé de la part du roi de France, notre frère; nous avons été surpris de ta détention à Sennâr. Nous envoyons présentement une lettre au roi Baadi, afin qu'il te mette en liberté et qu'il ne te fasse aucune peine, ni à ceux qui sont avec toi, et qu'il agisse ainsi qu'il est convenable pour toi et

pour nous, selon la religion dans laquelle est Élias, que tu as envoyé, lequel est syriaque, et tous ceux qui viendront après toi de la part du roi de France, notre frère, ou de la part de son consul, qui est au Caire, seront bien reçus, soit envoyés ou négociants, d'autant que nous aimons ceux qui sont de notre religion; nous recevons avec plaisir ceux qui ne s'opposent point à nos lois, et nous renvoyons ceux qui s'y opposent. C'est ce qui nous a engagé à ne point recevoir Joseph avec toute sa suite sur-le-champ, ne voulant que pareilles gens paraissent devant nous, ne prétendant point qu'ils passent Sennâr, afin d'éviter les troubles qui pourraient être cause de la mort de plusieurs; mais, à ton égard, il n'y a rien à craindre, tu peux venir en toute sûreté et tu seras reçu avec honneur. Écrit dans la lune de zulkadé, l'an 1118, c'est à dire le 21 janvier 1706. »

Traduit par Jean-Baptiste Fiennes, secrétaire-interprète du roi, le 25 juillet 1719.

Lettre de Técla-Haimanout au roi Baadi, fils d'Ounsa, roi du Sennâr.

« .... Le roi de France, qui est chrétien, m'écrivit une lettre il y a sept à huit ans,

par laquelle il me fit connaître qu'il souhaitait ouvrir un commerce pour l'utilité de ses sujets et des nôtres, ce que nous lui avons accordé. Nous apprenons présentement qu'il nous a envoyé des présents par un homme, nommé du Roule, lequel a des personnes avec lui, et que ces personnes ont été arrêtées dans votre ville de Sennâr. Nous vous requérons de les mettre en liberté et de leur permettre de nous venir trouver avec toutes les marques d'honneur, et d'avoir égard à l'ancienne amitié qui a toujours été entre nos prédécesseurs..... Nous demandons aussi que vous laissiez passer tous les sujets du roi de France, et ceux qui viendront avec des lettres de son consul qui est au Caire, lesdits Français venant pour leur commerce et étant de notre religion. Nous vous recommandons aussi de laisser passer librement tous les chrétiens français, cophtes et syriens qui suivent notre rit, observant notre religion, qui voudraient venir en nos États, et de ne point laisser passer ceux qui sont opposés à notre loi, comme le moine Joseph et ses compagnons; lesquels vous pouvez garder à Sennâr, n'entendant point qu'ils viennent dans nos États, où ils causeraient des troubles, étant ennemis de notre religion. Dieu vous accorde vos

désirs. Écrit le 10 de zulkadé, l'an 1118, c'est à dire le 21 janvier 1706. »

Traduit par Jean-Baptiste Fiennes, secrétaire-interprète du roi, le 25 juillet 1719.

Passage de Marco-Polo.

(Extrait du recueil de voyages et mémoires publiés par la Société de géographie de Paris.)

Ci comance de Abasie [1] qe est la Médiane (Indie) (Inde moyenne).

Or sachiés qe Abasce [2] est un grandissme provence que est la mezaine[3] Indie. Or sachiés qe le Greingnor [4] roi de toute ceste provence est cristienz et tuit les autres rois de la provence sunt sotpost [5] à lui, et sunt six entre les quelz en a trois cristienz et quatre sarazins. [6] Les jens cristiens de ceste provence ont trois seingn en mi [7] le vix [8]: ce est le un dou front jusque à dimi le nés,

[1] Abyssinie : les Arabes et les Abyssiniens lui donnent le nom de Habach ou Habech.
[2] Abyssinie.
[3] Moyenne.
[4] Seigneur.
[5] Sujets.
[6] Mahométans.
[7] Milieu.
[8] Visage : cet usage n'existe plus aujourd'hui ; cependant les pélerins qui vont à Jérusalem font quelquefois une incision sur leur peau en forme de croix.

et pois en ont de chascune goe[1] un, e ce sunt fait con fer chaut et ce est lor batesme : car puis qe il sunt batizés en eive et il se font pius celz seingne qe je vos ai dit, e ce est por gentilité e por conpliment dou batesmo. Et encore voz di qe el hi a juif et ceste juif ont deux seingne, ce est du cascun goe un. 2 les saracinz ont un seingne tant solamant, ce est dou front à demi le nés. Le grant roi demore en milieu de la provence; les Sarazins demorent ver Aden.[2] Et en ceste provence presce meser saint Thomeu l'apostre[3], e depuis qu'il ot converti de ceste gens, il s'en ala à Malabar là où il fo mors et est le cors sien ensi con nos voz avons contès en nostre livre en ariere. E sachiés qe en ceste provence de Abasce a mout bon jens d'armes et homes de chavalz assez, et chevalz ont-il encore asez, et ce fait bien mester : car sachiés qe il ont ghere con le soudan de Aden et con celz de Nubie et con autres jens asez. E si vos en dirai une bieille estoire qe avint à lès 1288 anz de la carnation de Christ. Il fu voir que cestui roi qui est sire dou

[1] Jouc.
[2] Par Aden il faut toujours entendre Adal.
[3] Les Abyssiniens n'attribuent point leur conversion à saint Thomas, et nous avons prouvé ailleurs que cette assertion est sans fondement.

rauce la provence de Abasie qui es cristiens, dist qe il voloit alere en pellerinages por aorer le sepulcre de Crist en Jerusalen. Les baronz li distrent qe trop seroit de grant perilz se il hi alast, et li lent que il li mandit un vesqeve [1] ou qualque autre grant prelas. Le rois s'accorde à ce que li baronz li loent.[2] Adonc mande le evesque qe mout estoit home de sainte vite, e li dist qu il velt qe il aille en son leu jusque à Jerusalen por aorer [3] le sepolcre dou nostre seingnor lige. Le roi il dit que il saparoille et qu il aille au plus tost qu'il puet. E qe voz en diroie? Le evesque se part et prist conjé au roi e s'apaaroille e se met à la voie à maniere de pelerin mout honoreemant. Il ala tant a por mer et por tere q'el fou venu a Jerusalen, et s'en ala tout droit au sepoucre et l'aore et li fait tel honor et tel reverence come cristiens doit faire ausi aute [4] cousse et si noble come cel sepolcre estoit. Il hi fait encore mout grand oferte por part de celui roi qui le mandoit. E quant le evesque ait fait tout ce por coi il estoit venu bien et sagement come sages hommes qu'il estoit, adonc se mit a la voie entre lui et sa compagnie. Il ala

[1] Evêque : l'abouna abyssinien.
[2] Conseillent.
Adorer.
[4] Haute.

tant que il fo venu en Aden; è sachiés qe en ceste roiaume sunt mot haynés [1] les cristiens, car ils n'en vellent voir nul, mès les héent come lors enimis mortiaux. E quant le soudan de Aden soit[2] que ceste evesque estoit cristiens, e que estoit messajes au grant roi de Abase, il le fait prendre tout incontinent et le demande se il est cristienz. E cel evesque li dit que veramant est il cristiens: e le soldam li dist qe se il ne se vel retorner à la loi de Maomet qe il le fara faire onte et vergogne. Celui li dit qe il se laierait[3] avant occire qe il ce feisse. Quant le soudan oi [4] la respose [5] à celui evesqeve, il le tient à despit e commande qe il soit retailés. [6]

Adonc fu pris l'evesque por ce por maint omes e le retailent à la mainère des Sarazinz. Et quant il li ont ce fait, le soudan li dit qe celle vergongne li avoit fait fare por despit e por onte del roi son sengnor. [7] Et après ceste parroille il le laisse

[1] Haïs.
[2] Sut.
[3] Laisserait.
[4] Ouït, entendit.
[5] Réponse.
[6] Circoncis.
[7] Ce fut alors que s'engagea cette fameuse guerre dont nous avons parlé dans l'histoire. On sait que les chroniques abyssiniennes en attribuent la cause à la mort d'un des facteurs du roi qui fut assassiné par les Musulmans.

alere. Et quant l'évesque ot receu celle vergongne, il a grant dolo, mès d'une cousse se confort-il : car il dit qe ce avoit-il receu por la cristiene loy, e dit qe por ce le Seingnor Deu li rendera bon merito à sa arme [1] en l'altre secle. [2] E por coi voz firoie lonc conte? Sachiès tout voiremant qe quant l'évesque fu gueris e que il poit chavauchere, il se met à la voie à tout sa conpagnie, et ala tant e por mer [3] et terre qe il fo venu en Abase à son seignor le roi. Et quant le Roi le vit, il le fait joie e feste, e puis le demande novelle dou sepolcre. L'évesqe li en dit toute la verité, e le roi le tient a santisme couse et hi a grant foy. Et après qe il ot dit l'évesqe dou sepolcre tout le fait, il li conte comant le soudan de Eden l'avoit fait retailer [4] por sa onte et por son despit. E quant le roi ot entendu ce que son evesque estoit si aontés por son depit, il a si grant ire [5] qe pou s'en falloit qe il ne morut de dol. Il dit si aut qe tuis celz que entor [6] lui estoient l'entendirent bien, et dit q'il ne velt jamès porter corone ne tenir terre se

[1] Ame.
[2] Siècle, monde.
[3] Il n'est pas nécessaire d'aller en mer pour venir du pays d'Adal en Abyssinie.
[4] Circoncire.
[5] Colère.
[6] Autour.

il ne en prant grant vengnance si que tout le monde en parlera. E qe voz en diroi ? Sachiés tuit voiremant qe le roi s'aparoille à mout grandisme gens de chevaliers e d'omes à pé, et encore moine grant quantité de léofans[1] con castelle bien armés qe i avoit bien vingt homes sus chasquns. E quant il fo bien aparoillés con toutes sez jens, il se met à la voie, et alarent tant qe il furent venu en roiaume de Aden. E les rois de celle provence de Aden con mout grant moutitude de Sarazins à chevaux et à piés vindrent à les fors pas[2] por defendre lor tere e qe lor ennemis ne i peussent entrer. Or avint qe le roi de Basce[3] con sez jens furent à ceste fors pas là o il treuvent lor ennimis en grant quantité. Adonc conmancent la bataille mout cruelz et pésuns[4]; mès il avint en tel mainère qe les rois des Saracinz qe trois estoient ne postrent durere à la grant force dou roi d'Abasce, por ce qe il avoit grant jens e bones ; car les cristiens vaillent d'asez miaux qe ne vailent les Saracinz[5], s'en tornent

[1] On sait que l'éléphant vit dans ce pays à l'état sauvage et que les Abyssiniens n'ont jamais su le priver.
[2] Fors pas (passages ou défilés extérieurs).
[3] Abyssinie.
[4] Cruelle, très méchante, très mauvaise.
[5] Les Chrétiens sont encore aujourd'hui plus belliqueux que les Musulmans.

arieres e le roi des cristienz con ses omes entre dedens le roiaume d'Aden. Mes bien sachiés qe à celz pas furent occis grandismes quantité de Saracin, e qe voz aleroi disant? Sachiés tuit voiremant qe le roi d'Abasce con sez jens, puis qu'il fui entrés en roiaume d'Aden bien en trois leus [1] ou en quatre, les Saracinz li furent devant à fors pas, més tout fou noiant [2] qe il les peussent defendre, mès en furent ocis e mors en grant abondance. Or voz di qe quant le roi des cristiens fu demorés en les teres des ennimis bien entor dou mois e qe le ont mout gaste e destrute e qe ont mout grant motitude de Sarazinz mis à mort, il dit qe désormès est bien vengiés la onte sou vesqe e qe il s'en puent bien tornar con honor en lor terre. E encore voz di q'il ne pooit plus domajer les ennimis, por ce qe trop fors pas avoient à passere, e qe pou de jens il poroient faire grant domajes à celz mauveis pas; et por cest chäison [3] s'en partirent de le roiaume de Aden et se mestrent à la voie et alent tant qu'il ne s'arestent qe il furent venu ad Abasce en lor païs. Or avès entendu comant l'evesqe fu vengiés bien et

[1] Lieux.
[2] Néant, rien.
[3] Raison, motif.

autemant sor celz chiens Saracinz, car bien en furent mors tant et occis qe à poine se poroit conter le nobre[1], et encore maintes teres en furent gastés e destruse, et ce ne fu pas mervoie[2], car il en est digne couse qe les chiens Sarazin doient sourestere[3] les cristiens; e depuis qe nos ce voz avon contés, il en lairon atant, e voz conteron des autres couses avant de la provence de Abasce meesme. Or sachiés tuit voiremant qe ceste provence est mout devisieuse de toutes couses de vivre. Il vivent des ris[4] et de cars e de lait et de sosimain.[5] Il ont leofant, mès ne pas q'il i naisent, mes le ont de l'isle de l'altre indie[6], mes le girafe y naisent bien, en ont en grant abondance : lionz et leopars et lonces[7] ont-il asez et maintes autres bestes ont-il encore moutitude devisez[8] a celz de nostres contrés; asnes sauvajes il naifient, encore asez oisiaus ont-il de maintes mainères devises à tous les autres. Il ont gélines[9] les plus

[1] Nombre.
[2] Merveille.
[3] Rester dessous, être soumis.
[4] Aujourd'hui les grands sont les seuls qui mangent du riz, et encore n'en sont-ils pas très friands.
[5] Sésame.
[6] De tout temps il y a eu des éléphants en Abyssinie.
[7] Ours : cet animal ne se trouve pas en Abyssinie.
[8] Différents.
[9] Poules : la volaille du pays est encore très belle aujourd'hui.

belles en a veoir au monde. Il ont grant estrus [1] ne guéres mendres qeun asnes. Il hi a encore d'asez autres lesqelz ne voz en conteron ci; por ce qe trop seroit longaine matière à mentovoir [2]; mès bien sachies qe veneions [3] et caceionz [4] de bestes et de oisiaus ont-il en abondance. Il ont papagans [5] asez et biaus; il ont singles [6] de plosors mainères. Il ont gat paulz [7] et autres gat maimon [8] si devisez qe pou s'en faut de tiel hi a qe ne semblent à vix d'omes. Or ne voz conteron plus de ceste mainère, et noz partiron de ceste provence de Aden; mès tot avant vos diron encore de ceste provence de Abasce mesme. Car sachiés tout voiremant qe en ceste Abasce a mantes cités et castiaux et hi a maint mercaant qe vivent de mercandies. Il hi se font maint biaus draps banbacin [9] et bocoran [10]. De autres couses hi a

[1] Autruches.
[2] Rapporter, faire mention.
[3] Venaison.
[4] Chasse.
[5] Perroquets : les perroquets d'Abyssinie sont tous verts et très petits : nous n'en avons remarqué que dans le pays d'Amhara.
[6] Singes.
[7] Espèce de singes.
[8] *Id.*
[9] De coton. Il en est de même encore aujourd'hui.
[10] Etoffe de laine. Les draps sont noirs et extrêmement grossiers.

encore asez ; mès ne fais pas à contere en notre libre, e por ce nos en partiron et voz conteron de Aden.

FIN DE L'APPENDICE.



TABLE DES SOMMAIRES.

TABLE

DES

SOMMAIRES DU TOME QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE.





DT
377
C7
1839
v.4

NIVERSITY LIBRARIES
GREEN LIBRARY
IFORNIA 94305-6004
) 723-1493

e recalled after 7 days

ATE DUE

